



\*0003600\*

5

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Payenne.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

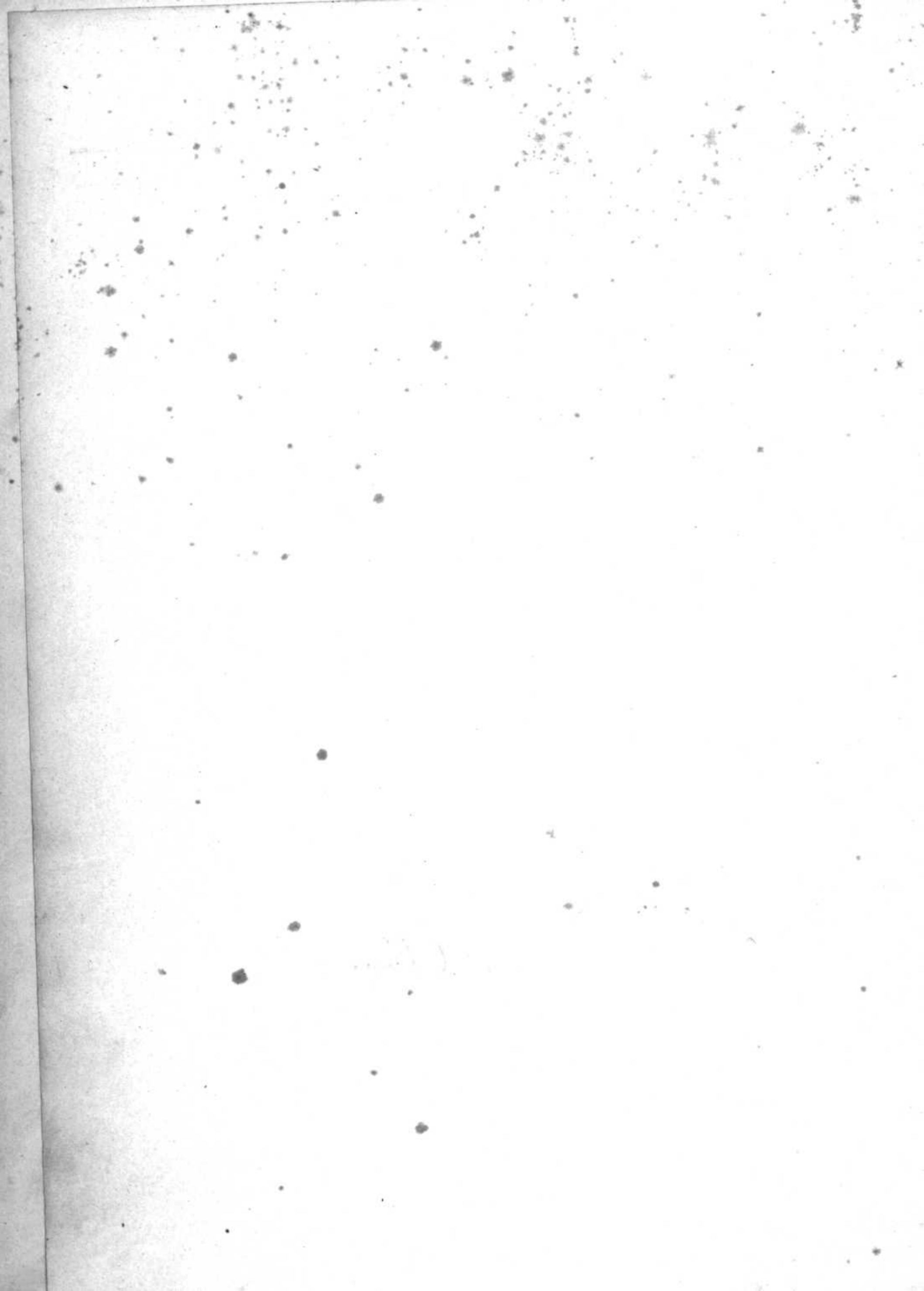
que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *3 avril* 1902.

*M. Le* Chef de service du Département,

*H. Fiaux*





N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

+ Ce volume fait suite à un volume précédent dont les  
inscriptions vont du n° 18 de domicile à l'année 1898 au  
n° 17 de l'année 1902. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

~~m~~ à S. Maxcher Repin mil huit cent

~~fil~~ de Payerne le 27 mai 1902.

~~et de~~



2°

de

domiciliée à

née à

mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 18

Aujourd'hui trente un Mai mil neuf cent deux - ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Chevalley-Deppierraz

Nom et profession de l'époux:

1° Chevalley Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Denezzy domicilié à Denezzy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Denezzy le dix huit Octobre - mil huit cent soixante six

Noms, profession et

de Charles François Chevalley, agriculteur

domicile des parents:

et de Louise née Rey, à Denezzy

Nom et profession de l'épouse:

2° Deppierraz Orphélie

Lieu d'origine et de domicile:

de Denezzy domiciliée à Denezzy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Denezzy le dix avril - mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

de Jean Jules Deppierraz, agriculteur à Denezzy

domicile des parents:

et de défunte Marie Louise née Crisinel

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Denezzy le premier Mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezzy

Signatures des époux:

Auguste Chevalley  
Orphélie Chevalley

Signatures des témoins:

Eugene Savary à Payenne  
Jameul Viathes à Payenne.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Denezzy à Nayons.

L'officier de l'état civil:

S. Mathier. Rapin

N° 19  
Wenger. Remund

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux -  
~~mil huit cent quatre-vingt~~  
\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wenger Christian, charretier \_\_\_\_\_  
de Längenbühl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

né à Längenbühl le vingt un Décembre - mil huit cent septante quatre -  
fils de défunt Christian Wenger \_\_\_\_\_  
et de Maria née Balsiger, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Remund Magdalena, cigareuse \_\_\_\_\_  
de Mühleberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

née à Mühleberg le vingt huit Mars mil huit cent septante huit -  
fille de Samuel Remund \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth née Krummen à Mühleberg \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Amsoldingen le quinze, à Mühleberg  
le seize et à Payerne le dix sept Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Amsoldingen et Payerne et Mühleberg

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Amsoldingen et Mühleberg

Signatures des époux :  
Chr Wenger  
Magd. Wenger

Signatures des témoins :  
Gottfried à Payerne  
Jacob Tröpler s.

L'officier de l'état civil :  
S. Maxner. Requin

N° 20

Biolley. Ducrot.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit Juillet

mil neuf cent deux —  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Biolley Albert, cigareurde Ecuvillens (Fribourg) domicilié à Payerne

célibataire

né à Eissy (Domdidier) le quatorze Octobre — mil huit cent quatre vingtfils de défunte Adèle Louise Biolley

et de

2° Ducrot Marie Germaine, cigareusede Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à Montagny les Monts

célibataire

née à Cousset le cinq Janvier — mil huit cent quatre-vingt troisfille de Laurent Victor Ducrot, charronet de Marie Barbe nie Berger, domiciliés à Montagny les Monts.Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Montagny les Monts le treize et à Ecuvillens le 14 quatorze Juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance, autorisation  
du père de l'épouse mineure et publica-  
tions de mariage à Ecuvillens, Monta-  
gny les Monts et Payerne.Communiqué: aux officiers de l'état  
civil d'Ecuvillens et Montagny  
les Monts

Signatures des époux:

Biolley AlbertGermaine Biolley

Signatures des témoins:

Pruy Maximilien, à Payerne  
Terracini Henri, à Corcelles

L'officier de l'état civil:

J. Maxner. Requin

N° 21  
Rapin - Sen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Emile, agriculteur  
de Sayerne domicilié à Corges rive Sayerne  
Célibataire

né à Sayerne le dix Juillet — mil huit cent septante neuf —  
fils des défunts Emile Rapin  
et de Marianne née Savary

2° Sen Pauline, ouvrière à la Condenserie  
de Rohrbach (Berne) domiciliée à Sayerne  
Célibataire

née à Sayerne le quatorze avril — mil huit cent septante neuf —  
fille de défunt Frédéric Sen  
et de Rosalie Burklin, domiciliée à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne et Rohrbach le deux août  
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Sayerne  
et Rohrbach.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Rohrbach.

Signatures des époux :

Emile Rapin  
Pauline Rapin.

Signatures des témoins :

J. Savary à Corges  
Ernest Westling à Sayerne

L'officier de l'état civil :

S. Marthe Rapin



N° 22

Müller. Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre ———— mil neuf cent deux —  
— ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Müller Jean, ouvrier à la Condenserie ————

de Möhlin (Argovie) ———— domicilié à Payerne ————

veuf de Louise Séraphine née Rufener dès le premier Mars mil neuf cent deux

né à Schöffhouse le vingt cinq Octobre — mil huit cent soixante huit —

fils de défunt Emile Müller ————

et de Bertha née Brügger domiciliée à Rheinfelden ————

2<sup>o</sup> Steiner Elisabeth, ouvrière en tabacs ————

de Gumniswold (Berne) ———— domiciliée à Payerne ————

Célibataire ————

née à Schalunen le trente un août — mil huit cent septante huit —

fille de défunt Jean Steiner ————

et de Elisabeth née Schmitz, domiciliée à Payerne ————

Les publications ont eu lieu à Payerne et Gumniswold le neuf et à  
Möhlin le dix Août mil neuf cent deux. ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
acte de décès de Louise Séraphine Müller  
née Rufener et publications de mariage  
à Möhlin, Gumniswold et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Möhlin et Gumniswold.

Signatures des époux :

Jean Müller  
Elisabeth Müller

Signatures des témoins :

Albert Bourgeois à Payerne  
Benoît Javel : S

L'officier de l'état civil :

J. Mathier. Rapin

N° 23

Guthnecht - Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre

mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guthnecht Brutus Alfred Jules Camille, secrétaire au Grand Simplon  
de Oberried (Tribourg) — domicilié à Martigny - Ville —  
célibataire

né à Sausanne le cinq Septembre — mil huit cent septante cinq —  
fils de défunt Alfred Jules Louis Guthnecht  
et de Marie Louise Gudith

2° Rossier Marie Louise  
de Sillazel — domiciliée à Payerne —  
célibataire

née à Payerne le quinze Décembre mil huit cent quatre vingt deux —  
fille de Rossier Henri, boulanger  
et de Elise née Groux, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Oberried et Martigny la Ville le six,  
à Sillazel le cinq et à Payerne le neuf Août mil neuf  
cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autoisation de l'officier de l'état  
civil de Martigny - Ville.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de (Oberried) Morat, Martigny,  
Ville et Sillazel.

Signatures des époux :

B. Guthnecht  
M. Rossier

Signatures des témoins :

J. Perrin Douahil  
M. Rothé à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxher. Repin

N<sup>o</sup> 24  
 Friedli - Ibinden

Aujourd'hui dix neuf Septembre — mil neuf cent deux —  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Friedli Jean, ébéniste

Lieu d'origine et de domicile:

de Ruegsau (Berne) domicilié à Payerne

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Schangnau le trois Septembre mil huit cent septante six —

Noms, profession et

fils de Jean Friedli, vacher

domicile des parents:

et de Elisabeth nie Reber, domiciliés à Eggivyl

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Ibinden Célestine, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Ramsenboden (Rüscheegg, Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Rhedor (Travers) le dix neuf Juin — mil huit cent septante six —

Noms, profession et

fille de Frédéric Ibinden, cultivateur

domicile des parents:

et de Anna Stöckli nie Ibinden, domiciliés à Travers.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente à Ruegsau le  
 trente un Août et à Rüscheegg le premier Septembre  
 mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux  
 et publications de mariage à  
 Ruegsau, Rüscheegg et  
 Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état  
 de Ruegsau et de Rüscheegg

Signatures des époux:

Jean Friedli

Célestine Friedli

Signatures des témoins:

Henri Diethelm à Payerne

Boeckli etc. à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Mathur - Repin

N° 35

Matter - Tomini

Aujourd'hui vingt deux septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Matter, Charles Albert, employé de bureau,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mooslerau (Argovie) — domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le dix neuf juillet mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Louis Henri Matter, agent de la Banque Cantonale

domicile des parents :

et de Marianne Louise née Rappin, domiciliés à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Tomini, Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne — domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le treize avril mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Louis Benjamin Tomini, agriculteur, à Payerne

domicile des parents :

et de défunte Jeanne Henriette née Christinat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mooslerau le vingt neuf et à Payerne le trente août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Mooslerau et à Payerne

Communiqué : à l'officier de

l'état civil de Mooslerau.

Signatures des époux :

Ch. Matter

Lina Matter

Signatures des témoins :

H. Bernasconi  
G. Carter

L'officier de l'état civil :

Jules Davy  
Remplacant

N° 26

Saudano. Stucchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En date du 5 Mai 1917  
Saudano Andrea Giovanni  
ni, mentionné ci. contre, a  
été reçu avec sa famille,  
au nombre des bourgeois  
de la commune de Dompierre  
(Fribourg).

Sayerna le 12 Juillet 1917  
L'officier de l'état civil  
Sr. Maxime. Rapin

Communiqué au Département  
de Justice et Police le 12. VII. 1917

Aujourd'hui trois Octobre

mil neuf cent deux —  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saudano Andrea Giovanni, maçonde Secetto-Torinese, province de Turin, Italie domicilié à Sayernacélibatairené à Secetto-Torinese le neuf novembre — mil huit cent septante trois —fils de Giovanni Saudano, cultivateuret de Rosa Canibus, domiciliés à Secetto2° Stucchi Jeanne, ouvrière à la Condenseriede Ornago, province de Milan, Italie — domiciliée à Sayernacélibatairenée à Sayerna le vingt huit Octobre mil huit cent huitante —fille de Giovanni Pierre Stucchi, maçon à Sayernaet de défunte Emma née Freitag

Les publications ont eu lieu à Sayerna le vingt trois Août et  
à Secetto-Torinese les sept et quatorze Septembre mil neuf  
cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
publications de mariage à Sayerna  
et permis de célébration du Dépar-  
tement de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lensenne

Signatures des époux :

Saudano AndreaJeanne Saudano

Signatures des témoins :

Emile Nicola à SayernaJosé Montserrat à Sayerna

L'officier de l'état civil :

Sr. Maxime. Rapin

N<sup>o</sup> 27  
 Hubler - Somini

Aujourd'hui huit Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent deux</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Hubler Emile Henri, pierriste  
 de Bätterkinden (Berne) domicilié à Payerne  
 Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Payerne le neuf Septembre mil huit cent septante six  
 Noms, profession et domicile des parents : fils des défunts Frédéric Hubler et de Suzanne Louise Dupuis née Emery

Nom et profession de l'épouse : 2<sup>o</sup> Somini Hélène Berthe, couturière  
 Lieu d'origine et de domicile : de Payerne domiciliée à Payerne  
 Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Payerne le deux Octobre mil huit cent septante neuf  
 Noms, profession et domicile des parents : fille de François Louis Somini, agriculteur et de Fenny Charlotte née Cherbuin, domiciliés à Payerne

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Bätterkinden et Payerne le treize Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Extrait de naissance de l'époux, celui de l'épouse est inscrit au volume XV de l'arrondissement folio 252 et publications de mariage à Bätterkinden et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Bätterkinden.

Signatures des époux :  
Henri Hubler  
Hélène Hubler

Signatures des témoins :  
Alph. Schmutz Hille  
Burgunder Jacob

L'officier de l'état civil :  
S. Maxher. Rapin

N° 28

Yaney. Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux —  
\_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Yaney Jules, ouvrier à la Condenseuse \_\_\_\_\_

de Cugy (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cugy le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fils de Jean Constant Yaney, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Scamette nie Janud, domiciliés à Geney le Forat —

2° Crausaz Lina, pieuriote \_\_\_\_\_

de Trey \_\_\_\_\_ domiciliée à Lucens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Trey le sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un —

fille de Charles Louis Crausaz, décédé \_\_\_\_\_

et de Rosine Bertha nie Krutti, domiciliée à Trey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le vingt cinq à Cugy et Trey  
le vingt six et à Payerne le vingt sept Septembre  
mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de  
mariage à Cugy, Trey, Lucens et Payerne

/

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Bottens, Lucens et Trey

Signatures des époux :

Yaney Jules

Yaney Lina

Signatures des témoins :

Amédée Piproz à Payerne

Paul Marquet à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Repin

/

N° 29  
Pasche. Gulliens

Aujourd'hui quinze Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent deux</sup>

Nom et profession de l'époux :

1° Pasche Ulysse employé au chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ferlens le deux Juin — mil huit cent septante cinq —

Noms, profession et

de Jeannette Pasche, ménagère, domiciliée à Ferlens —

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Gulliens Rosa, ouvrière à la Condenserie —

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Cierges et Bouleus — domiciliée à Payerne —

Etat civil :

célibataire

\* 4.8.1938

Lieu et date de la naissance :

née à Saint Cierges le deux Octobre — mil huit cent septante neuf —

Noms, profession et

de Jules Gulliens, agriculteur

domicile des parents :

et de Emma née Wagnières, domiciliés à Saint Cierges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt à Servion le vingt deux et à Saint Cierges et Bouleus le vingt trois Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Servion, St Cierges, Bouleus et Payerne.

Signatures des époux :

Pasche Ulysse  
Rosa Pasche

Signatures des témoins :

St Renard  
Martin Henri  
tous deux à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Oron la Ville et St Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Marthe. Rapin



N° 30

Sosi-Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
du district de Sausanne  
rendu en date du 15 avril 1925  
déclaré définitif et exécutoire  
le 25 juin 1925, le mariage  
inscrit ci-contre a été dissous  
par le divorce.

Le Tribunal a désigné le  
mari comme époux coupable.

Inscrit le 11 juillet 1925

L'officier de l'état civil

L. Mathner - Rapiq

Communiqué au Département

de Justice et Police le 11. VII. 1925

Aujourd'hui seize Octobre

mil neuf cent deux  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sosi Friedrich, laitierde Adelboden (Berne)domicilié à Payerne

Célibataire

né à Bümpliz le huit novembre mil huit cent septante sixfils de défunt Christian Sosiet de Margaretha née Gysiger ménagère à Bümpliz2° Weber Celina, cuisinièrede Golaten (Berne)domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Esmont le dix sept février — mil huit cent huitante deuxfille de Samuel Weber, agriculteur à Berneet de défunte Rosina Kropf.

Les publications ont eu lieu à Payerne et Wylersoltigen le vingt  
et à Adelboden le vingt un septembre mil neuf cent  
deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
cations de mariage à Adelbo-  
den et Wylersoltigen

Signatures des époux :

Fritz SosiCelina Sosi

Signatures des témoins :

H. de LimanAlfred Spack  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathner - Rapiq

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil d'Adelboden et Wylersol-  
tigen.

N° 31

Monnier - Hey

Aujourd'hui premier Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent deux</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Monnier Numa Auguste, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Tramelan, dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt six Octobre - mil huit cent huitante un

Noms, profession et

de défunt Jules Alexandre Monnier

domicile des parents :

et de Susanne Marianne Dioget, domiciliée à Corcelles

Nom et profession de l'épouse :

2° Hey Alice Julia, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le sept Septembre - mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

de défunt Jacques Samuel Hey

domicile des parents :

et de Rosalie née Fenthoray, domiciliée à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tramelan le neuf et à Payerne le onze Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse et publications de mariage à Tramelan et Payerne.

Signatures des époux :

Numa Monnier

Alice Monnier

Signatures des témoins :

Walter Joseph à Payerne

Jules Willommet à Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état

civil de Tramelan

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Repin

N° 32

Seytregnet-Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux -  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seytregnet John, agriculteur \_\_\_\_\_

de Mollondins \_\_\_\_\_ domicilié à Mollondins \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Mollondins le dix sept Mai - mil huit cent huitante un -

fils de Charles François Seytregnet à Mollondins \_\_\_\_\_

et de défunte Marguerite veuve Gallon \_\_\_\_\_

2° Bezençon Méry, ménagère \_\_\_\_\_

de Eclagnens (Eclagnens) \_\_\_\_\_ domiciliée à Mollondins \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Eclagnens le quatorze Août - mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Vincent Edouard Bezençon à Eclagnens \_\_\_\_\_

et de défunte Marie veuve Dufour \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eclagnens le vingt quatre et à Mollon:  
dins le vingt cinq Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Mollondins.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Mollondins et Eclagnens.

Signatures des époux :

Seytregnet John  
Bezençon Méry

Signatures des témoins :

Jules Bezençon à Mollondins  
Méry Gallon : 5

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapin

N° 33

Aujourd'hui huit novembre

mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt

Frauchiger. Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frauchiger Jacob, ouvrier à la Condenserie

de Eriswyl (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Wikkler (Wohlen) le vingt six Octobre mil huit cent septante trois

fil de Jacob André Frauchiger, agriculteur à Wohlen

et de défunte Catherine Liniger

2° Chapuis Emma, cuisinière

de Valleyres sous Ursins domiciliée à Payerne

célibataire

née à Valleyres le vingt quatre Juin mil huit cent septante neuf

fille de Jean Louis Chapuis, agriculteur

et de Rosine née Beney, domiciliés à Valleyres

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit, à Eriswyl et à Valleyres sous Ursins le vingt Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Eriswyl Ursins et Payerne.

Signatures des époux :

J. Frauchiger  
Emma Frauchiger

Signatures des témoins :

Emil Luter.  
Robert Manerhofer  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Metzner. Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Eriswyl et Ursins.

Le neuf Janvier mil neuf cent deux  
le Conseil d'Etat a ordonné  
que l'acte de mariage Frauchiger. Chapuis  
soit rectifié en ce sens, que le Com:  
mune d'Eriswyl indiquée comme  
lieu d'origine de l'époux soit rem:  
placée par celle de Wyssachen:  
Graben.

Inscrit le 12 Janvier 1903.

L'officier de l'état civil  
L. Metzner. Rapin

Communiqué au Département de  
Justice et Police et aux officiers  
de l'état civil d'Eriswyl et Ursins.

N° 34

Wittwer et Schoch  
née Michel.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

H1

12 novembre 1952

Aujourd'hui douze Novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux  
\_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wittwer Emile, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Oberlangenegg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Fribourg le quinze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean Wittwer \_\_\_\_\_

et de Barbe née Gasser, ménagère à Fribourg \_\_\_\_\_

2° Schoch née Michel Rosine, ménagère \_\_\_\_\_  
de Thalwil (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_Veuve de Arnold Schoch dès le vingt un Juillet mil  
neuf cent un \_\_\_\_\_

née à Comlevon le onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fille de Pierre Michel, tissand à Morat \_\_\_\_\_

et de défunte Elisabeth née Senschmidt \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq à Schwarzenegg et Thalwil le vingt sept Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,  
acte mortuaire d'Arnold Schoch  
et publications de mariage à Schwarzenegg, Thalwil et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Schwarzenegg et Thalwil

Signatures des époux:

Emile Wittwer

Rosine Wittwer

Signatures des témoins:

Hans Nussbaum

Guillaume Mergen  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

Sp. Maxime Reppin

N° 35

Meissner - Säggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En date du 8 Novembre 1919 le  
Département politique fédéral a  
ordonné la réintégration de Mme  
Maria Rosa Meissner née Säggi  
dans le droit de cité du Canton de  
Soleure et de la Commune de  
Aeschi.

Inscrit le 3 Décembre 1919 suivant  
communication de la Chancellerie  
d'Etat du Canton de Soleure.  
L'officier de l'état civil  
L. Mathier. Repin

Communiqué au Département  
de Justice et Police et à l'état civil de  
Zurich et Aeschi le 3.X.1919

Aujourd'hui treize Novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux -  
mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meissner Charles Emile Otto, négociant  
de Merseburg (Prusse) domicilié à Zurich  
divorcé de Sina Albina Fuchs dès le dix Novembre  
mil huit cent nonantetrois

né à Neuschönfeld près Leipzig le premier Décembre mil huit cent cinquante six  
fils de Pauline Emilie Meissner

et de \_\_\_\_\_

2° Säggi Maria Rosa  
de Aeschi (Soleure) domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Aeschi le vingt Août mil huit cent septante sept  
fille de Anna Marie Portmann, décédée.

de Mrs Joseph Säggi et

Les publications ont eu lieu à Zurich le deux à Aeschi le trois  
à Payerne le quatre et à Merseburg le huit Octobre  
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Zurich.

Signatures des époux :

Charles Meissner  
Maria Rosa Meissner

Signatures des témoins :

Säggi à Payerne  
Joseph Säggi à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Repin

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne et aux officiers de l'état civil  
de Zurich et Aeschi.

N° 36

Perroud-Chambettaz

Aujourd'hui vingt huit Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Perroud Alphonse Victorin, journalier

Lieu d'origine et de domicile:

de Villaz-St-Pierre et Villarimbond (Fribourg) domicilié à Payerne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Villaz St-Pierre le trois Juin mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de défunt Eithaz Perroud

domicile des parents:

et de Marie Josephine née Saquet, ménagère à Payerne

Nom et profession de l'épouse:

2° Chambettaz Marie ouvrière en tabacs

Lieu d'origine et de domicile:

de Assens domiciliée à Montagny les Monts

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Montagny les Monts le vingt-trois Août mil huit cent septante un

Noms, profession et

fille des défunts Jean Joseph Chambettaz

domicile des parents:

et de Marie Euphrosine née Ducotterd

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Villaz St-Pierre, Villarimbond, Assens et Montagny les Monts le six et à Payerne le huit Novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Villaz St-Pierre, Villarimbond, Assens, Montagny les Monts et Payerne.Communiqué: aux officiers de l'état civil de Villaz St-Pierre, Villarimbond, Echallens et Montagny les Monts.

Signatures des époux:

Perroud Victorin  
Marie Perroud

Signatures des témoins:

# Amedée Badoux à Payerne  
Joseph Sautang à Montagny les Monts

L'officier de l'état civil:

L. Maxher. Repin

N° 37

Marmy-Ballamand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmy Henri Jean, scieur  
de Autavaux (Fribourg) domicilié à Payerne  
célibataire

né à Autavaux le dix Juin mil huit cent septante  
fils de Sidore Marmy, agriculteur  
et de Marie Hyacinthe née Suarnoz à Autavaux

2° Ballamand Marie, ouvrière à la Condenserie  
de Wallenried (Fribourg) domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Fribourg le deux Mars mil huit cent septante huit  
fille de Fridolin Ballamand, scieur à Payerne  
et de défunte Anna Köhli

Les publications ont eu lieu à Autavaux le douze, à Wallenried  
le quatorze et à Payerne le quinze novembre mil neuf  
cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à Autavaux,  
Wallenried et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Estavayer et Gurnels.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Marmy  
Marie Marmy

Signatures des témoins :

Jos Renard à Payerne  
Louis Mayor à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Mezzner. Ropin



N° 38

Perrin-Benninger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre — mil neuf cent deux —  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Perrin Eugène César, cordonnier  
 de Payerne — domicilié à Payerne —  
 célibataire

né à Avenches le seize Mars — mil huit cent septante trois  
 fils de Charles Eugène Perrin, journalier  
 et de Constance Marie née Berguer, domiciliés à Payerne  
 2° Benninger Rosa, cuisinière  
 de Seuss (Tribourg) — domiciliée à Payerne —  
 célibataire

née à Seuss le quatorze Décembre — mil huit cent septante neuf —  
 fille de défunt Johannes Benninger  
 et de Rosina Weideli, domiciliée à Solvench  
 Les publications ont eu lieu à Payerne et à Seuss le vingt-  
 neuf novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
 et publications de mariage à  
 Payerne et Seuss.

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de Morak.

Signatures des époux :

Eugène Perrin  
 Rosa Perrin

Signatures des témoins :

T. Leresch à Payerne  
 C. Loudin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Repin

N° 39  
*Ney et Vatter nie Cornu*

Aujourd'hui *dix neuf Décembre* — *mil neuf cent deux*  
 — *mil huit cent quatre vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Ney Henri*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Payerne* — domicilié à *Granges*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Granges* le *vingt novembre* — *mil huit cent soixante un*

Noms, profession et

fil de *défunt Samuel Daniel Ney*

domicile des parents :

et de *Marie Anne nie Comte, domiciliée à Granges*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vatter nie Cornu Genevieve dite Genevieve*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Göppingen (Wurttemberg)* — domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

*divorcée de Jacob Wilhelm Vatter dès le vingt un Octobre*  
*mil neuf cent un*

Lieu et date de la naissance :

née à *Yvonand* le *dix neuf Juin* — *mil huit cent soixante*

Noms, profession et

fille de *Charles Cornu, menuisier à Yvonand*

domicile :

et de *défunte Genevieve Susanne nie Duvoisin*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Granges et Yvonand* le *vingt. quatre*  
*à Göppingen* le *vingt cinq* et à *Payerne* le *vingt sept Sep-*  
*tembre mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Granges.*

Signatures des époux :

*Ney Henri*  
*Genevieve Vatter*

Signatures des témoins :

*Cornu Charles*

*M. Cornu*

*tous deux à Yvonand*

L'officier de l'état civil :

*S. Mathier Repin*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Granges et Yvonand* et à la Chancellerie d'Etat à *Sansonne*

mil neuf cent

Aujourd'hui Le Numéro 39 de la page 23 est ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
celui de la dernière ~~par~~ devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

\* inscription faite en 1902.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ses deux doubles du présent régis. domiciliés à tre sont conformes.

Etat civil :

Ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

L'officier de l'état civil de Payerne  
né à S. Mather. Rapin mil huit cent



Noms, profession et

filis de Payerne le 31 Décembre 1902

domicile des parents :

et de Un double a été remis le 2 janvier 1903 à l'au:

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>e</sup> Autorité cantonale en exécution de l'article 2 de

Lieu d'origine et de domicile :

de la Loi. domiciliée à

Etat civil :

L'officier de l'état civil de Payerne  
S. Mather. Rapin



Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et

fille de Payerne le 2 Janvier 1903

domicile des parents :

et de

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1  
Scolari-Francey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Scolari Alfredo Maurizio, maçon

de Cavallizio, province de Novare, Italie domicilié à Payerne

célibataire

né à Cavallizio le vingt quatre Mai — mil huit cent septante sept

fils de Giacomo Scolari, maréchal

et de Forinoli Giuditta, domiciliés à Cavallizio

2° Francey Marie Joséphine, ouvrière à la Condenserie

de Montagny les Monts (Triboung) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Gallon le seize Septembre — mil huit cent quatre vingt deux

fille des défunts Nicolas Francey

et de Marie Philomène née Couchemann

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le dix neuf, à Payerne le vingt deux Novembre et à Cavallizio les trente Novembre et sept Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Payerne et Montagny les Monts et Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et à l'officier de l'état civil de Montagny les Monts.

Signatures des époux :

Scolari Alfredo

Joséphine Scolari

Signatures des témoins :

Nicola Enriolo à Payerne

Luigi Aldrate

à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

N° 1 le 12 Janvier 1903  
Chancellerie d'Etat

N° 2

Zuber et Sador ni Buache

Aujourd'hui trente Janvier mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Zuber Joseph Theodore, Chef de train

Lieu d'origine et de domicile :

de Eriswyl (Romanel) et Billy domicilié à Sausanne

Etat civil :

Veuve de Sophie née Seitrequin dès le onze Avril mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

né à Sausanne le huit Juin mil huit cent quarante trois

Noms, profession et

fil des défunts Jean Daniel Zuber

domicile des parents :

et de Anna Benicte née Marssine

Nom et profession de l'épouse :

2° Sador née Buache Marie Louise, tailleurse

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet domiciliée à Payerne

Etat civil :

Veuve de Charles Jules Sador dès le six Avril mil huit cent nonante

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt huit Mars mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fille des défunts David Samuel Buache

domicile des parents :

et de Julie Susanne née Matter

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois à Billy le quatre à Bullet et Eriswyl le cinq et à Sausanne le six Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne.

Signatures des époux :

Theodore Zuber  
Louise Zuber

Signatures des témoins :

Emile Zuber à Sausanne  
J. Zuber à Sausanne

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Eriswyl, Romanel, Sausanne et Bullet.

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapin

N° 3

Schönenberger-Helvy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier mil neuf cent trois -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schönenberger Jean, ouvrier à la Condenserie

de Krichinyl, état civil de Saupen, (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Frez le vingt six Septembre - mil huit cent huitante

fils de Jean Schönenberg, agriculteur à Cormonde

et de Marie Frey

2° Helvy Bertha, cuisinière

de Cordast (Fribourg) domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Cordast le quatorze Février mil huit cent huitante deux

fille de Johann Rudolf Helvy, agriculteur à Cordast

et de défunte Anna Maria Hassler

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt sept, à Saupen le vingt neuf et à Cordast le trente Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Saupen, Cordast et Payerne.

Signatures des époux :

Schönenberger Jean

Bertha Helvy

Signatures des témoins :

Schwab Gottlieb

Emile Bala

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Saupen et Gurmels.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Requin

N° 4.  
Page. Siardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février ~~mil neuf cent trois~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Page Etienne Vincent dit Sidore, charpentier  
de Chatonnaye (Fribourg) — domicilié à Payerne —  
célibataire

né à Chatonnaye le dix Juin — mil huit cent septante sept —  
fils de défunt Martin Page —  
et de Marie Rosalie née Maradon, domiciliée à Lechelles.

2° Siardet Louise Adèle, cigareuse —  
de Front (Fribourg) — domiciliée à Payerne —  
célibataire

née à Front le sept Février — mil huit cent septante sept —  
fille de Lucien Siardet, journalier —  
et de Marie née Brasey, domiciliés à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Chatonnaye, Front, et Payerne  
les quinze et dix sept Janvier mil neuf cent trois. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Chaton-  
naye, Front et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Front et Chatonnaye.

Signatures des époux :

Page Sidore

Page Adèle

Signatures des témoins :

Mos Puy à Lechelles  
Siardet à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxime - Repin

N° 5

Bourgeois - Gallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bourgeois Albert, ouvrier à la Condenserie  
de Courtilles domicilié à Payerne  
veuf d' Eugénie née Pilliard dès le seize Novembre mil neuf cent  
un

né à Pontisère Lucens le vingt neuf Juin mil huit cent septante  
fils de Pierre Daniel Bourgeois, agriculteur  
et de Louise Malvina née Rey, domiciliés à Lucens

2° Gallon Léa, ouvrière à la Condenserie  
de Mollondins domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le trente un Décembre - mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Jean Louis Gallon, cultivateur  
et de Louise Julie née Terrin, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Courtilles et Mollondins le seize  
et à Payerne le dix sept Janvier mil neuf cent  
trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
acte de décès d'Eugénie Bourgeois née  
Pilliard et publications de mariage  
à Courtilles, Mollondins et  
Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Lucens et Mollondins.

Signatures des époux :

Bourgeois Albert  
Léa Bourgeois

Signatures des témoins :

Charles Durussel à Payerne  
Hans Müller à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Meyner - Repin



N° 6

Villommet-Dicotterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Février

mil neuf cent trois

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villommet Aimé, ouvrier à la condenserie

de Payenne domicilié à Payenne

Veuf de Marie Louise née Doudin des le vingt sept mai  
mil neuf cent unné à Payenne le premier Janvier mil huit cent septante cinq  
fils de François Villommet, agriculteur à Payenne

et de défunte Marie Louise née Sounez

2° Dicotterd Marie, ouvrière à la Condenserie

de Auboranges (Fribourg) domiciliée à Payenne

celibataire

née à Chandon le vingt Octobre — mil huit cent septante cinq

fille de défunt Placide Jean Baptist Dicotterd

et de Philomène née Krebs ménagère à Payenne.

Les publications ont eu lieu à Auboranges le seize et à Payenne  
le dix sept Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Marie Louise Villommet née Doudin et publications de mariage à Payenne et Auboranges.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Promasens.

## Signatures des époux :

Aimé Villommet

Marie Villommet

## Signatures des témoins :

M. Villommet, à Payenne

Benoît Favet à Payenne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rappin

N° 7  
 Säderrmann-Senseyres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février ~~mil neuf cent trois~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Säderrmann Léon, agriculteur

de Sutzelflin (Berne) domicilié à Etrablos <sup>2</sup> Bayeme

célibataire

né à Etrablos <sup>2</sup> Bayeme le douze Décembre mil huit cent septante trois

fils de défunt Charles Frédéric Säderrmann

et de Marie Hirchofer, ménagère à Etrablos

2° Senseyres Marie Louise, ménagère

de Corcelles le Forat domiciliée à Bayeme

célibataire

née à Bayeme le vingt deux Décembre mil huit cent septante cinq

fille de Charles François Senseyres, agriculteur à Bayeme

et de défunte Susanne Rossier

Les publications ont eu lieu à Corcelles le Forat le vingt trois et

Sutzelflin et Bayeme le vingt quatre Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Sutzelflin et Corcelles le Forat et Bayeme.

Signatures des époux :

Léon Säderrmann

Marie Säderrmann

Signatures des témoins :

Ney Oscar à Etrablos

Henri Senseyres à Bayeme

L'officier de l'état civil :

S. Maxther. Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Sutzelflin et Corcelles le Forat à Propres.

Par jugement du Tribunal civil du district de Bayeme, du 19 Février 1912, déclaré définitif le 21 Mars 1912, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit à la femme de se remarier avant le délai d'une année.

Bayeme le 16 avril 1912  
 L'officier de l'état civil  
 S. Maxther. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 16 avril 1912

N° 8  
 Sioget - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil neuf cent trois —  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sioget Frédéric, tonnelier

de Combremont le Petit domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le dix sept Septembre mil huit cent septante trois

fils de Susette Marianne Sioget, domiciliée à Corcelles

et de

2° Rapin Augusta Rosine, cuisinière

de Payerne domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le dix Janvier — mil huit cent quatre vingt deux

fille de Emile Edouard Louis Rapin, ferblantier —

et de Anna née Haef, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon et Payerne le dix sept  
 et à Combremont le Petit le dix huit Janvier mil  
 neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
 cations de mariage à Combre-  
 mont le Petit, Payerne et  
 Yverdon.

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Combremont le Grand et  
 Yverdon.

Signatures des époux :

Frédéric Sioget

Augusta Rapin

Signatures des témoins :

Alois Brossy à Payerne

Christian Beyeler à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathy - Rapin

N° 9  
Hämmerli - Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hämmerli Ernest, ouvrier tuteur

de Vinelz (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Bollion (Fribourg) le vingt huit novembre mil huit cent trente deux

fils de David Samuel Hämmerli, journalier

et de Marie Anna Scheuny, domiciliés à Montagny la Ville

2° Besson Marie Louise, lingère

de Freytorens domiciliée à Payerne

célibataire

née à Mézery le quinze août — mil huit cent trente cinq

fille de Emile Besson, condenseur

et de Lina née Bron, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre, à Vinelz et Freytorens le vingt cinq Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse mineure, et publications de mariage à Vinelz, Freytorens et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Vinelz et Combre : mont le Grand.

Signatures des époux :

Hämmerli Ernest

Louise Hämmerli

Signatures des témoins :

Jules Dandin à Payerne

Emil Linder à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Rogin

N° 10

Seresche et Burtin  
née Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars

mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Seresche Jules Emile, horloger

de Ballaigues domicilié à Payerne

Veuf de Louise née Chevalley des le dix sept août mil-  
neuf cent unné à Ballaigues le trente Juin — mil huit cent cinquante cinq  
fils de Marc Samuel Seresche à Ballaigues

et de défunte Jeanne née Bernay

2° Burtin née Chevalley Elise, minegère

de Meinier (Genève) domiciliée à Genève

Veuve de Louis Etienne Burtin des le six Mars mil  
neuf cent deuxnée à Granges le seize Août — mil huit cent soixante cinq  
fille de défunt Daniel Chevalley

et de Marguerite née Burtin, domiciliée à Granges.

Les publications ont eu lieu à Meinier et Genève le douze, à  
Ballaigues et Payerne le quatorze Février mil neuf-  
cent trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et les actes de décès de chacun de leur  
premier conjoint et publications de  
mariage à Ballaigues, Payerne, Mei-  
nier et GenèveCommuniqué : à l'officier de l'état  
civil de Ballaigues et au Bureau Con-  
suel d'état civil à Genève

Signatures des époux :

Jules Seresche Emile

Elise Seresche

Signatures des témoins :

Sylvain Christen <sup>Morimay</sup>  
à Payerne  
Henri Gentil à Corcelles

L'officier de l'état civil :

Dr. Maxime Ropin

N° 11  
Bastian Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bastian Charles Frédéric, employé au chemin de fer  
de Monnaz domicilié à Payerne  
célibataire

né à Bienne le sept Octobre mil huit cent septante cinq  
fils de défunt Charles Gottlieb Bastian  
et de Cécile Marie Schaltenbrand née Schindler à Payerne  
2° Ferrin Louise Rose, lingère  
de Payerne domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le dix huit Octobre — mil huit cent huitante —  
fille de César Ferrin, agriculteur  
et de Rose Suzanne Hoffer, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Monnaz le douze et à Payerne  
le quatorze Février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et  
publications de mariage à Mon-  
naz et Payerne.

Communiqué : à l'officier de  
l'état civil de Monnaz

Signatures des époux :

C. Bastian  
L. Bastian

Signatures des témoins :

Ferrin César à Payerne  
Henri Pensyres-Ferrin  
à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 12  
Sieber. Sciler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mars — mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sieber Ernst, fromager

de Dieterswil (Commune de Rapperswil, Berne) domicilié à Payerne

Célibataire

né à Scivil (Rapperswil) le quinze Juillet — mil huit cent huitante un —  
fils de Rosine Sieber, domiciliée à Schwarzenbourg

et de

2° Sciler Emma

de Seedorf (Berne) domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Seedorf le deux Février — mil huit cent huitante un —  
fille de Niklaus Sciler, agriculteur

et de Anna Maria née Bangert, domiciliés à Seedorf

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit Février, à  
Rapperswil le premier et à Seedorf le deux Mars mil  
neuf cent trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés  
et publications de mariage à Rapperswil,  
Seedorf et Payerne.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Rapperswil et Seedorf.

Signatures des époux :

Ernst Sieber

Emma Sciler

Signatures des témoins :

Wilhelm Kwakler

Alfred Heiniger

bons deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Maxner, Requin

N° 13  
 Forestier-Lbinden

Aujourd'hui vingt trois mars mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Forestier, Eugène Louis, employé,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully & Lully domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le treize juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Henri Louis Forestier, maçon,

domicile des parents :

et de Elisabeth Glatz, domiciliés à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Lbinden, Anna, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Bern) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kriechenmühl le onze juin mil huit cent septante huit

Noms, profession et

filles de défunt Gottlieb Lbinden

domicile :

et de Anna Barbara née Duschi, domiciliés à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully, Lully & Guggisberg  
le quatre mars et à Payerne, le sept  
mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications à Payerne,  
Cully, Lully, Guggisberg  
et extrait de naissance  
de la fiancée.

Signatures des époux :

Eugène Forestier

Anna Forestier

Signatures des témoins :

Benjamin Savary

Albert Jan.

*tous deux à Payerne*

L'officier de l'état civil :

Jules Courty  
Remplacant

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Cully,  
Lully & Guggisberg



N° 14  
Tomini, HertelAujourd'hui onze avril ~~mil neuf cent trois~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Tomini Jules César, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domicilié à Corges rive Payerne

Etat civil :

veuf de Elise Marie née Savary des le dix huit novembre  
mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à Corges (Payerne) le vingt neuf avril mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fils des défunts Louis Abram Tomini

domicile des parents :

et de Jeanne Esther Gauthier

Nom et profession de l'épouse :

2° Hertel Rosette

Lieu d'origine et de domicile :

de Häutligen (Berne) domiciliée à Corges rive Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Frauenkappelen le dix huit novembre mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fille de Christian Hertel

domicile des parents :

et de défunte Rosina née Michel

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Münsingen le dix neuf et à Payerne  
le vingt un Mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte  
mortuaire d'Elise Marie Tomini née  
Savary et autorisation de l'épouse du Con-  
seil Communal de Häutligen et de l'auto-  
rité cantonale de Fribourg, pièces admises  
par le Département de Justice et PoliceCommuniqué : à l'officier de l'état civil  
de Münsingen.

Signatures des époux :

Jules César Tomini

Rosette Tomini

Signatures des témoins :

Lott et L'Yhorse à Payerne

Guichard Douard

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathieu Rappin

N° 15

Pradervand - Fivas

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pradervand Gustave Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Louis Felix Pradervand, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Nancy Medeleine Marti, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Fivas Victorine Marie \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de César Fivas, agriculteur à Payerne \_\_\_\_\_

domicile :

et de défunte Marie Louise Savary \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le vingt.  
 huit Mars mil neuf cent trois. - \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Corcelles  
 et Payerne.

Signatures des époux :

Louis Pradervand  
 Victorine Pradervand

Signatures des témoins :

Henri Gingins à Payerne  
 Constant Gingins à Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de Corcelles.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Ropin

N° 16

Guye Wanzenried

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril — mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guye Henri, journalier

des Sérières et La Côte aux Fées — domicilié à Payerne

célibataire

né à Nœnètel le vingt sept Mai — mil huit cent septante cinq —

fils des défunts Henri Louis Guye

et de Louise Elisabeth vic Fagne

2° Wanzenried Marie, polissuse

de Horrenbach et Duchen (Berne) — domiciliée à Montilier près Morat

célibataire

née à Nœnègg le vingt cinq Février — mil huit cent soixante cinq —

fille de Anna Barbara Wanzenried

et de

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre, aux Verniers le cinq à La Côte aux Fées, à Schwargenegg et Montilier le six avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de réponses des époux et publications de mariage aux Verniers, La Côte aux Fées, Schwargenegg, Montilier et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil des Verniers, Côte aux Fées, Schwargenegg et Morat.

Signatures des époux :

Henri Guye  
Marie Guye

Signatures des témoins :

Frédéric Matthys  
Fritz Fagne

Eous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 17  
Bossy-Balotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bossy François, agriculteur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le treize avril mil huit cent septante cinq

fils de Benjamin François Bossy, agriculteur

et de Marianne Henriette Cherbuin, domiciliés à Payerne

2° Balotton Elise + 12.5.45

de Vallorbes et Morges domiciliée à Payerne

célibataire

née à Sevey le dix août mil huit cent quatre vingt

fille de défunt Jules Balotton

et de Elise née Savary, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Vallorbes et Morges le premier  
et à Payerne le quatre avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à Payerne  
Vallorbes et Morges.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Vallorbes et Morges.

Signatures des époux :

François Bossy

Elise Bossy

Signatures des témoins :

Kottier Joseph, à Payerne

Bouche Massier à id

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N<sup>o</sup> 18.  
Nobel. Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril — mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nobel Joseph Alois, vannier  
de Mörschmühl (St. Gall) — domicilié à Ménières —  
Célibatairené à Eschingg le huit Juin — mil huit cent trente un  
fils de Joseph Alois Nobel, vannier  
et de Maria Barbara née Grass, domiciliée à Ménières  
2<sup>o</sup> Muller Herman Emma  
de Stusslingen (Solure) — domiciliée à Payerne —  
Célibatairenée à Gletterens le seize Novembre, mil huit cent quatre vingt trois  
fille de Hermann Muller, vannier  
et de Louise Maredon, domiciliés à Payerne —  
Les publications ont eu lieu à Mörschmühl, Ménières, Stusslingen  
le premier et à Payerne le quatre avril mil neuf cent  
trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Ménières.

/

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Mörschmühl, Ménières  
et Stusslingen

Signatures des époux :

Alois Nobel  
Emma Nobel

Signatures des témoins :

Diethelm Horri  
Joseph Charles Meyer  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin

N° 19  
Niggeler - Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril — mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Niggeler Arnold, négociant  
de Grossaffoltern (Berne) domicilié à Romont  
veuf de Marie Louise née Dubois dès le huit Septembre mil  
neuf cent deux

né à Carberg le deux août — mil huit cent soixante trois —  
fils de feu Samuel Niggeler  
et de Marie née Hünz, domiciliée à Fribourg

2° Perrin Elise, modiste  
de Payerne domiciliée à Payerne  
celibataire

née à Payerne le dix Septembre mil huit cent cinquante six  
fille des défunts Jules Perrin  
et de Susette Bettine née Flousson

Les publications ont eu lieu à Romont le vingt six, à Payerne  
le vingt huit et à Grossaffoltern le vingt neuf Mars mil  
neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Romont.

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Grossaffoltern et  
de Romont.

Signatures des époux :

A. Niggeler  
Elise Niggeler

Signatures des témoins :

H. Fermond à Payerne  
J. Faucher id

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Perrin

N° 20

Gardon. Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gardon Joseph Ernest, ouvrier à la Condenserie

de Cugy (Triboung) domicilié à Bayerne

célibataire

né à Cugy le vingt avril mil huit cent soixante deux

fils de Célestine Gardon

et de

2° Gaillard Rodose Madeline, tailleurse

de Villers d'Avy, Pont en Ogoz, La Roche, Pont la Ville, et Avy devant Pont / domiciliée à Bayerne

célibataire

née à Avy devant Pont le deux août mil huit cent septante six

fille de Jules Gaillard, cafetier à Bossoneus

et de défunte Elise née Ferre

Les publications ont eu lieu à Cugy, La Roche et Pont la Ville le dix, à Villers d'Avy, Pont en Ogoz, Avy devant Pont et Bayerne le onze avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Cugy, La Roche, Pont la Ville, Villers d'Avy, Pont en Ogoz, Avy devant Pont et Bayerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Cugy, La Roche, Avy devant Pont, et Pont la Ville.

## Signatures des époux :

Joseph Gardon  
Rodose Gaillard

## Signatures des témoins :

Charles Godel à Bayerne  
Ernest Coues à Corcelles

## L'officier de l'état civil :

S. Mathias Rapin

N° 21  
 Pidoux. Randin

Aujourd'hui vingt neuf avril ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

Nom et profession de l'époux :

1° Pidoux Herbert Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villers le Comte domicilié à Villers le Comte

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villers le Comte le dix Février — mil huit cent septante

Noms, profession et

fil de Pierre Jules Pidoux, agriculteur

domicile des parents :

et de Scanne veuve Favre, à Villers le Comte

Nom et profession de l'épouse :

2° Randin Celina

Lieu d'origine et de domicile :

de Rances domiciliée à Neyrus

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Neyrus le vingt neuf Octobre — mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de feu Marc Louis Randin

domicile :

et de Sydie veuve Bulloz à Neyrus

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villers le Comte et Neyrus le premier  
 et à Rances le deux avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezey

Signatures des époux :

Pidoux H. Herbert  
Celina Randin

Signatures des témoins :

Eug. Martin à Neyrus  
Jean Bachez à Grand

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Denezey à Neyrus et de Baulmes.

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapi



N° 22

Cosendai - Siquerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cosendai Jules, cafetier et boucherde Gassel domicilié à Combremont le Grandcélibatairené à Gassel le vingt octobre mil huit cent septante sixfils de Jean Daniel Cosendai, décédéet de Suzette née Cosendai, à Gassel2° Siquerat Rose Carolinede Combremont le Grand domiciliée à Combremont le Grandcélibatairenée à Combremont le dix huit Juin mil huit cent quatrevingt troisfille de Abram Daniel Louis Siqueratet de Mary née Peytrignet à Combremont le GrandLes publications ont eu lieu à Combremont le Grand le dix neuf  
et à Gassel le vingt quatre avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état  
civil de Combremont le Grand

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Granges et Combremont  
le Grand.

Signatures des époux :

Jules Cosendai  
Caroline Cosendai

Signatures des témoins :

Alexis Abbal Combremont  
à Payame  
Colomb Eugène à Payame.

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathieu Requin

N° 23

Ullmann. Capt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ullmann Jean Samuel

de Affoltern (Berne) domicilié à Payerne

veuf de Marie Elisabeth dite Louise née Gollberger des  
le vingt deux Octobre mil neuf cent deux

né à Etrabaz Payerne le douze Novembre mil huit cent trente neuf

fils des défunts Jean Ullmann

et de Jeanne Rose née Pasche

2° Capt Marie Louise

du Chenit domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Foy le quinze Février mil huit cent soixante quatre

fille de défunt Julien Capt

et de Sydie Savin, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Affoltern et au Sentier le dix sept  
et à Payerne le dix huit avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et acte de décès de Marie Elisabeth  
dite Louise Ullmann née Gollberger.

Signatures des époux :

J. Ullmann  
Marie Ullmann

Signatures des témoins :

J. Samuel Vicentini à Payerne.  
Antoine Bonnavari à Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil d'Affoltern, in Emmental et au  
Sentier.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 24

Jouve. Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

# devenue de nationalité française suivant procès-verbal de la sous-préfecture de Puy-en-Vie le 30.7.1941, frère procréé au décès de l'époux à Puy-en-Vie le 26.12.1941

Aujourd'hui dix huit mai mil neuf cent trois - mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jouve Giovanni Alfredo, maître d'hôtel de Luserna-San-Giovanni (province de Turin, Italie) domicilié à Cannes (France) - Célibataire

né à Luserna-San-Giovanni le sept Juillet - mil huit cent septante quatre fils de Jouve Giovanni et de Giulia Revel, domiciliés à Cannes et de Rapin Rosine Anna de Corcelles près Puy-en-Vie - domiciliée à Puy-en-Vie - Célibataire

née à Puy-en-Vie le onze avril - mil huit cent huitante un - fille de défunt Jean Aimé Rapin et de Rosine Chevalley, domiciliée à Puy-en-Vie.

Les publications ont eu lieu à Puy-en-Vie et Corcelles le vingtun, à Cannes le vingt deux Février et à Luserna-San-Giovanni les huit et quinze Mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, publications de mariage à Corcelles et Puy-en-Vie et autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Jouve

Anna Jouve

Signatures des témoins :

Alhamoud à Puy-en-Vie

Rapin-Métray à P.

L'officier de l'état civil :

S. Maxher-Rapin

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Corcelles et en deux doubles à la Chancellerie d'Etat à Luserna

N° 25  
Tonini-Nobel

Aujourd'hui vingt huit Mai mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Tonini Vincenzo, vannier

Lieu d'origine et de domicile :

de Insone (Tessin) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Insone le huit Janvier mil huit cent trente une

Noms, profession et

de Vincenzo Tonini

domicile des parents :

et de Giuseppina Garinoz, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Nobel Maria Barbara

Lieu d'origine et de domicile :

de Morschwyl (St. Gall) domiciliée à Ménières (Fribourg)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dompierre le quatre Décembre - mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

de Joseph Alois Nobel, vannier

domicile :

et de Maria Barbara née Graff, domiciliés à Ménières

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ménières le dix, à Payerne et Morschwyl le onze et à Insone le seize avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse mineure et publications de mariage à Insone, Payerne, Morschwyl et Ménières.

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Insone, Morschwyl, et Ménières

Signatures des époux :

X (L'époux ne sachant pas écrire a fait une croix, l'atteste.)  
Marie Tonini

Signatures des témoins :

Nobel Josef à Ménières  
Joseph Meyer, à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxher. Razin

N° 26

Hörisberger-Gründer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hörisberger Frédéric, teneur

de Auswil (Berne) domicilié à Sancy

célibataire

né à Houtwil le premier Octobre mil huit cent septante quatre

fils de Jean Hörisberger, agriculteur à Auswil

et de Elise Ludi au dit lieu

2° Gründer Bertha, employée à la Condenserie

de Vichigen (Berne) domiciliée à Sancy

célibataire

née à Franchthal le huit Mars mil huit cent septante un

fille des défunts Christian Gründer

et de Marianne Rothlisberger

Les publications ont eu lieu à Sancy le deux à Rombach le quatre  
à Vichigen le cinq et à Sancy le neuf Mai mil  
neuf cent trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Sancy.

Signatures des époux :

Frédéric Hörisberger

Bertha Gründer

Signatures des témoins :

Hermann Lang à Sancy

Gottfr. Heimiger

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Rombach, Vichigen et  
Sancy.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner - Requin

N° 27  
Gallon-Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallon Louis Frédéric, ouvrier à la Condenserie  
de Mollondins domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le vingt-six Avril mil huit cent septante huit  
fils de Jean Louis Gallon, cultivateur  
et de Louise Julie née Terrin, domiciliés à Payerne

2° Meylan Ida Angelle, ouvrière à la condenserie  
du Lieu domiciliée à Fétigny (Fribourg)  
célibataire

née à Honnin le onze Février mil huit cent septante neuf  
fille de Ulysse Meylan, tisserand  
et de Marie Catherine Eugénie née Gavary à Fétigny

Les publications ont eu lieu au Lieu et à Fétigny le douze,  
à Mollondins le quatorze et à Payerne le seize  
Mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Mollondins, au Lieu  
et Payerne.

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Mollondins du Lieu  
et Fétigny.

Signatures des époux :

Louis Gallon.  
Angèle Meylan.

Signatures des témoins :

Arnold Meylan à Payerne  
Louis Blanc à Payerne

L'officier de l'état civil :

St. Mathur. Rapin

N° 28

Husson - Gingin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Husson Jules, relieur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq

fils de défunt Henri Louis Husson \_\_\_\_\_

et de Marie née Favre, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Gingin Emma Adèle \_\_\_\_\_

de Eclépens \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt deux octobre mil huit cent septante cinq

fille des défunts Jean Louis Gingin \_\_\_\_\_

et de Jenny Adèle née Berger \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eclépens le sept et à Payerne  
le neuf Mai mil neuf cent trois \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
cations de mariage à Eclépens  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de La Sarraz.

Signatures des époux :

Jules Husson

Adèle Gingins

Signatures des témoins :

Oscar Baumgartner à Payerne

Ernest Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathias Rogin

N° 29  
 Pasteur. Woeber

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Pasteur Marc Louis, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le sept Mai mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Augustine Anna Pasteur, ménagère, domiciliée à

domicile des parents :

et de Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Woeber Pauline Fridoline, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Guin et Montagny les Monts domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Billarey le vingt Août mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Auguste Woeber, agriculteur

domicile :

et de Marie née Pillonel, domiciliées à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Croix, Guin et Montagny les Monts le quatorze et à Payerne le seize Mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à St. Croix, Guin Montagny les Monts et Payerne.

Signatures des époux :

Marc Pasteur  
 Pauline Pasteur

Signatures des témoins :

Pasteur Samuel à Payerne  
 Pittet Louis à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de St. Croix, Düringen et Montagny les Monts.

L'officier de l'état civil :

S. Marthe Rapin



N° 30

Forestier - Hey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier Jules Louis, ouvrier à la Condenserie

de Cully et Lutry domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt trois Mars mil huit cent huitante

fils de Henri Louis Forestier, maçon

et de Elisabeth nee Glatz, domiciliés à Payerne

2° Hey Louisa Marguerite, ouvrière à la Condenserie

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le quatre Février mil huit cent septante huit

fille de Louise Hey, ménagère, domiciliée à Payerne

et de

Les publications ont eu lieu à Lutry le treize, à Cully le quatorze  
et à Payerne le seize Mai mil neuf cent troisAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'époux et  
publications de mariage à Cully, Lutry  
et Payerne.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Cully et Lutry.

Signatures des époux :

Jules Forestier  
Louisa Forestier

Signatures des témoins :

C. Niffenegger  
C. Ruacho  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 31

Gomini et Tonnes  
nié Brossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juillet ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre ving~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gomini Abram Henri, agriculteur  
de Payerne domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le vingt trois août — mil huit cent septante trois —  
fils de Louis Benjamin Gomini, agriculteur  
et de défunte Isame Beniette Christinat

2° Tonnes Marie Anna nié Brossy ménagère  
de Yvonand domiciliée à Payerne  
Veuve de Paul Henri Tonnes d's le trois février mil huit cent  
nonante six

née à Payerne le premier novembre — mil huit cent soixante cinq —  
fille de Auguste Brossy, agriculteur  
et de Marie Anna Bossy, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt sept et à Yvonand  
le vingt huit Juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
acte de décès de Paul Henri  
Tonnes.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil d'Yvonand.

Signatures des époux :

Abram Gomini  
Marie Gomini

Signatures des témoins :

César De Dompierre à  
Yvonand  
Isaac Gilliaud à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Marcher, Requin

N° 32  
**Bornand-Schwenter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juillet mil neuf cent trois  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bornand Georges Hermann**, voyageur de commerce

de **St. Croix** domicilié à **Sausanne**

**Célibataire**

né à **Chaux de Fonds** le vingt sept Aout mil huit cent septante quatre

fil de **Paul Louis Bornand**, horloger

et de **Elise** née **Besse**, domiciliés à **St. Croix**

2° **Schwenter Emma**

de **St. Stephan (Berne)** domiciliée à **Matten (Berne)**

**Célibataire**

née à **Matten** le seize Février mil huit cent septante six

fille de **Jen Christian Schwenter**

et de **Maria** née **Bühlmann** à **Matten**

Les publications ont eu lieu aux Granges de **St. Croix** et **Sausanne** le vingt-sept, à **St. Stephan** le vingt huit, à **St. Croix** le vingt-neuf et à **Matten** le trente Juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de **Sausanne**.

*(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no other pieces were deposited.)*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de **St. Croix**, **Sausanne**, **St. Stephan** et **Gsteig à Interlaken**.

Signatures des époux :

*(Signature of Bornand)*

*(Signature of E. Bornand)*

Signatures des témoins :

*(Signature of witness: Schum à Payerne)*

*(Signature of witness: Eug. Menétrey)*

L'officier de l'état civil :

*(Signature of L. Maxime Repin)*

N° 33

Bachmann-Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bachmann Joseph, voyageur de commerce  
de Knütwil (Lucerne) domicilié à Bâle  
célibataire

né à Knütwil le vingt deux Février - mil huit cent septante sept  
fils de défunt Joseph Bachmann  
et de Christine née Güt à Ruswil

2° Givel Elva Eugénie  
de Payerne domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Payerne le vingt deux Février - mil huit cent septante neuf  
fille de défunt Michel Givel  
et de Fanny Sophie née Regamey à Payerne

Les publications ont eu lieu à Bâle et Payerne le treize et à  
Knütwil le dix huit Juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Bâle.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Knütwil et Bâle

Signatures des époux :

J. Bachmann  
Elva Bachmann

Signatures des témoins :

Paul Scholten  
Emile Harti  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mather-Rapin

D'une communication de la Chancellerie du Canton de Bâle Ville, il ressort que Bachmann Joseph est devenu bourgeois de la Commune de Bâle tout en conservant la bourgeoisie de Knütwil, par décision du conseil exécutif du 13 octobre 1917.

Jusqu'au 27 Décembre 1917

L'officier de l'état civil

S. Mather-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Knütwil

N° 34

Tenthorey-Serrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le Tribunal du district de Payerne par jugement du 18 Décembre 1916, déclaré définitif et exécutoire le 23 Février 1917, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Tenthorey-Serrin, inscrite en date du 23 Février 1917, et a désigné les deux époux comme époux coupables et a fixé à une année le délai pendant lequel ils ne pourront se remarquer.

Inscrite le cinq Mars mil-neuf cent dix sept par ordre du département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
S. Mathier. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 5. III. 1917

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent trois

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tenthorey Jules Louis, imprimeur

de Seigneux et Dompierre domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt quatre Février - mil huit cent soixante huit -

fils de Abram Henri Tenthorey à Payerne

et de défunte Jeanne Susanne Marguerite née Emery

2° Serrin Elisa Sophie, modiste

de Ependes domiciliée à Payerne

célibataire

née à Chavannes de Bogis le vingt huit Février mil huit cent soixante huit -

fille de Jean Louis Serrin, entrepreneur

et de Jenny Marie née Doudin domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre, à Dampierre et Ependes

le cinq et à Seigneux le six Juillet mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Seigneux Dompierre, Ependes et Payerne.

Signatures des époux :

Jules Tenthorey  
Elisa Tenthorey

Signatures des témoins :

H. Tenthorey  
César Tomini fils  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villayel, Lucens et Belmont.

N° 35

Ibinden. Lcu

Aujourd'hui sept Août

mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Ibinden Gottfried, chauffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kricnemyl le onze août mil huit cent septante trois

Noms, profession et

de défunt Gottlieb Ibinden

domicile des parents :

et de Anna Barbara Büschi, ménagère à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Lcu Lina Bertha, ouvrière à la Condenseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Rohrbach (Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le deux Mars mil huit cent trente un

Noms, profession et

de défunt Frédéric Lcu

domicile :

et de Rosalie Buhin, ménagère à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg et Rohrbach le dix et à Payerne le onze Juillet mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de Naissance de l'époux et publications de mariage à Guggisberg, Rohrbach et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Guggisberg et Rohrbach.

Signatures des époux :

Gottfried Ibinden  
Lina Ibinden

Signatures des témoins :

Jakob Meyer à Payerne  
Jean Hartmann à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Rapin

N° 36

Bovard-Rothen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovard Alfred, typographe

de Villetta domicilié à Payerne

Celibataire

né à Payerne le vingt neuf Mai mil huit cent septante neuf

fils de défunt Abram Bovard

et de Rosette Susette nie Gaillet, domiciliée à Lansanne

2° Rothen Marie Louise, ménagère

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Payerne

Celibataire

née à Taillioz (Payerne) le trente un Octobre mil huit cent septante trois

fille de défunt Jean Rothen

et de Isaline Tradervand, domiciliée à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Villetta, Guggisberg et Payerne le premier août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et pu-  
blis trois de mariage à Villetta  
Guggisberg et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Villetta à Cully et de Guggis-  
berg.

Signatures des époux :

A Bovard

L<sup>re</sup> Bovard

Signatures des témoins :

G. Arbischer à Payerne

Justine Cherbein à Cully

L'officier de l'état civil :

Le Maire - Ropin

N° 37  
Duc - Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Adolphe, agriculteur

de Villars-Bramard domicilié à Cerniaz

célibataire

né à Villars-Bramard le huit Janvier - mil huit cent huitante

fil de défunt Constant Duc

et de Marie Louise nie Duc

2° Jaquier Lina Aline

de Sucherens domiciliée à Villars Le Comte

Célibataire

née à Freytorrens le six Mars - mil huit cent huitante trois

fille de Aimé Jaquier, agriculteur

et de Héléne nie Cornut à Villars Le Comte

Les publications ont eu lieu à Villars Le Comte le vingt cinq, à Sucherens le vingt sept, à Cerniaz et Villars-Bramard le vingt neuf Juillet mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villarszel

*(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no other pieces were deposited.)*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villarszel, Moudon et Denezy.

Signatures des époux :

Adolphe Duc

Lina Duc

Signatures des témoins :

Edmond Duc à Villars Bramard

Alfred Lauthay à Seignoux

L'officier de l'état civil :

L. Mathis-Ropin



N° 38  
Porchet-Lador

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porchet Emile, chocolatier \_\_\_\_\_

de Nas \_\_\_\_\_ domicilié à Orbe \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nas le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fils de Henri Porchet, journalier \_\_\_\_\_

et de Susanne Louise Guex, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Lador Elisa, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Bullet \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fille de François Théodore Lador, menuisier \_\_\_\_\_

et de Fanny Marianne Bossy, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Orbe et Bullet le quatorze à  
Nas le quinze et à Payerne le dix huit Juillet mil neuf  
cent trois \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil d'Orbe.

Signatures des époux :

Emile Porchet

Elisa Porchet

Signatures des témoins :

François Hornant

Henri Lador

tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sr. Maxime Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Fay, Orbe et Bullet

N° 39  
Cornamusaz - Haldi

Aujourd'hui vingt quatre Août — mil neuf cent trois —  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Cornamusaz Henri, menuisier  
Lieu d'origine et de domicile : de Frey domicilié à Sayerne  
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Frey le vingt cinq Octobre — mil huit cent septante cinq —  
Noms, profession et domicile des parents : fils de Emile Cornamusaz, journalier  
et de Rosette née Cachim, domiciliés à Yverdon

Nom et profession de l'épouse : 2° Haldi Maria Elisabeth, repasseuse  
Lieu d'origine et de domicile : de Saanen (Berne) domiciliée à Sayerne  
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Saanen le trois novembre — mil huit cent huitante —  
Noms, profession et domicile : fille des défunts Johannes Haldi  
et de Maria Elisabeth Schwenter

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Gessenay le trente, à Frey le  
trente un Juillet et Sayerne le premier Août mil  
neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Extraits de naissance et publi-  
cations de mariage à Frey, Ges-  
senay et Sayerne.

Signatures des époux :  
Henri Cornamusaz  
Elise Cornamusaz

Signatures des témoins :  
Constant Monod  
Emile Hausener  
tous deux à Sayerne

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Frey et Gessenay.

L'officier de l'état civil :  
L. Mathys - Repin

N° 40

DeDompierre-Serrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° DeDompierre Victor, agriculteur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le dix Juin mil huit cent huitante

fils de François Benjamin DeDompierre, bourgeois Communal à Payerne

et de défunte Marianne Emma Roulet

2° Serrin Louisa

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le dix huit Septembre mil huit cent huitante

fille de défunt François Daniel Serrin

et de Louise née Cherbuin, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt neuf Août.  
mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publication de mariage à Payerne

Communi-  
qué :

Signatures des époux :

Victor de Dompierre

Louisa de Dompierre

Signatures des témoins :

L. Perclon à Payerne

DeDompierre à Lully

L'officier de l'état civil :

L. Mathier Serrin

N° 41

Fivaz. Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent trois</sup> vingt quatre Septembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz Henri Samuel, cordonnier  
de Corcelles près Payerne — domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le neuf Décembre — mil huit cent huitante —  
fils de Samuel Fivaz, agriculteur  
et de Rosalie Eugénie dite Jenny née Rossier, domiciliés à Payerne

2° Pasche Marie Louise, ouvrière à la Condenserie  
de Hermenches et Ferlens — domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Grandcom le vingt quatre Mars — mil huit cent quatre-vingt-trois —  
fille de Henri Pasche  
et de Eugénie Gourmaz, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Hermenches et Ferlens le trois, à Corcelles  
et Payerne le cinq Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Corcelles, Hermenches,  
Ferlens et Payerne.

Signatures des époux :

Henri Fivaz  
Louise Fivaz

Signatures des témoins :

Cyheri, Arthur à Payerne  
Morel, Charles à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Dopin

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon, rendu en date du 18 février 1935, déclaré définitif et exécutoire le 15 mars 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 mars 1935.  
L'officier de l'état civil

Maxner

Communiqué au  
Département de Justice  
et Police le 19 mars 1935.



Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Corcelles, Don le Ville  
et Moudon

N° 42  
Pidoux-Chollet

Aujourd'hui dix sept Octobre ~~mil neuf cent trois~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pidoux Jules François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sillers le Comte domicilié à Sillers le Comte

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sillers le Comte le sept avril mil huit cent septante huit

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Louis Pidoux, agriculteur

domicile des parents :

et de Julie née Cuanoud à Sillers le Comte

Nom et profession de l'épouse :

2° Chollet Jenny

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Sillers le Comte

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sillers le Comte le dix huit février mil huit cent huitante un

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de défunt François Chollet

domicile des parents :

et de Louise née Martin, à Sillers le Comte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sillers le Comte le vingt sept  
et à Maracon le vingt neuf Septembre mil neuf  
cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Denezg.

Signatures des époux :

Pidoux Jules  
Pidoux Jenny

Signatures des témoins :

Emile Givels à Bayarne.  
Paul Jan à Bayarne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Denezg et Palézioux

L'officier de l'état civil :

J. Maxner-Ropin

N° 43  
Christen, Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christen Adolphe, mécanicien

de Dürrenroth (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt cinq Octobre - mil huit cent septante huit

fils de Benoit Christen, Eisserand

et de défunte Marie Joséphine Perriard

2° Perrin Lia, ouvrière à la Condenserie

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Avenches le dix neuf Décembre - mil huit cent septante neuf

fille de Charles Eugène Perrin

et de Constance Marie Berquer domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth et Payerne le vingt-six Septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
cations de mariage à Dürrenroth  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Dürrenroth

Signatures des époux :

Adolphe Christen.

Lia Christen

Signatures des témoins :

M. Doudier à Payerne

Guille à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Marcher. Repin

N° 44  
Savary-Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre

mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Benjamin, agriculteur

de Payerne

domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le premier novembre mil huit cent septante un

fils de Benjamin Savary, agriculteur

et de Elise Sophie nie Hermann, domiciliés à Payerne

2° Doudin Elise nie Ducret, ménagère

de Payerne

domiciliée à Payerne

veuve de François Daniel dit Fritz Doudin dès le dix-huit Octobre mil neuf cent un

née à Moudon le cinq Juillet mil huit cent soixante quatre

fille de défunt François Ferdinand Ducret

et de Julie Sophie nie Bouloux, domiciliée à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
 et acte de décès de François Daniel  
 dit Fritz Doudin.

Communiqué :

Signatures des époux :

Benjamin Savary

Elise Savary

Signatures des témoins :

Eugène Forestier à Payerne

C. Niffenegger

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rapin

N° 45

Bossy. Morattel

Aujourd'hui vingt neuf Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

1° Bossy Emile, employé de bureau  
de Payerne domicilié à ~~Payerne~~ <sup>Neuenegg</sup>  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Gempenen le dix Janvier - mil huit cent huitante un -  
fils de Louis Bossy, agriculteur  
et de Elisabeth Meyer, domiciliés à Payerne

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Morattel Bertha  
de Payerne domiciliée à Payerne  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile :

née à Payerne le premier Juillet - mil huit cent septante neuf  
fille de défunt Frédéric Morattel  
et de Sabine Caroline Morattel à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne, et Neuenegg le dix  
Octobre mil neuf cent trois.

Approuvé la radiation du mot  
"Payerne" remplacé par Neuenegg  
à la 4<sup>e</sup> ligne de l'acte ci-dessus  
L'officier de l'état civil  
S. Marthez. Rapin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Neuenegg.

Signatures des époux :

Emile Bossy Morattel  
Bertha Bossy Morattel

Signatures des témoins :

Paul Addor à Payerne  
Cesar De Dompierre id

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Neuenegg.

L'officier de l'état civil :

S. Marthez. Rapin



N° 46  
Rosset. Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosset Florian Louis, agriculteur

de Chavannes le Chêne domicilié à Chavannes le Chêne

célibataire

né à Chavannes le Chêne le treize août mil huit cent quatre vingt un

fils de Adrien Louis Rosset, agriculteur à Chavannes le Chêne

et de défunte Céline née Crisinel

2° Chambaz Clémence

de Denezzy domiciliée à Combremont le Petit

célibataire

née à Combremont le Petit le vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt un

fille de Charles Daniel Chambaz, agriculteur

et de Julie née Crisinel, domiciliés à Combremont le Petit

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit le neuf, à Denezzy et Chavannes le Chêne le dix Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Yvonand

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Yvonand, Denezzy et Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Rosset Louis

Chambaz Clémence

Signatures des témoins :

Chambaz Julien à Combremont le Petit

William Jothoux à Chavannes le Chêne

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu Ropin

N° 47  
 Willommet. Hertz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent trois —  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willommet Henri, journalier

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt huit Juin — mil huit cent septante quatre

fils de défunt Daniel Willommet

et de Rosalie Louise Gutknecht, domiciliée à Payerne.

2° Hertz Ida picriste

de Bâretswil (Zuniu) et Bubendorf (Bâle Campagne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Bubendorf le trois Octobre — mil huit cent soixante huit —

fille des défunts Henri Hertz

et de Marguerite née Schneider

Les publications ont eu lieu à Bâretswil le vingt, à Bubendorf le vingt deux et à Payerne le vingt quatre Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Bâretswil et Bubendorf et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Bâretswil et Bubendorf.

Signatures des époux :

Henri Willommet  
 Ida Willommet

Signatures des témoins :

Louis Chesler à Payerne  
 Jomini Albert à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

extrait fait  
 non restitué

N° 48  
 Cherbuin-Bersier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre — mil neuf cent trois —  
 — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cherbuin Emile, plâtrier-peintre  
 de Payerne — domicilié à Payerne —  
 célibataire

né à Payerne le vingt neuf Mai — mil huit cent quatre-vingt-quatre  
 fils de Louis Cherbuin, agriculteur —  
 et de Marguerite Adolphine née Scheractre, domiciliés à Payerne  
 2° Bersier Anne Marie, cigareuse  
 de Cugy (Fribourg) — domiciliée à Payerne —  
 célibataire

née à Cugy le deux Mai — mil huit cent quatre-vingt-trois  
 fille de François Nicolas Ernest Bersier, agriculteur —  
 et de Joséphine née Rossier, domiciliés à Fétigny —

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit et à Cugy (Cugy)  
 le neuf Aout mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'épouse,  
 autorisation du père de l'époux  
 et publications de mariage à  
 Payerne et Cugy.

Communiqué : à l'officier de  
 l'état civil de Cugy.

Signatures des époux :

Emile Cherbuin  
 Marie Bersier

Signatures des témoins :

J<sup>re</sup> Meylan à Payerne  
 Jules Marrel : 5

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

Par jugement rendu le 30 Aout  
 et devenu exécutoire le 2 Novembre  
 1909, le Tribunal Civil du district  
 de Payerne a dissous par le  
 divorce le mariage Cherbuin-  
 Bersier inscrit ci-contre.  
 Le divorce a été prononcé aux  
 torts de l'épouse défenderesse.  
 en vertu de l'article 146 de la loi fédérale.  
 Inscriit le 12 Novembre 1909  
 par ordre du Département de  
 Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
 S. Maxner-Rapin  
 Communiqué au Département  
 de Justice et Police.

N° 49  
 Lichti. Pidoux

Aujourd'hui vingt un Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lichti Gottlieb, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sandiswyl (Berne) domicilié à Oulens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Wahlern le deux Juin mil huit cent quatre-vingt un

Noms, profession et

fils de Christian Lichti, décédé

domicile des parents :

et de Anne Maria ne Weber, à Guggisberg

Nom et profession de l'épouse :

2° Pidoux Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Foel et Villars le Comte domiciliée à Oulens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oulens le neuf Juillet mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Louise Pidoux de Jean Louis, à Oulens

domicile :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oulens, Foel, Villars le Comte et Biglen le vingt cinq Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Succens.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Succens, Biglen et Denezzy à Neyrus

Signatures des époux :

Gottlieb Lichti.  
Marie Lichti.

Signatures des témoins :

Jules Kuller à Payerne  
E. Niffenegger

L'officier de l'état civil :

L. Marcher Repin

N° 50

Reymond-Dommen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond Max Emile, ingénieur

de l'Abbaye et du Chenit — domicilié à Sevey

célibataire

né à Sevey le cinq Décembre — mil huit cent septante six —

fils de Charles François Reymond, marbrier

et de Anne Henriette Beroud, domiciliés à Sevey

2° Dommen Ida

de Speffikon (Suzerne) et St Cierges — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Bercher le cinq Octobre — mil huit cent quatre-vingt un

fille de Jean Georges Dommen, directeur de la Condenserie

et de Marie née Anderès, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Brassus, à Sevey, à St Cierges et Payerne le dix, à Speffikon le quinze et au Sentier le vingt six Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sevey.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de l'Abbaye, du Sentier, Sevey, St Cierges et Speffikon.

Signatures des époux :

Max Reymond  
Ida Reymond

Signatures des témoins :

Ch. Reymond à Sevey  
J. S. DOMMEN à Payerne  
Dommen id

L'officier de l'état civil :

Ed. Mathier, Kapin

N° 51

Paton - Scu

Aujourd'hui trois Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Paton Oscar, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Seney le Sorat domicilié à Moudon

Etat civil :

veuf de Emma Elise nie Groux de le (26) Mars mil neuf cent trois (\*vingt six Mars)

Lieu et date de la naissance :

né à Seney le Sorat le trois Mars-mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de s défunts Jean Siméon Paton

domicile des parents :

et de Rosalie nie Paton

Nom et profession de l'épouse :

2° Scu Emma Frida

Lieu d'origine et de domicile :

de Rohrbachgraben (Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt Décembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de feu Frédéric Scu

domicile :

et de Rosalie Burklin, ménagère, domiciliée à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon, Rohrbach et Payerne le Sept et à Seney le Sorat le huit novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon.

Signatures des époux :

Oscar Paton.

Emma Paton.

Signatures des témoins :

Emile Rapin, à Payerne

Fritz Scu à Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Ropres, Moudon et Rohrbach.

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathieu Rapin

N° 52  
Holly. Pillonel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Holly César Jean Joseph, menuisier

de La Roche (Fribourg) domicilié à Payerne

célibataire

né à Romont le vingt cinq Juillet — mil huit cent septante sept

fils de défunt Auguste Holly

et de Anna Stempfli, ménagère à Solenne

2° Pillonel Bertha Julienne, cigareuse

de Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Montagny les Monts le trois Janvier — mil huit cent quatre vingt un

fille de défunt Albin Pillonel

et de Psidorine née Bugnon, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le onze, à la Roche le douze et à Payerne le quatorze Novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à La  
Roche, Montagny les Monts et Pa-  
yerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de La Roche et Montagny les  
Monts.

Signatures des époux :

Holly César  
Bertha Holly

Signatures des témoins :

Félix Doucet à Payerne  
Christian Juby à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Requin

N° 58

*Perin - Monnard*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *onze* Décembre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° *Perin Jacques Louis, négociant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dayerne* domicilié à *Dayerne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Dayerne* le *douze* Décembre mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fils de *Jacques Perin, négociant à Dayerne*

domicile des parents :

et de *défunte Jeannette Marianne née Héritier*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Monnard Louise*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kenchâtel* domiciliée à *Dayerne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Dayerne* le *vingt cinq* Octobre mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fille de *François Louis Monnard, ferblantier*

domicile :

et de *Isabelle Lima née Bossy à Dayerne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dayerne et Kenchâtel* le *vingt-un*  
*Novembre* mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Publications de mariage à*  
*Dayerne et Kenchâtel*

Signatures des époux :

*Jacques Perin fils.*  
*Louise Monnard.*

Signatures des témoins :

*E. Assab (à Dayerne)*  
*C. Niffenegger (à Dayerne)*

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de *Kenchâtel.*

sp. L'officier de l'état civil :

*Matter*  
 rempli.



N° \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents : \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents : \_\_\_\_\_

Date des publications : \_\_\_\_\_

Aujourd'hui Le Numéroté 53 de la page 77 est ~~mil huit cent~~ <sup>mil neuf cent</sup> ~~quatre-vingt-~~ celui de la dernière par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> inscription faite en 1903.  
de Ses deux doubles du présent domiciliés & registre sont conformes.

Ce que nous certifions

L'officier de l'état civil de Payerne

né à S. Mathier Repin ~~mil huit cent~~

filz de Payerne le 31 Décembre 1903

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Un double a été remis le 2 Janvier 1904 à l'an :

de l'ordre Cantonale en exécution domiciliés de l'article 2 de la Loi.

L'officier de l'état civil de Payerne

S. Mathier Repin

né à Payerne le 2 Janvier 1904 ~~mil huit cent~~

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

~~Les publications ont eu lieu à~~

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.  
Somini. Givcl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Benjamin, agriculteur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le seize Juillet — mil huit cent septante cinq

fils de Louis Benjamin Somini, agriculteur à Payerne —

et de défunte Jeanne Thérétique née Christinat

2° Givcl Marguerite

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le seize Novembre — mil huit cent septante cinq

fille de Henri Daniel Givcl, cordier à Payerne

et de Marianne Louise Jeanette née Marti, décédée

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq Décembre  
mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publication de mariage  
à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

B<sup>m</sup> Somini Givcl

Marguerite Somini

Signatures des témoins :

C<sup>te</sup> Zumbach à Payerne

Bobby Jules à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Marnier-Ropin

Vu le 18 Janvier 1904  
L. Marnier-Ropin

N° 2

Chuard-Chofflon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chuard Charles Alexandre, postillon

de Corcelles près Payerne domicilié à Payerne

veuf de Marie Louise née Guye dès le treize Septembre mil  
neuf cent deux

né à Corcelles le quinze Février mil huit cent septante cinq

fils des défunts Henri Jules Chuard

et de Fanchette née Durussel

2° Chofflon Marie Adèle

de Chérens et Voreaz (Fribourg) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Fribourg le vingt sept Octobre mil huit cent septante huit

fille des défunts Jean Maurice Laurent Chofflon

et de Marie Antoinette Ropraz

Les publications ont eu lieu à Chérens et Voreaz le vingt deux et à  
Corcelles et Payerne le vingt trois Janvier mil neuf cent quatreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
acte de décès de Marie Louise Chuard  
née Guye et publications de mariage  
à Corcelles, Chérens, Voreaz et PayerneCommuniqué : aux officiers de l'état  
civil de Corcelles, Chérens et Voreaz  
(à Antigny et Pres)

Signatures des époux :

Ch. Chuard  
M. Adèle Chuard

Signatures des témoins :

Eugène Himmelfarb à Payerne  
Louis Jules Lesar à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Requin

N° 3

Zumbach et Perrin  
nie Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre -  
mil huit cent quatre vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zumbach Emile Louis ferblantier \_\_\_\_\_  
de Toffen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt cinq août - mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fils de défunt Henri Louis Zumbach \_\_\_\_\_  
et de Marie nie Brache, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Perrin Lina dite Emma nie Savary, négociante \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
veuve de Edouard Perrin des le vingt sept Juillet mil neuf  
cent \_\_\_\_\_

née à Payerne le quinze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre  
fille des défunts Daniel Savary \_\_\_\_\_  
et de Marie Scannette nie Grandjean \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne et Belp le vingt sept  
Février mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux  
acte de décès de Perrin Edouard  
et publications de mariage à Belp  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Belp.

Signatures des époux :

Emile Zumbach  
Emma Zumbach

Signatures des témoins :

Paul Fleuret  
M<sup>rs</sup> Jomini (tous deux  
à Payerne)

L'officier de l'état civil :

S: Mathieu Rogin

N° 4  
**Forestier. Bandois**

Aujourd'hui vingt un Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre-  
 mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Forestier Henri Louis, journalier** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Cully et Estry** \_\_\_\_\_ domicilié à **Payeme** \_\_\_\_\_

Etat civil :

**célibataire** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à **Payeme le dix neuf Septembre** - mil huit cent **septante huit** -

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **défunt Henri Louis Forestier** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Elisabeth Glatz, ménagère à Payeme** \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bandois Marie Anna, ménagère** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Morens (Triboung)** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Payeme** \_\_\_\_\_

Etat civil :

**célibataire** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Gletterens le quinze Juin** - mil huit cent **septante quatre** -

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **Philomène Bandois, domiciliée à Gletterens** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Morens le premier, à Estry le deux,**  
**à Cully le trois et à Payeme le cinq Mars mil neuf**  
**cent quatre.** \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Extraits de naissances et publi-**  
**cations de mariage à Cully,**  
**Estry, Morens et Payeme**

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de **Cully, Estry et Bussy**

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Forestier Louis** \_\_\_\_\_

**Anna Forestier** \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

**Pharottay Fridesca**  
 à Payeme

**Guil Paul** à Payeme

L'officier de l'état civil :

**L. Mathier. Rapin**

\_\_\_\_\_

N° 5

Grand-Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mars ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grand Benjamin, comptable

de Sevey et Ecoteaux domicilié à Payerne

célibataire

né à Sevey le dix huit Juin mil huit cent septante neuf

fil de Benjamin Grand

et de Aimée Dufour, domiciliés à Sevey

2° Baumgartner Marthe

de Sicstal (Bâle Campagne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le quatre Août mil huit cent septante neuf

fille de Henri Baumgartner, sellier

et de Emma Rapiu, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Sevey le neuf, à Ecoteaux le dix,  
à Sicstal le onze et à Payerne le treize Février mil  
neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
publications de mariage à Sevey,  
Ecoteaux, Sicstal et Payerne

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Sevey, Palézieux  
Sicstal (et Payerne)

Signatures des époux :

Benj. Grand

Marthe Grand

Signatures des témoins :

M. Massard à Payerne

Oscar Baumgartner  
à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxcher Rapiu

N° 6  
Somini-Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Jules Albert, ouvrier à la Condenserie  
de Payerne domicilié à Payerne  
Célibatairené à Payerne le neuf Septembre mil huit cent septante huit  
fils de Albert Somini

et de Jenny née Guerber, domiciliés à Payerne

2° Somini Henriette, ouvrière à la Condenserie -  
de Payerne domiciliée à Strasbourg née Payerne  
Célibatairenée à Payerne le huit Novembre - mil huit cent quatre-vingt quatre  
fille de Jean François Somini, agriculteur

et de Alicia née Crausaz, domiciliés à Strasbourg

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq Mars  
mil neuf cent quatre.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,  
autorisation du père et publica-  
tion de mariage à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Somini Jules Albert  
Henriette Somini

Signatures des témoins :

Somini Jules César à Payerne  
Doudin Henri Louis à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Requin

N° 7  
 Porchet. Martin

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porchet Jules, agriculteur  
 de Corcelles le Torat domicilié à Neyruz  
 célibataire

né à Neyruz le vingt deux Septembre mil huit cent septante six  
 fils de Jean Daniel Porchet, agriculteur à Neyruz  
 et de défunte Jeanne Louise Dutoit née Favre

2° Martin Marie  
 de Neyruz domiciliée à Neyruz  
 célibataire

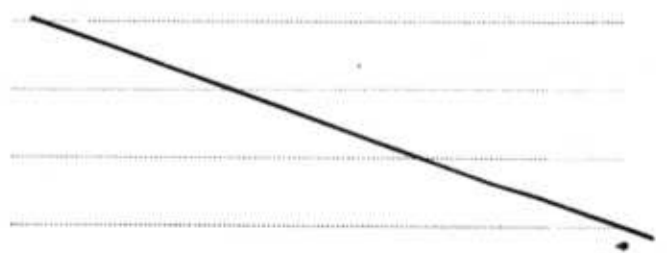
née à Neyruz le quatre Juillet - mil huit cent huitante  
 fille de défunt Jean Martin  
 et de Isaline née Pidoux à Neyruz

Les publications ont eu lieu à Neyruz le quatre et à Corcelles le Torat le six Mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de Denezey à Neyruz.



Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corcelles à Ropraz et de Denezey à Neyruz.

Signatures des époux :

Jules Porchet  
 Marie Porchet

Signatures des témoins :

Ami Martin à Neyruz  
 Jules. Pidoux à Forel  
 In Successo.

L'officier de l'état civil :

L. Meagher. Ropin



N° 8

Penseyres-Métral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Penseyres Charles François, agriculteur

de Corcelles le Jorat domicilié à Payerne

veuf de Susanne née Rossier dès le deux février mil neuf  
cent un

né à Ressudens le cinq octobre — mil huit cent cinquante deux

fils des défunts Charles Louis Penseyres

et de Augustine née Tenthorey

2° Métral Marie née Savary, ménagère

de Meyrin (Genève) domiciliée à Payerne

veuve de Pierre Ambroise Métral dès le vingt sept mai  
mil huit cent nonante trois

née à Payerne le vingt six septembre — mil huit cent cinquante quatre

fille de Abram Louis Savary, agriculteur à Estrablon

et de défunte Marianne Louise née Fousson

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Corcelles le Jorat  
le quatorze et à Meyrin le quinze Mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, actes de décès de Susanne Penseyres née Rossier et de Pierre Ambroise Métral et publications de mariage à Corcelles le Jorat, Meyrin et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Corcelles le Jorat à Sopraz et au Bureau Cantonal d'état civil à Genève

## Signatures des époux :

Charles Penseyres  
Marie Penseyres

## Signatures des témoins :

Jean Fribin à Payerne  
Henri Berger

## L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Rapin

N° 9  
 Somini. Walther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril

mil neuf cent quatre  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Albert facteur postal

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt Juin mil huit cent septante six

fils de défunt Floreni Somini

et de Victorine Rossier, ménagère à Payerne

2° Walther Anna Lina, cuisinière

de Actigkofen (Solenz) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le sept Janvier mil huit cent septante six

fille de Gottlieb Walther

et de Anna Schefzoth, domiciliés à Brügg près Biemme

Les publications ont eu lieu à Mühledorf le dix huit et à Payerne le dix neuf Mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Mühledorf.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Mühledorf.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Somini  
 Lina Somini

Signatures des témoins :

Daniel Haudin  
 J. Schenker  
 tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxther-Rapin

N° 10

Schwab-Hoostettler

Nom et profession de l'époux :

1° Schwab Jacob, laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Herzens (Fribourg) domicilié à Cotterd (Bellerive)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Herzens le 8 Décembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Friedrich Schwab agriculteur à Herzens

domicile des parents :

et de défunte Elisabeth née Herli

Nom et profession de l'épouse :

2° Hoostettler Marie, fille de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Seme) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Münchenmiler le vingt trois Juillet mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de défunt Jean Hoostettler

domicile des parents :

et de défunte Elisabeth née Etter, ménagère à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Herzens et Bellerive le trente un Mars à Guggisberg le premier et à Payerne le deux avril, mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Constantine.

[Signature line with a diagonal slash]

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Herzens, Constantine et Guggisberg.

Signatures des époux :

Schwab Jacob

Marie Schwab

Signatures des témoins :

Gottlieb Schwab à Payerne

Jakob Zumstein :5

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Repin

N° 11

Moratel-Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril <sup>mil neuf cent quatre</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moratel Constant Louis, agriculteur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le quatorze Septembre mil huit cent huitante deux

fils de défunt François Constant Moratel

et de Suzanne Marie Louise nie Parisod, ménagère à Payerne

2° Cherbuin Fanny Adèle

de Payerne domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Payerne le vingt cinq Mars - mil huit cent huitante deux

fille de Jules Daniel Cherbuin, charbon

et de Marie Thémiette nie Decorges, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'époux  
et publication de mariage à  
Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Louis Moratel

Adèle Moratel.

Signatures des témoins :

Louis Mange à Maudon

Albert Jordan à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

L. Mathias Ropin

N° 12

Sequer. Ansermet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 1<sup>er</sup> Juin  
 déclare définitif le 15 août 1910  
 le Tribunal civil du district de  
 Payerne a dissous par le divorce  
 le mariage Sequer-Ansermet  
 inscrit ci. contre. Le divorce  
 a été prononcé aux torts de l'épouse  
 en vertu de l'article 46 lettre b, de  
 la loi fédérale du 24 Décembre 1874.  
 Inséré le 24 août 1910 par ordre  
 du Département de Justice et Police.  
 L'officier de l'état civil  
 Sp. Maxner-Rapin  
 Communiqué au Département  
 de Justice et Police à Lausanne.

Aujourd'hui vingt neuf avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sequer Louis Victorin, journalier \_\_\_\_\_  
 de La Magne près Romont (Fribourg) — domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Fétigny le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
 fils de défunt Jean Charles Sequer \_\_\_\_\_  
 et de Marie Anne Madeleine nie Schroeter à Payerne \_\_\_\_\_

2° Ansermet Charlotte Marguerite, couturière \_\_\_\_\_  
 de Estavayer, Montbelloz et Bussy domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Estavayer le six le dix neuf Juillet mil huit cent quatre vingt six  
 fille de défunt Laurent Ansermet \_\_\_\_\_  
 et de Lina Bersier, à Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Estavayer, Montbelloz, Bussy le deux,  
 à La Magne le trois et à Payerne le quatre Mars mil neuf  
 cent quatre. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
 autorisation du tuteur de l'épouse  
 et publications de mariage à La  
 Magne, Estavayer, Montbelloz et  
 Bussy. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Quinismens, Estavayer, Mont-  
 belloz et Bussy. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Sequer Louis Ansermet  
Sequer Charlotte

Signatures des témoins :

Louis Corin à Payerne  
Eugène Perrin : 5

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxner-Rapin

N° 13

*Pidoux - Centlivres*

Aujourd'hui *trente avril* \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent quatre* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Pidoux Emile Ulysse, agriculteur* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forel* \_\_\_\_\_ domicilié à *Forel* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Forel le sept mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Louis Rodolphe Pidoux à Forel* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Pidoux, décédée* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Centlivres Cécile Elise, ménagère* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chêne et Pagnier* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Combremont le Petit* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Combremont le Petit le quinze mai* - mil huit cent *septante six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Louis Centlivres* \_\_\_\_\_

domicile :

et de *Jenny Françoise née Chevaley à Combremont le Petit* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Combremont le Petit le treize, à Forel et Chêne et Pagnier le quatorze avril mil neuf cent quatre* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Lucens.*

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Lucens, Combremont le Grand et de Mollondin à Douneboye*

Signatures des époux :

*Ulysse Emile Pidoux*  
*Cécile Pidoux*

Signatures des témoins :

*Alcide Pidoux à Forel*  
*J. Bettez à Combremont le Petit.*

L'officier de l'état civil :

*S. Maxime Repin*

N° 14

Aujourd'hui deux mai ~~mil neuf cent quatre~~ - ~~mil huit cent quatre vingl~~

Heiniger. Hostettler

Nom et profession de l'époux :

1° Heiniger Jean Gottfried, tanneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Affoltern (Emmenthal, Berne) — domicilié à Vevay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Schupfen le seize Janvier — mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Ulrich Heiniger, défunt

domicile des parents :

et de Rosette née Lüthi, ménagère à Bunkofen

Nom et profession de l'épouse :

2° Hostettler Rosina, demoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Wohlen (Berne) — domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberbalm le dix Novembre — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Christian Hostettler, agriculteur à Schwarzenburg

domicile des parents :

et de Elisabeth Brönnimann, vance Riessen à Glöckenthal

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Affoltern le trente un Mars, à Vevay, Schwarzenburg et Payerne le deux avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vevay.

Signatures des époux :

Gottf. Heiniger

Rosina Hostettler

Signatures des témoins :

Fritz Wenger à Payerne

Fritz Heiniger à Berne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Affoltern, Vevay et Wohlen.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Requin

N° 15

Duc. Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai

mil neuf cent quatre-  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Alphonse, agriculteur

de Villers Bramaed domicilié à Villers. Bramaed

célibataire

né à Villers. Bramaed le quatre Mars - mil huit cent septante un

fils de défunt Jean François Duc

et de Rosalie née Duc, à Villers. Bramaed

2° Cachin Lucie, ménagère

de Cerniaz domiciliée à Cerniaz

célibataire

née à Cerniaz le vingt neuf Septembre - mil huit cent septante huit

filie de Charles Cachin, agriculteur

et de Gusette Elise née Wist, domiciliés à Cerniaz

Les publications ont eu lieu à Villers. Bramaed et Cerniaz le  
quatorze Avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villerszel.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Villerszel.

Signatures des époux :

Alphonse Duc  
Lucie Duc

Signatures des témoins :

Octave Duc à  
Villers. Bramaed  
Emile Wist à Sci quent

L'officier de l'état civil :

Severin-Ropin



N° 16

Aujourd'hui six Mai

mil neuf cent quatre-  
mil huit cent quatre-vingt-

Niffenegger-Savary

Nom et profession de l'époux :

1° Niffenegger Charles, employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Signau (Berne) domicilié à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Champagne le dix Guillet — mil huit cent septante huit-

Noms, profession et

fils de défunt Charles Niffenegger

domicile des parents :

et de Marie Riesen, domiciliée à Sainte Croix

Nom et profession de l'épouse :

2° Savary Alice

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domiciliée à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt un juin — mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de défunt Henri Auguste Savary

domicile des parents :

et de Marie Louise née Savary, domiciliée à Payerne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Signau le huit et à Payerne  
le neuf avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et  
publications de mariage à Signau  
et Payerne

Signatures des époux :

C. Niffenegger.

Alice Niffenegger

Signatures des témoins :

Henri Savary à Payerne

P. Savary boucher à Payerne

Communiqué : à l'officier de  
l'état civil de Signau.

L'officier de l'état civil :

St. Mathes. Repin

N° 17  
Galmarini-Ansermet

Aujourd'hui onze Mai mil neuf cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Galmarini Giovanni, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Cardano al Campo, province de Milan, domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cardano al Campo le quatorze novembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fil des défunts Carlo Galmarini

domicile des parents :

et de Caterina Cerini

Nom et profession de l'épouse :

2° Ansermet Marie Louise, cigareuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Montbrelloz (Fribourg) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Esin le dix neuf août mil huit cent septante huit

Noms, profession et

filles des défunts Julien Ansermet

domicile :

et de Marie Philomène née Pidoud

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montbrelloz le neuf, à Payerne le douze et à Cardano al Campo les vingt et vingt sept Mars, mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Montbrelloz et Payerne et permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Montbrelloz et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Galmarini  
Marie Louise Galmarini

Signatures des témoins :

Fazzi Jean à Payerne  
Eugène Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathys, Repin

N° 18

Plumettaz. Saquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Plumettaz Friderich, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_né à Payerne le quinze août - mil huit cent huitante -  
fils de Daniel Friderich Plumettaz, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise Coigny, domiciliés à Payerne -  
2° Saquier Marie Ludvine, tailleur \_\_\_\_\_  
de Pres vers Siviriez (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_née à Tornyle Grand le quatre novembre mil huit cent septante deux  
fille de Francois Joseph Saquier, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Anna Maria Virginie née Dorgoud, à Marnens  
Les publications ont eu lieu à Payerne et Pres vers Siviriez  
le neuf avril mil neuf cent quatre. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publica-  
tions de mariage à Payerne  
et Pres vers Siviriez.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Siviriez.

Signatures des époux :

Plumettaz Frideric

Marie Plumettaz

Signatures des témoins :

Emile Girod à Payerne

Alphonse Plumettaz à Payerne

L'officier de l'état civil :

St. Mathias. Repin

N° 19

Lew - Liechti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° Lew Frédéric Charles, maréchal

de Rohrbach (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le dix Juin mil huit cent septante six

fils de défunt Frédéric Lew

et de Rosalie Buhlin, ménagère à Payerne

2° Liechti Bertha

de Sandbühl (Berne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt un Janvier mil huit cent quatre vingt six

filie de Caroline Liechti, ménagère à Payerne

et de

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Rohrbach et à Biglen le  
trente avril mil neuf cent quatre

Rectification

Par décision du 25 Avril 1957, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que les intéressés doivent être désignés comme étant originaires de "Rohrbachgraben (Berne)" et non "Rohrbach (Berne)".

Payerne le 30 Avril 1957  
L'officier de l'état civil: R. Jigueron

Communiqué aux offices de l'état civil de Rohrbach et Biglen

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à Payerne, Rohrbach et Biglen, et autorisation du tuteur de l'épouse.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rohrbach et Biglen

Signatures des époux :

Fritz Lew  
Bertha Lew

Signatures des témoins :

Ernest Wehling  
Nicolas Delacombay

L'officier de l'état civil :

Matter  
complet

N° 20  
 Delacombaz - Dondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delacombaz Nicolas Louis, boulanger

de Albeuse (Fribourg) domicilié à Fayenne

célibataire

né à Foule le vingt trois Septembre mil huit cent septante cinq

fil de Féat Henri Casimir Delacombaz, marchand de bois

et de Mais Marguerite Madeleine née Glasson, domiciliés à Foule

2° Dondin Berthe Elise

de Fayenne domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Fayenne le vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt six

filles de Conrad Louis Dondin, boulanger

et de Elise née Galloton, domiciliés à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Albeuse le vingt sept et à Fayenne le  
trente Avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,  
autorisation du père de l'épouse et  
publications de mariage à Albeuse  
et Fayenne

Communiqué : à l'officier de  
 l'état civil de Albeuse.

Signatures des époux :

Nicolas Delacombaz  
Berthe Delacombaz

Signatures des témoins :

Fritz Ley à Fayenne  
Ernest Weckling à Fayenne

p. L'officier de l'état civil :

Matter  
 rempli

N° 21

DeDompierre-Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° DeDompierre César, agriculteur  
de Payenne domicilié à Payenne  
célibataire

né à Payenne le vingt Septembre. mil huit cent soixante neuf  
fils de Louis DeDompierre, agriculteur  
et de Florencette nie Fivar, domiciliés à Payenne

2° Mottet Lina, ménagère  
de Hennemier domiciliée à Hennemier  
célibataire

née à Hennemier le trente Novembre. mil huit cent septante cinq  
fille de Philippe Mottet, agriculteur à Hennemier  
et de défunte Rosine nie Clot

Les publications ont eu lieu à Payenne et Hennemier le vingt  
trois avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et  
publications de mariage à Payenne  
et Hennemier.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Granges.

Signatures des époux :

César DeDompierre  
Lina De Dompierre

Signatures des témoins :

J. J. Rossy à Payenne  
M. H. Mottet à Payenne

L'officier de l'état civil :

Sp. Math. Lepin

N° 22

Noth. Niddegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Noth Amédée, boisselier

de Imholz (Fribourg) domicilié à Yvonand

célibataire

né à Imholz le dix huit août - mil huit cent quatre vingt

fil de Jean Joseph Noth

et de Anna Catherine née Clément

2° Niddegger Josephine Catherine, ménagère

de Chattonnaye domiciliée à Corcelles

célibataire

née à Payerne le vingt cinq novembre mil huit cent septante sept

fille de Maurice Niddegger, ancien employé en S. G.

et de Anne Lucie née Thalman, à Corcelles.

Les publications ont eu lieu à Chattonnaye le vingt neuf, à Corcelles  
et Yvonand le trente avril et à Staffeyen le deux mai  
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Yvonand.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Staffeyen, Yvonand, Chatton-  
naye et Corcelles près Payerne.

Signatures des époux :

Noth Amédée

Josephine Noth

Signatures des témoins :

A. Tomini à Payerne

Niddegger Maurice à Corcelles

L'officier de l'état civil :

S. Mathur. Lepin

\_\_\_\_\_

N° 23

Widmer, Ibinden

Aujourd'hui trois Juin \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Widmer Conrad, fabricant de cigars \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Saugnan (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Veuve de Marie Marguerite Philomène née L'homme dès le (15) quinze  
Mai mil neuf cent un \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Melschen près Saugnan le vingt Janvier — mil huit cent quarante cinq —

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils des défunts Josef Widmer \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Elisabetha Reinert \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Ibinden Christina Philomena \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Rechtthalten (Fribourg) — domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Galtern (Tessin) le dix neuf Septembre — mil huit cent soixante cinq —

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille des défunts Johann Joseph Ibinden \_\_\_\_\_

domicile :

et de Elisabetha Philomena Sauterel \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize, à Rechtthalten le  
quatorze et à Saugnan le dix huit Février mil neuf  
cent quatre. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et acte  
de décès de Marie Marguerite Philo-  
mène Widmer née L'homme et  
publications de mariage à Saugnan  
Rechtthalten et Payerne.

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Saugnan et  
Rechtthalten.

Signatures des époux :

C. Widmer

Ch Widmer

Signatures des témoins :

J. Kaufmann

Alphonse Jermann,  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathys Repin



N° 24

Decorges - Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Decorges Paul Samuel, ouvrier à la condenseusede Payerne domicilié à Payernecélibatairené à Payerne le dix-neuf février — mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Jules Decorges, agriculteur à Payerneet de défunte Julie née Brossy2° Krebs Frida, ouvrière à la condenseusede Wattenwyl (Berne) domiciliée à Payernecélibatairenée à Frey le onze avril — mil huit cent septante-neuffille de Jules Louis Krebs, tailleuret de Louise née Cornamuser, domiciliés à PayerneLes publications ont eu lieu à Wattenwyl le dix-neuf et à Payerne  
le vingt-un mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Payerne et Watten-  
wyl.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Wattenwyl

Signatures des époux :

Paul DecorgesFrida Decorges

Signatures des témoins :

Jules Doudin à PayerneEug Perrin : 5

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Repin

N° 25  
Willommet - Gomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willommet César, agriculteur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le deux Mars mil huit cent septante six

fils de François Willommet, agriculteur

et de défunte Marie Louise née Bonnet

2° Gomini Berthe Louise, ménagère

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt avril mil huit cent soixante neuf

fille des défunts François Samuel Gomini

et de Grillet Elise née Fivaz

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un Mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Willommet César

Berthe Willommet

Signatures des témoins :

De Lomyrie César à Payerne

Albert Willommet à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathieu Requin

N° 26

Barbonese-Mülhäuser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

+ 185.45

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :-

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent quatre-  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbonese Giulio Giuseppe Aurelio, maçonde Armeno, province de Novare, Italie, domicilié à Payerne

cibataire

né à Armeno le vingt deux Mai - mil huit cent septante trois -fils de Antonio Barbonese, agriculteur à Armenoet de défunte Teresa Rinaldi2° Mülhäuser Rosa, cuisinièrede Rechtthalten (Fribourg), domiciliée à Payerne

cibataire

née à Rechtthalten le deux Octobre - mil huit cent septante six -fille de Johann Baptist Mülhäuser, menuisieret de Maria née Bächler, à Villarey (Fribourg)Les publications ont eu lieu à Rechtthalten le vingt six, à Payerne  
le vingt huit Mai et à Armeno les cinq et douze Juin  
mil neuf cent quatre.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance, publications  
de mariage à Rechtthalten et  
Payerne et permis de célébration  
du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Barbonese GiulioRosa Barbonese

Signatures des témoins :

Pirino li Beau à PayerneEug Parin is

L'officier de l'état civil :

L. Martin RepinCommuniqué : à la Chancellerie  
d'Etat et à l'officier de l'état  
civil de Rechtthalten

N° 27

Graz-Udry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Sayerne, rendu en date du 8 Novembre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 28 Janvier 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 février 1933.

L'officier de l'état civil

Mayer

Communiqué au Département de Justice et Police le 14 février 1933.

Aujourd'hui onze Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre-  
mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Graz Henri, manoeuvre  
de Palésieux et Vevy domicilié à Sayerne  
célibataire

né à Chexbres le vingt trois Janvier - mil huit cent huitante un -  
fils de Louise Graz, ménegère à Suidoux  
et de \_\_\_\_\_

2° Udry Fanchette, cuisinière, dite Féronique  
de Arvy devant Pont (Fribourg) - domiciliée à Sayerne  
célibataire

née à Arvy devant Pont le trois Février - mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Jacques Joseph Philippe Udry, chiffonnier  
et de Marie vic Udry, domiciliés à Aveches

Les publications ont eu lieu à Palésieux le vingt un, à Arvy  
devant Pont le vingt deux, à Vevy et Sayerne le vingt trois  
Avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Palésieux, Vevy, Arvy devant Pont et Sayerne.

Signatures des époux :

Graz Henri  
Féronique Graz

Signatures des témoins :

Prepin Jules à Sayerne  
Euy Paris :5

L'officier de l'état civil :

S. Mayer-Ropin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Palésieux, Vevy et Arvy devant Pont.

N° 28

Baumann - Renevey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juillet mil neuf cent quatre-vingt-  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumann Emile, voyageur de commerce

de Stilli (Argovie) domicilié à Payerne

célibataire

né à Stilli le vingt cinq Octobre mil huit cent septante six

fils des défunts Samuel Baumann

et de Anna Maria ne Baumann

2° Renevey Delphine Lelie Victorine

de Fétigny (Tribourg) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Paris le vingt six Septembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de défunt Pierre Joseph Renevey

et de Lelie Sophie Dujardin, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Stilli le six, à Fétigny le sept  
et à Payerne le neuf Juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et celui du père de l'épouse, et publications de mariage de Stilli, Fétigny et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Stilli et Fétigny.

Signatures des époux :

Emile Baumann  
Lelie Baumann

Signatures des témoins :

Emile Gerber à Payerne  
Emile Karkis

L'officier de l'état civil :

St. Mathier, Requin

Par jugement rendu le 7 Juin 1911, devenu exécutoire le 5 Juillet 1911, le Tribunal Cantonal de Neuchâtel a dissous par le divorce le mariage Baumann - Renevey inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé en application de l'article 147 de la loi fédérale sur l'état civil aux bords des deux époux. Inscrit le onze Juillet 1911, mil neuf cent onze. L'officier de l'état civil St. Mathier, Requin Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 20

Rapin. Sador

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Juillet

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Gustave Arthur, gypcier

de Sayerne domicilié à Sayerne

célibataire

né à Sayerne le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Gustave Rapin, chapelier

et de Marie née Dondin, domiciliés à Sayerne

2° Sador Benjamine Albertine

de Bullet domiciliée à Sayerne

célibataire

née à Sayerne le vingt neuf Septembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de François Théodore Sador, menuisier

et de Fanny Mariame née Bosny, domiciliés à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Bullet le vingt neuf Juin et à Sayerne  
le deux Juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Bullet et Sayerne

Communiqué : à l'officier de  
l'état civil de Bullet

Signatures des époux :

Gustave Rapin

Benjamine Rapin

Signatures des témoins :

Jacques Jagers

O. Astenegger

J. L'officier de l'état civil :

Matter  
remplet

N° 30

Schüpbach. Bapst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schüpbach Louis, conte-maître cigareur

de Landiswyl (Bâle) domicilié à Payerne

veuf de Emma nie Wagner dès le dix Juillet mil neuf  
cent trois

né à Courgevand le quatorze Octobre - mil huit cent cinquante quatre

fils des défunts Pierre Schüpbach

et de Anne Marie nie Wüllemim

2° Bapst Anna Maria, couturière

de Tafers (Fribourg) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Tasberg le vingt Mai - mil huit cent soixante six.

fille des défunts Johann Bapst

et de Anna nie Fasel

Les publications ont eu lieu à Biglen et Tavcl le vingt quatre  
et à Payerne le vingt sept août mil neuf cent quatreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux, acte  
de décès de Emma Schüpbach nie  
Wagner et publications de mariage  
à Biglen, Tavcl et Payerne.

Signatures des époux :

Schüpbach Louis

Marie Schüpbach

Signatures des témoins :

Fugère à Payerne

G. Sarrazin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Ropin

Le Tribunal du district de Payerne  
par jugement du 3 Mai 1915, dé-  
claré définitif le 3 Juin 1915, a  
prononcé la dissolution par le  
divorce du mariage Schüpbach-  
Bapst inscrit ci-contre et a décidé  
que la défenderesse comme épouse  
coupable et a fixé à une année le  
délai pendant lequel elle ne pourra  
se remarier.

Inscrit le 12 Juin 1915 par ordre  
du Département de Justice et Police.  
L'officier de l'état civil  
S. Mathier. Ropin  
Communiqué au Département de  
Justice et Police à Lausanne le 12 Juin  
1915.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Biglen et Tafers

N° 31.

*Pahud - Genier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Septembre*

*mil neuf cent quatre*  
*mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pahud Emile Henri*, *boulangier*

de *Saint Cierges* domicilié à *Sayerne*

*célibataire*

né à *Sillars sous Yens* le *vingt neuf juillet* mil huit cent *huitante un*

fil de *défnct Auguste Pahud*

et de *Augustine Joséphine Louise Perthet*, domiciliée à *Granges*

2° *Genier Blanche*, *ménagère*

de *Frierens* domiciliée à *Sayerne*

*célibataire*

née à *Granges* le *trois Janvier* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *défnct Jean Alexis Genier*

et de *Sina née Ballou*, domiciliée à *Sayerne*

Les publications ont eu lieu à *Sayerne* le *trois*, à *Saint Cierges* et à *Frierens* le *cinq Septembre* mil neuf cent *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux,*  
*autorisation du tuteur de l'épouse*  
*mineure, et publications de mariage*  
*à Saint-Cierges, Frierens et Sayerne*

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de *Saint-Cierges*.

Signatures des époux :

*Emile Pahud*

*Blanche Pahud*

Signatures des témoins :

*Alfred Cosandey, Schacher*  
*Henri Meyer*

L'officier de l'état civil :

*Matter*  
remplet.



N° 32

Duperrex. Pomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Annulé mariage  
le 28. I 1908  
délivré extrait du II<sup>e</sup>  
mariage*

*Communié au Département de Justice et Police.  
L'officier de l'état civil de Rougemont et La Tour de Trême et*

*Par jugement rendu le 27 Mars 1906, déclaré définitif le 20 avril 1906, le Tribunal civil du district de Payerne, a annulé le mariage Duperrex-Pomini. La nullité de ce mariage a été prononcée en vertu des articles 28<sup>bis</sup> et 51 de la Loi fédérale du 24 Décembre 1874, mais en vertu de l'article 55, 2<sup>e</sup> al.; il produit les effets civils d'un mariage valable en faveur de Lina Duperrex-Pomini et de l'enfant né de ce mariage, Germaine Julie Duperrex, qui était de bonne foi. Juvénit le 27 avril 1906 par ordre du Département de Justice et Police.*

*L'officier de l'état civil  
Sp. Mathner-Rapin*

*Communié au Département de Justice et Police*

*En outre le Tribunal a constaté que les prénoms de l'époux sont Ernest Jules et non Jules Louis. Complété le 14 Mars 1906 suivant ordre du Département de Justice et Police.*

*L'officier de l'état civil  
Sp. Mathner-Rapin*

Aujourd'hui vingt six Septembre — mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Duperrex Jules Louis, sieur  
de Rougemont domicilié à La Tour de Trême  
célibataire

né à Chevalleyres sur Blonay le vingt deux avril — mil huit cent septante six —  
fils de défunt Jules Duperrex  
et de Rosine Sophie née Yerdin, domiciliée à Blonay  
2° Pomini Lina, ouvrière à la Condenserie  
de Payerne domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le neuf novembre — mil huit cent septante six —  
fille des défunts François Pomini  
et de Lenny née Rapin

Les publications ont eu lieu à Rougemont et La Tour de Trême  
le vingt quatre et à Payerne le vingt sept Août mil  
neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de La Tour de Trême.

Signatures des époux :

Jules Duperrex  
Lina Duperrex

Signatures des témoins :

Thurietoz Frédéric  
Piproz Amédée  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathner-Rapin

N° 33

Stingelin-Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Septembre — mil neuf cent quatre —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stingelin Johann Jakob, sellier

de Pratteln (Bâle. Campagne) — domicilié à Payerne

célibataire

né à Pratteln le douze Octobre — mil huit cent huitante un

fils de Johannes Stingelin, agriculteur à Pratteln

et de défunte Anna Maria nee Basler

2° Grandjean Marguerite Marie Victorine Sydie, ouvrière, condenseuse

de Bellerive — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le douze Février — mil huit cent huitante

fille des défunts Charles Frédéric Jean Grandjean

et de Marguerite Boeuf

Les publications ont eu lieu à Bellerive le trente-un août, à Pratteln

le premier et à Payerne le trois Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publication de mariage à  
Pratteln, Bellerive et Payerne.

Signatures des époux :

Jacob Stingelin

Victorine Stingelin

Signatures des témoins :

Henri Diethelm, à Payerne

Emanuel Bortli à Payerne

L'officier de l'état civil :

E. Maxner-Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Pratteln et de Combarieu  
à Cottens, Bellerive.

Par jugement du Tribunal  
du district de Sionna rendu en  
date du 1<sup>er</sup> Septembre 1927 déclaré  
définitif et exécutoire le 16<sup>er</sup> Septembre  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Inscrit le 22 Septembre 1927.  
L'officier de l'état civil  
E. Maxner-Rapin

Communiqué au Département de  
Justice et Police le 22 7<sup>me</sup> 1927

N° 34

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent quatre-vingt-

Righetti. Mestral

mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Righetti Baptiste Lion, facteur d'instruments de musique

Lieu d'origine et de domicile :

de Breno (Fessin) domicilié à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chavannes le vingt un Juillet — mil huit cent septante sept —

Noms, profession et

fils de Baptiste Edouard Righetti, maçon

domicile des parents :

et de Elise nie Favre, domiciliés à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Mestral Olga

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domiciliée à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt deux Août — mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de défunt Abram Louis Benoit Mestral

domicile des parents :

et de Rosina nie Wächter, ménagère à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois et à Breno le sept Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés et publications de mariage à Breno et Payerne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Breno.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lion RighettiOlga Righetti

Signatures des témoins :

Emile Barbier à PayerneHélène Marie Jomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Marcher. Repin

N° 35  
 Somini-Savary

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre-  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Somini Jules César, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le dix huit Janvier - mil huit cent huitante

Noms, profession et

fils des défunts François Somini

domicile des parents :

et de Marie Jenny née Rapin

Nom et profession de l'épouse :

2° Savary Bertha, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le premier Juin - mil huit cent huitante

Noms, profession et

filles de Louis Savary, charpentier

domicile :

et de Anna Barbara née Hupferschmidt, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt sept Août  
 mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux  
 et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules César Somini Savary  
 Bertha Somini

Signatures des témoins :

Paul Salquin à Payerne  
 A Somini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin

N° 36

Willommet - Lahud

Aujourd'hui quatorze Octobre mil neuf cent quatre-vingt-

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Willommet Jules, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le deux Décembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de défunt Daniel Willommet

domicile des parents :

et de Rosalie Louise Gutknecht, domiciliée à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Lahud Emma, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Cierges domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Cierges le douze Octobre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Jacques Louis Lahud, agriculteur à Thierrens

domicile des parents :

et de défunte Elise vic Besson

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre et à Payerne St Cierges le vingt six Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et St Cierges.

Signatures des époux :

Jules Willommet

Emma Willommet

Signatures des témoins :

Willommet Constant à Payerne

Risser Charles à Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état civil de St Cierges.

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Ropin

N° 37

Donner, Housammann

Aujourd'hui quatorze Octobre <sup>mil neuf cent quatre</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Donner Samuel Benjamin, fabricant d'instruments de musique

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le douze Mars — mil huit cent septante quatre —

Noms, profession et

fil des défunts Constant Donner

domicile des parents :

et de Jeanne Susanne née Repin

Nom et profession de l'épouse :

2° Housammann Maria Anna

Lieu d'origine et de domicile :

de Wohlen domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gagenrain près Tafers le cinq Octobre — mil huit cent septante sept —

Noms, profession et

filles de Johann Housammann, agriculteur

domicile :

et de Anna Staub, domiciliés à Montagny les Mouts

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wohlen le quinze, à Yvonand et Payerne le dix sept Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Yvonand, Wohlen et Payerne.

Signatures des époux :

Benjamin Donner  
Maria Donner

Signatures des témoins :

Edouard Humbert  
Jean Kufli

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Yvonand et de Wohlen

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Repin

N° 38

Buache-Niddegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre — mil neuf cent quatre —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache Charles, manoeuvre

de Payerne — domicilié à Payerne.

célibataire

né à Payerne le vingt quatre Octobre — mil huit cent septante huit

fils de François Benjamin Buache, charpentier

et de Marie née Rey, domiciliés à Payerne.

2° Niddegger Marie Catherine, cigarière

de Chatonnaye (Fribourg) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Yvonand le premier Mai — mil huit cent septante sept

fille de Joseph Romain Niddegger ancien employé au chemin de fer.

et de Anne Marie née Crétinger, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier et à Chatonnaye le deux Octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Payerne  
et Chatonnaye.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Chatonnaye

Signatures des époux :

Charles Buache

Marie Buache

Signatures des témoins :

A. Tomini à Payerne

Jules Forestier Nay  
à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Rogin

N° 39

Mounoud-Hoer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Payerne du 14 Septembre 1913 déclaré définitif et exécutoire le 12 Novembre 1913, le mariage ci-contre Mounoud-Hoer a été dissous par le divorce, lequel a désigné le défendeur comme époux coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inséré le 21 Novembre 1913.

L'officier de l'état civil  
S. Mathieu-Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police le 21 gbr 1913.

Aujourd'hui vingt un Octobre mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mounoud Charles Daniel, cocher

des Thioleyres domicilié à Payerne

célibataire

né à Palézieux le vingt cinq Novembre mil huit cent septante six

fil de défunt Charles Daniel Mounoud

et de Susette nie Berner, domiciliée à Puidoux

2° Hoer Blanche, femme de chambre

de Coinsins domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt sept Mars - mil huit cent quatre vingt trois

filles de Adolphe Henri Hoer

et de Marie Cécile Roussel, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt sept, à Coinsins et aux Thioleyres le vingt huit Août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Coinsins, Thioleyres et Payerne

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Coinsins et Oron la Ville

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Mounoud Charles

Mounoud Blanche

Signatures des témoins :

G. Savary à Payerne  
J. Rossi à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu-Ropin



N° 40

Favre. Moratel

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui quatorze novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>er</sup> Favre Paul Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Grand et Thierrens — domicilié à Combremont le Grand

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Combremont le Grand le deux avril — mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de défunt Jules Favre

domicile des parents :

et de Sylvie Justine veuve Aguet domiciliée à Combremont le Grand

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>e</sup> Moratel Marie Julia

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne — domiciliée à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt quatre octobre — mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Daniel Louis Moratel

domicile des parents :

et de défunte Julie veuve Conte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand, Thierrens et Payerne le vingt neuf octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil  
de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Paul Favre

Julia Favre

Signatures des témoins :

Henri Moratel Weber

Jacques Perrin Gils  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Pepin

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Combremont le Grand et  
St. Cierges.

N° 41

San. Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre — mil neuf cent quatre —  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° San Louis François, ajusteur

de Payerne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Payerne le quatre Février — mil huit cent quatre vingt deux

fil de feu François Daniel San

et de Marie née Guerber, ménagère à Payerne

2° Ney Berthe, ménagère

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le onze Décembre — mil huit cent quatre vingt quatre

fille de feu Jacques Samuel Ney

et de Rosalie née Tenthorey, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt neuf et à Yverdon le trente Octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon.

Signatures des époux :

San François

San Berthe

Signatures des témoins :

Numa Monnier à Payerne

Frédéric Stalhyss à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Ropin

Par jugement rendu le 10 Mars 1913 devenu exécutoire le 23 Mai 1913, le Tribunal civil du district de Payerne a dissous par le divorce le mariage San. Ney inscrit ci. contre. Le divorce a été prononcé aux torts de l'épouse qui ne pourra se remarier pendant le délai de deux ans.

Inscrit le 3 Juin 1913

L'officier de l'état civil de Payerne  
 S. Mathier-Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police le 3. Juin 1913.

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Yverdon.

N° 42

Bielman. Soléry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un novembre — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent quatre —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bielman Bernhard, scieurde Glasselb et Muffethan (Fribourg) domicilié à Payernecélibatairené à Glasselb le vingt trois Juillet — mil huit cent septante quatrefils de Joseph Ulrich Bielman agriculteuret de Maria Anna née Kuhnau, domiciliée à Glasselb2° Soléry Marie Adèle, cuisinièrede Aumont (Fribourg) — domiciliée à Payernecélibatairenée à Montbrelloz le quinze Août — mil huit cent quatre vingt unfille de Séraphin Soléry, agriculteuret de Marie Laurette Josephine née Bourdilloud, à Montbrelloz.

Les publications ont eu lieu à Glasselb le vingt six, à Aumont le vingt huit, à Payerne le vingt neuf octobre et à Bonnefontaine le dix novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Glasselb  
Aumont, Bonnefontaine et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Glasselb, Aumont et  
Bonnefontaine.

Signatures des époux :

Bernhard Bielman  
Marie Bielman

Signatures des témoins :

Martin Pissot  
Ralpho Alfred  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathieu Repin

N° 43  
 Pomini - Rossier

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent quatre  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pomini Jules, comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domicilié à Payerne

Etat civil :

veuf de Louise née Mayor dès le huit Janvier mil neuf cent trois

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt neuf Janvier mil huit cent septante cinq-

Noms, profession et

fils de Louis Pomini, sellier

domicile des parents :

et de Louise Octavie née Dondin, domiciliés à Payerne-

Nom et profession de l'épouse :

2° Rossier Julia

Lieu d'origine et de domicile :

de Villarsel domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt quatre Février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Henri Rossier, boulanger

domicile :

et de Elise née Groux, domiciliés à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne et Villarsel le dix neuf Novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux, acte de décès de Louise Pomini née Mayor et publications de mariage à Payerne et Villarsel.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Villarsel.

Signatures des époux :

J. Pomini  
 H. Rossier

Signatures des témoins :

Louis Pomini Dondin  
 Henri Rossier  
 tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Rapin

N° 44

Adler - Brunschwig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil neuf cent quatre - mil huit cent quatre vingt -

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Adler Charles, négociant

de Montbéliard (Doubs, France) - domicilié à Fribourg

célibataire

né à Dürmenach (Alsace) le trente novembre - mil huit cent septante huit -

fil de feu Felix Adler

et de Sophie née Ullmann, couturière à Montbéliard

2° Brunschwig Lia

de Marnand (Vaud) - domiciliée à Payerne

célibataire

née à Bulle le quatorze Juillet - mil huit cent quatre vingt cinq

filles de Philippe Brunschwig, négociant

et de Emma née Ley, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Fribourg le vingt trois, à Marnand le vingt cinq, à Payerne le vingt six novembre et à Montbéliard le sept Décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Fribourg.

Signatures des époux :

Adler Charles

Lia Adler

Signatures des témoins :

J. Rey à Vevey

S. Fischer au Fillet  
dépt des Vosges, France

L'officier de l'état civil :

S. Mather-Ropin

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et aux officiers de l'état civil de Fribourg et Granges.

Form. 5.

Communiqué au Département de Justice et Police, à l'état civil de Granges et de Fribourg et à la Municipalité de Marnand, le 5 juin 1916.

Dans sa séance du 21 avril 1910, le Tribunal fédéral Suisse a prononcé ensuite de recours contre l'arrêt rendu le 2 Décembre 1909 par la Cour d'appel du Canton de Fribourg dans la cause en divorce Adler - Brunschwig, que l'arrêt précité est confirmé avec l'adjonction que les conclusions libératoires de Charles Adler sont écartées et que le divorce est prononcé aux torts du mari en application de l'art. 46 litt. a et b L.F.

Inscrit le 30 Mai 1910  
L'officier de l'état civil  
S. Mather-Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police.

Le 25 Mai 1916, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Lia Brunschwig, femme divorcée de Charles Adler, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Marnand.

Inscrit le 5 Juin 1916 par ordre du Département de Justice et Police  
L'officier de l'état civil  
S. Mather-Ropin

par l'Etat de Bourgogne pour mariage par acte notaire et tenu le 19 Décembre 1912 visé par le Conseil d'Etat, Adler Charles a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Remens. Inscrit le 10 Février 1925 par ordre du Département. L'officier de l'état civil : S. Mather-Ropin. Rapin Communiqué à l'état civil de Fillet et au Département de Justice et Police le 18. II. 1925

N° 45  
Bornand - Jan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bornand Louis Albert, fromager  
de Sainte Croix domicilié à L'Auberson rue St. Croix  
célibataire

né à L'Auberson le dix sept Avril — mil huit cent septante neuf —  
fils des défunts Sulien Ami Bornand  
et de Lia Lisa née Gonthier

2° Jan Julia, ménagère  
de Payerne domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le quatre février — mil huit cent quatre vingt quatre  
fille de Jacques Benjamin Edouard Jan  
et de Louise née Perrin, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et aux Granges de Sainte-Croix le cinq et à Payerne le dix Décembre mil neuf-cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil des Granges de Sainte Croix.

Signatures des époux :

L. Bornand  
J. Bornand

Signatures des témoins :

Jérôme Rossier  
Louis Rossier à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de St. Croix et des Granges de St. Croix.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Repin

N° 46  
Ryser. Rappa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5 mai  
1914 devenu en force le 22 août  
1914, le Tribunal de première instance  
du Canton de Genève a dissous par  
le divorce le mariage Ryser-  
Rappa inscrite ci. contre et a fixé  
à un an le délai pendant lequel  
le sieur Ryser ne pourra contracter  
un nouveau mariage.  
Inscrit le 5 Septembre 1914  
L'officier de l'état civil de Payerne  
S. Mathier. Rappin

Communiqué au Département  
de Justice et Police le 5. f. 1914.

Aujourd'hui vingt neuf Décembre — mil neuf cent quatre —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ryser Auguste, depositaire de bière —  
de Sützelflüh (Berne) — domicilié à Payerne —  
celibataire —

né à Payerne le trois Novembre mil huit cent septante six —  
fils de Jacob Ryser, à Payerne —  
et de défunte Rosine née Meyer —  
2° Rappa Jeanne Marie Rose, cuisinière —  
de Carcoforo (Novare, Italie) domiciliée à Berne —  
celibataire —

née à Payerne le trente un Juillet — mil huit cent quatre-vingt deux  
fille de Laurent Rappa, peintre en bâtiments —  
et de Françoise née Maisonmave, domiciliés à Payerne.  
Les publications ont eu lieu à Sützelflüh et Berne le six et à  
Payerne le dix Décembre mil neuf cent quatre. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, publica-  
tions de mariage à Sützelflüh,  
Berne et Payerne, et déclaration  
du Consul d'Italie à Genève con-  
statant que la publication n'est pas  
nécessaire à Carcoforo.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Sützelflüh et Berne et à  
la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

## Signatures des époux :

A. Ryser

J. Rappa

## Signatures des témoins :

Jos. Plassier Vaffour à Payerne

Eugène Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rappin





N° 1  
Bettex-Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier

mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bettex Henri, cordonnier

de Combremont le Petit domicilié à Sayerne

célibataire

né à Sayerne le deux Mars mil huit cent septante deux

fils de Daniel Bettex, pêcheur

et de Sonde née Salquin, domiciliés à Sayerne

2° Hermann Anna, cigarière

de Sayerne domiciliée à Sayerne

célibataire

née à Sayerne le vingt trois avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Henri Samuel Hermann, journalier

et de Sydie née Gronx, domiciliés à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit le vingt un et à  
Sayerne le vingt quatre Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à  
Combremont le Petit et Sayerne

Communiqué : à l'officier de  
l'état civil de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Bettex Henri

Anna Bettex

Signatures des témoins :

Eug Perrin (à Sayerne)

Agheri Arthur (à Sayerne)

L'officier de l'état civil :

Matter.  
remplet

N° 2  
Engeler-Ibinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Février mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engeler Jean, chauffeur

de Gunterhausen (Thurgovie) — domicilié à Fribourg

célibataire

né à Berthoud le onze Mai — mil huit cent septante neuf

fil de défunt Jean Engeler

et de Elisabeth née Brand, à Bienne

2° Ibinden Louise, ménagère

de Guggisberg (Berne) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le huit Septembre — mil huit cent quatre vingt un

fille de défunt Christian Ibinden

et de Louise Gabrielle née Heller, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Fribourg le un, à Gunterhausen  
et Guggisberg le deux et à Payerne le quatre Février  
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Fribourg.

Signatures des époux :

Henri Engeler

Louise Engeler

Signatures des témoins :

Alexandre Durand à Payerne

Lillegu Léon à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Repin

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Oudorf, Fribourg et Guggisberg.

N° 3  
Gomini. Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février — mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gomini César Jules, tanneur

de Payerne — domicilié à Payerne —

célibataire

né à Payerne le douze Février — mil huit cent huitante un —

fils de César Gomini, tanneur —

et de Louise Elisabeth nie Rapin, domiciliés à Payerne

2° Perrin Rose Jenny

de Ependes — domiciliée à Payerne —

célibataire

née à Payerne le dix huit Janvier mil huit cent huitante un —

fille de Jean Louis Perrin, entrepreneur à Payerne —

et de défunte Jenny Marie nie Doudin —

Les publications ont eu lieu à Payerne et Ependes le quatre  
Février mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Payerne  
et Ependes.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Belmont.

Signatures des époux :

César Gomini

Rose Perrin

Signatures des témoins :

Ernest Perrin à Payerne

Louis Benthoey à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Marner, Rapin

N° 4

Zumstein-Senschmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zumstein Jacob, condenseur

de Seeberg (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Stettlen le dix huit Septembre — mil huit cent septante huit —

fils de Friedrich Zumstein, cordonnier

et de Magdalena Bähni, domiciliés à Markirch

2° Senschmidt Elise

de Bümpliz (Berne) domiciliée à Autavaux (Fribourg)

célibataire

née à Neugut (Morat) le neuf novembre — mil huit cent septante six —

fille des défunts Benedict Senschmidt

et de Maria Bourni

Les publications ont eu lieu à Seeberg, Bümpliz et Autavaux le quinze et à Payerne le dix huit février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Seeberg, Bümpliz, Autavaux et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Seeberg, Bümpliz et Payerne le 22

Signatures des époux :

Jacob Zumstein

Elise Zumstein

Signatures des témoins :

Emile Wittwer à Payerne

Aebi Alois à Payerne

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Ropin

N° 5

Chevalley-Cosendai

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chevalley Jules Elie, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Champtauraz \_\_\_\_\_ domicilié à Combremont le Grand  
célibataire \_\_\_\_\_né à Champtauraz le douze Février - mil huit cent septante quatre  
fils de Jules Chevalley, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Adèle nie Gallandat à Combremont le Grand.2° Cosendai Lina, ménagère \_\_\_\_\_  
de Sassel \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont le Grand  
célibataire \_\_\_\_\_née à Sassel le quatorze Juin - mil huit cent septante trois  
fille de Louis Frédéric Cosendai, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Jenny nie Cosendai, à Sassel \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Champtauraz et Combremont le  
Grand le dix huit et à Sassel le dix neuf Février  
mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Combremont  
le Grand.Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Combremont le Grand  
et Granges \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Chevalley Jules Elie  
Chevalley Lina

Signatures des témoins :

Jules Chevalley à Champtauraz  
Henri Cosendai à Sassel

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Requin

N° 6

Dutoit, Gottraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui auze Mars

~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
mil neuf cent cing

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Héli, agriculteur

de Chavannes et Mondon — domicilié à Chavannes

célibataire

né à Chavannes le huit août — mil huit cent septante sept

fils de Denis Daniel Dutoit, agriculteur

et de Elise née Rey, domiciliés à Chavannes

2° Gottraux Blanche Constance Aline, ménagère

de Chavannes le Chêne — domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Belmont le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Justin Gottraux, agriculteur

et de Eugénie née Menétray, domiciliés à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Mondon et Chavannes sur Mondon  
le huit, à Chavannes le Chêne et Yvonand le neuf Fé-  
vrier mil neuf cent cing.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Mondon.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Mondon et Yvonand

Signatures des époux :

Dutoit Héli

Blanche Constance Gottraux

Signatures des témoins :

Dutoit Octave à Chavannes  
sur Mondon

Bosa Jacques à Combremont le  
Grand.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 7  
Fivaz. Cherbain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz Edmond Jules, agriculteur

de Corcelles près Payerne — domicilié à Corcelles

célibataire

né à Corcelles le seize Mars — mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jules Auguste Fivaz, agriculteur

et de Elise Susette nie Jan, à Corcelles

2° Cherbain Louisa, ménagère

de Corcelles — domiciliée à Corcelles

célibataire

née à Corcelles le vingt huit Janvier — mil huit cent quatre vingt trois

fille de Othmar Cherbain, agriculteur

et de Marie Elise nie Cherbain, à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Corcelles le dix huit Février  
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Corcelles.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Corcelles.

Signatures des époux :

Fivaz Edmond  
Fivaz Louisa

Signatures des témoins :

Rafin André  
Cherbain Edouard

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rafin

N° 8

Assal - Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars

mill neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Assal Oscar Frédéric Albert, banquier

de Freytorrens domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt trois Juin - mil huit cent septante quatre

fils de défunt Blaise Assal

et de Marie nie Rapin, domiciliée à Payerne

2° Savary Louisa

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le deux Novembre - mil huit cent quatre vingt deux

fille de Fritz Daniel Savary

et de Marie Madeleine nie Ferrin, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze et à Freytorrens le douze Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Freytorrens et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Oscar Assal

Louisa Assal.

Signatures des témoins :

Jules Culbert à Payerne

Amy Rapin à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapin



N° 9

Monney - Mathys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monney Samuel Antoine, facteur postal

de Villars le Grand domicilié à Sayeme

celibataire

né à Sayeme le treize Janvier mil huit cent septante neuf

fils de défunt Samuel Monney

et de Marie Caroline Theraulaz, ménagère à Sayeme

2° Mathys Louise, cuisinière

de Ausserbirmos (Berne) - domiciliée à Fribourg

celibataire

née à Chandossel le treize Mars mil huit cent septante six

fille des défunts Frédéric Mathys

et de Anne Marie née Gutznecht

Les publications ont eu lieu à Kuzenberg et Fribourg le premier,

à Villars le Grand le deux et à Sayeme le quatre Mars  
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publication  
de mariage à Villars le Grand, Sayeme  
Kuzenberg et Fribourg.

Signatures des époux :

Samuel Monney  
Louise Monney

Signatures des témoins :

H. Hermon à Sayeme  
P. Jamin à Sayeme.

L'officier de l'état civil :

S. Mathys - Rapiu

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Kuzenberg, Fribourg et Constance  
& Collet - Bellier.

Par jugement du Tribunal du district de Mondov, rendu en date du 1<sup>er</sup> juillet 1926, déclaré définitif et exécutoire le 28 Septembre 1926, le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 Octobre 1926.

L'officier de l'état civil  
S. Mathys - Rapiu

N° 10

Biadi. Ogheri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril

mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Biadi Hiram, garde feim

de Dudingem domicilié à Syss

célibataire

né à Tribourg le quatorze Juillet - mil huit cent huitante

fils des défunts Alexandre Martial Biadi

et de Emma Rosine née Ibinden

2° Ogheri Berta Elisa

de Saleggio sur Mincio (Véronne, Italie) - domiciliée à Payerne

célibataire

née à Saleggio sur Mincio le cinq Décembre mil huit cent septante neuf

fille de défunt Francesco Ogheri

et de Elisa née Hermann, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit à Dudingem et Syss le vingt mars mil neuf cent cinq, elles n'ont pas eu lieu en Italie ensuite d'une déclaration du Consul à Genève qui les déclare pas nécessaires.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Syss.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Dudingem et de Syss et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Biadi Hiram

Berta Biadi

Signatures des témoins :

J. Guandin à Payerne

E. Perris à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 11

Aujourd'hui vingt neuf avril — mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre vingt —

Brun - Bassi

Nom et profession de l'époux :

1° Brun Charles Emile, chauffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederwil (Soleure) — domicilié à Payerne —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bienne le treize mai — mil huit cent septante sept —

Noms, profession et

fils de défunt Julius Edouard Brun

domicile des parents :

et de Rosina nie Schmann, domiciliée à Tribourg.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bassi Dusolina Ida, employée de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Sonvico (Tessin) — domiciliée à Bienne —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bienne le vingt quatre avril — mil huit cent quatre vingt un —

Noms, profession et

fille de Giusto Bassi, maçon à Bienne

domicile des parents :

et de défunte Magdalena nie Stucker

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Günsberg et Bienne le sept, à Payerne et Sonvico le huit avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à Günsberg (Günsberg) Bienne, Sonvico et Payerne.

Signatures des époux :

Brun Charles

Dusolina Brun

Signatures des témoins :

Stauff, Poir

E. Perrin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Günsberg, Bienne et Sonvico.

L'officier de l'état civil :

S. Mathes. Repin

N° 12  
 Stauffer - Fetscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stauffer Friedrich, chauffeur  
 de Rüti près Büren (Berne) — domicilié à Payerne  
célibataire

né à Rüti près Büren le vingt trois Janvier mil huit cent quatre vingt —  
 fils de Anna Stauffer, ménagère à Wülflingen  
 et de

2° Fetscher Rosa  
 de Därstetten (Berne) — domiciliée à Gressy  
célibataire

née à Gressy le trois Mars — mil huit cent quatre vingt trois  
 fille de Jean Fetscher, tisserand  
 et de Marie nie Speich, domiciliés à Gressy

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier, à Därstetten  
 le deux, à Rüti et Gressy le trois avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Rüti, Payerne, Därstetten  
et Gressy.

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Rüti, Därstetten et  
Gressy.

Signatures des époux :

Stauffer Friedrich

Stauffer Rosa

Signatures des témoins :

Brun Charles

F. Ferris

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Repin

N° 13

Jan. du. Chêne-Siegenthaler

Aujourd'hui deux mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jan. du. Chêne Edouard, employé au chemin de fer  
de Corcelles près Payerne — domicilié à Payerne —  
célibataire \_\_\_\_\_né à Corcelles le vingt novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois  
fils des défunts Emile Jan. du. Chêne \_\_\_\_\_  
et de Marie Julie née Perrin \_\_\_\_\_2° Siegenthaler Lina, ouvrière à la Condenserie —  
de Trub (Berne) — domiciliée à Payerne —  
célibataire \_\_\_\_\_née à Payerne le quinze Octobre — mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fille de défunct Charles Siegenthaler \_\_\_\_\_  
et de Sirina née Haussener, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Trub le six à Corcelles et Payerne  
le huit avril mil neuf cent cinq. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autoris-  
ation de la mère tutrice de l'épouse  
et publications de mariage à Corcelles  
Trub et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Corcelles et Trub.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jan EdouardLina Jan

Signatures des témoins :

Alfred Thommey à Payerne  
Jules Howald : 5

L'officier de l'état civil :

Sp. Math. Repin

N° 14

Doudin et Senny née  
Mayoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doudin Louis, facteur postal

de Payerne domicilié à Payerne

celibataire

né à Payerne le trois Novembre mil huit cent septante quatre

fils de défunt Louis David Doudin

et de Emma née Maire, domiciliée à Payerne

2° Senny Marguerite Emma née Mayoz, ménagère

de Saugebruck (Bâle Campagne) domiciliée à Payerne

divorcée de Jean Senny dès le vingt huit Février mil neuf cent

née à Payerne le vingt huit Juillet mil huit cent septante sept

fille de défunt Charles Mayoz

et de Louise Fanny Regamey, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier et à Saugebruck le six Avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée, et déclaration du Greffe du Tribunal constatant qu'elle est divorcée, et publication de mariage à Saugebruck et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Saugebruck

Signatures des époux :

Louis Doudin facteur

Marguerite Senny

Signatures des témoins :

H. Hermet  
P. Jorin

L'officier de l'état civil :

L. Meyner, Rapin

N° 15

Porchet-Neuwessel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cing mai ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porchet Héli, scieurde Corcelles le Jorat, Moudon et Gotteno — domicilié à Payerneveuf de Lia nie Pages des le vingt six Décembre mil neuf cent troisné à Corcelles le Jorat le trente Janvier — mil huit cent septante trois —fils de défunt Jean Louis Porchetet de Jeanne Marie nie Rod, domiciliée à Ropraz2° Neuwessel Bertha Sophie, ménagèrede Möcllessular (Haute Savoie) — domiciliée à Missycélibatairenée à Sevey le premier Septembre — mil huit cent septante neuffille de défunte Emélie Marie Neuwessel

et de

Les publications ont eu lieu à Moudon, Gotteno, Payerne et Missy  
le huit, à Corcelles le Jorat le neuf et à Möcllessular mairie de Gaillard  
les neuf et seize avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Lia Porchet nie Pages, publications de mariage à Corcelles le Jorat, Moudon, Gotteno, Payerne, Missy et Certificat de publication à Möcllessular mairie de Gaillard.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corcelles le Jorat, Moudon, Gotteno, Grandcom et à la Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Héli PorchetBertha Porchet

Signatures des témoins :

Gust Purnand à SullensSophie Fenne à Sevey

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 16  
 Somini-Nidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cing Mai ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Auguste, employé

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le sept Février — mil huit cent huitante deux —

fil de Albert Somini, journalier

et de Senny née Guerber, domiciliés à Payerne —

2° Nidegger Alphonsine Marie, sportisseuse de cigares  
 de Châtornaye (Fribourg) — domiciliée à Payerne —

célibataire

née à Payerne le douze Août — mil huit cent quatre vingt trois —

fille de Joseph Romain Nidegger, ancien employé au chemin de fer

et de Anne Marie née Krattinger, domiciliés à Payerne. —

Les publications ont eu lieu à Châtornaye le treize et à Payerne  
le quinze Avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse  
et publications de mariage à  
Payerne et Châtornaye.

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de Châtornaye.

Signatures des époux :

Somini Auguste

Somini Alphonsine

Signatures des témoins :

Charles Fuaack  
 à Payerne

Eug. Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxher. Rapin



N° 17

Aujourd'hui huit mai

mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

Emery et Millet  
née Fallent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Emery Henri Ernest, boulanger

de Chardonne domicilié à Payerne

divorcié d'avec Ida née Wiederhauser dès le vingt sept Janvier

mil neuf cent cinq

né à Devcy le six Septembre mil huit cent septante trois

fils des défunts Marc Charles Emery

et de Louise Hémiette née Bertholet

2° Millet Marie née Fallent, négociante

de Montbelloz (Fribourg) domiciliée à Payerne

Seule de Jean Lucien Millet dès le quatorze Mai mil

neuf cent quatre

née à Begnins le quinze Janvier mil huit cent septante deux

fille de défunt Samuel Fallent

et de Marguerite Matthey, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Chardonne le dix huit à Mont

belloz le dix neuf et à Payerne le vingt deux avril

mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, déclaration de divorce d'Henri Ernest Emery délivré par le Greffier du Tribunal de Payerne, acte de décès de Jean Lucien Millet et publications de mariage à Chardonne, Montbelloz et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corsier et Montbelloz.

Signatures des époux :

Henri Ernest Emery

Marie Emery

Signatures des témoins :

Edouard Terrier Saitier à Payerne.

Corne Henri gypseur à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Matthey, Requin

Par jugement rendu public le 22 Octobre 1907 et déclaré définitif le 28<sup>e</sup> Novembre 1907, le Tribunal Civil du district de Payerne a annulé le mariage Emery. Millet inscrit ci. contre et a prononcé que le mariage annulé produira néanmoins les effets civils d'un mariage valable tant à l'égard des époux Emery. Millet qu'à l'égard de l'enfant Désiré Emery né de ce mariage le 6 Juillet 1905.

Inscrit le 20 Décembre 1907 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
S. Matthey - Requin

Communiqué au Département de Justice et Police

actes pour  
- Rome

N° 18

Willommet - Klein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Approuvé la radiation du mot  
"Henri" à la quinzième ligne  
de l'acte ci. contra.

L'officier de l'état civil  
Sr. Maxime Lepin

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, comparu :

1° Willommet Albert-Frédéric, boulanger

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt huit novembre mil huit cent quatre vingt un

fils de défunt Samuel Frédéric Willommet

et de Marie Madelaine Divand, domiciliée à Payerne

2° Klein Emma, femme de Chambre

de Sulzfeld (Grand duc de Baden) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Sulzfeld le vingt sept août mil huit cent huitante cinq

fille de Charles Henri Klein

et de Caroline Klein née Högel, décédés

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit et à Sulzfeld les  
douze et vingt sept avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
autorisation du tuteur de l'épouse  
et publications de mariage à Payerne  
et Sulzfeld.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lensanne.

Signatures des époux :

Albert Willommet  
Emma Willommet

Signatures des témoins :

Le Jomini fils à Payerne  
Emile Willommet à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sr. Maxime Lepin

N° 19

Schmann Saclef

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le deux Mars  
devenu définitif et exécutoire le trente  
Mars mil neuf cent onze, le Tribunal  
civil du district de Payerne a  
dissous par le divorce le mariage  
Schmann-Saclef inscrit ci-  
contre. Le divorce a été accordé  
aux torts des deux époux en vertu  
de l'article 47 de la Loi fédérale  
du 24 Décembre 1874.

Inscrit le 13 avril 1911 par suite  
du Département de Justice et Police.  
L'officier de l'état civil  
St. Maxher. Repin

Communiqué au Département de  
Justice et Police.

Aujourd'hui douze Mai mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmann Joseph Edouard, contrôleur au chemin de fer  
de Wünnewil (Fribourg) domicilié à Payerne

célibataire

né à Grand-Joy (Granges-Paccot) le huit Février - mil huit cent septante sept -  
fils de Joseph Pierre Schmann, garde voie

et de Anne née Jungo, domiciliés à Granges-Paccot

2° Saclef Marie Léonie  
de Indevillers (Doubs, France) - domiciliée à Payerne

célibataire

née à Delémont le onze Octobre - mil huit cent huitante quatre  
fille de défunt Emile Scopold Saclef

et de Marie Elisabeth Thérèse née Charlatte, à Tramelan-dessus

Les publications ont eu lieu à Wünnewil et Payerne le vingt-deux  
et à Indevillers le vingt-trois avril mil neuf cent cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Wünnewil  
Indevillers et Payerne.

Signatures des époux :

Schmann Edouard

Léonie Schmann

Signatures des témoins :

C. Wüster à Payerne

J. Ober à Payerne.

L'officier de l'état civil :

St. Maxher. Repin

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Wünnewil et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

N° 20

Siegrist-Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siegrist Gottlieb, cordonnier

de Menziken (Argovie) domicilié à Payerne

célibataire

né à Menziken le sept février — mil huit cent septante sept

fils de Jacob Gottlieb Siegrist, cordonnier

et de Justine Mayor, domiciliés à Payerne

2° Liniger Ema

de Courlevon (Fribourg) domiciliée à la Grange des Bois vicie Cugy

célibataire

née à Klein Guschelmueth le vingt huit septembre mil huit cent septante sept

fille de Daniel Liniger, agriculteur

et de Maria vic Gaberell, domiciliés à la Grange des Bois

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier, à Menziken et Cugy le deux et à Courlevon le trois mai mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Menziken Courlevon, Payerne et Cugy.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Menziken, Meyries et Cugy

Signatures des époux :

Gottlieb Siegrist

Emma Siegrist

Signatures des témoins :

Jos. Rothier truffier, à Payerne

Alfred Carle négociant à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mayer, Secrétaire

N° 21

Aujourd'hui trois Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

Guggi - Strausack

Nom et profession de l'époux :

1° Guggi Mrs Adolphe, médecin-vétérinaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Grenchen (Solure) domicilié à Payerne

Etat civil :

veuf de Emma née Sommer dès le trois avril mil huit cent nonante six

Lieu et date de la naissance :

né à Grenchen le treize Juillet - mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fils des défunts Johann Viktor Guggi

domicile des parents :

et de Anna Maria née Strausack

Nom et profession de l'épouse :

2° Strausack Maria Martha, minegère

Lieu d'origine et de domicile :

de Grenchen (Solure) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grenchen le vingt août - mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille des défunts Mrs Josef Strausack

domicile des parents :

et de Karolina née Probst

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grenchen le trois et à Payerne le six mai mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
acte de décès de Emma Guggi  
née Sommer et publications de  
mariage à Grenchen et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Grenchen.

Signatures des époux :

A. Guggi, méd. vet.


M. Strausack

Signatures des témoins :

C. Kiffenegger à Payerne

G. Savary à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Rép. 

N° 22  
Colomb. Mathys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juillet mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

1° Colomb Charles, journalier

de Saint-Aubin-Sauges (Vanchâtel) domicilié à Payerne

Veuf de Marie Jeanne nie Rouprich dès le vingt six mars mil neuf cent deux

né à Grandson le trois mai mil huit cent septante sept

fil des défunts Jean dit Eugène Colomb

et de Louise Susette Duruz

2° Mathys Anna, cigareuse

de A Eriswil (Berne) domiciliée à Payerne

celibataire

née à Moudon le vingt sept février mil huit cent truitante un

filles des défunts André Mathys

et de Anna Rother

Les publications ont eu lieu à Saint Aubin, Eriswil et Payerne  
le vingt un Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, acte de décès de Marie Jeanne Colomb nie Rouprich et publications de mariage à S<sup>t</sup> Aubin, Eriswil et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de S<sup>t</sup> Aubin et Eriswil

Signatures des époux :

Colomb Charles

Colomb Anna

Signatures des témoins :

E. Duruz à Payerne

Yezzer Etienne à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathys Repin

N° 23

Raccoursier - Monneron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Sansanne, rendu en date du 20 avril 1937, déclaré définitif le 22 mai 1937 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. - (Par de délai aux époux).

Inscrit le 28 mai 1937.

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de Justice et Police le 28 mai 1937.

et exécutoire.

Aujourd'hui vingt deux Juillet <sup>mill neuf cent cinq</sup> ~~mit huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raccoursier Fritz Henri, cordonnier

de Bussigny sur Oron domicilié à Payerne

célibataire

né à Moudon le quatre Mai - mil huit cent septante neuf.

fils de Eugène Raccoursier

et de Fanny Elise nie Cornamusaz, ménagère à Payerne

2° Monneron Marie Joséphine, cigareuse

de Murist (Tribourg) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Montet (Broye) le quatre Septembre - mil huit cent huitante deux.

fille de défunte Léonie Monneron

et de

Les publications ont eu lieu à Murist le dix huit, à Bussigny le dix neuf et à Payerne le vingt deux avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Bussigny, Murist et Payerne

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Oron la Ville et Murist

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Fritz Raccoursier

Marie Raccoursier

Signatures des témoins :

Léonardy Henri à Payerne

Alfred Dubois à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Requin

N° 24

Mayor - Briccafiori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet — mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Mayor Paul, pâtissier

des Blanches (Montreux) — domicilié à Bex

célibataire

né à Bex le dix sept novembre — mil huit cent quatre vingt trois

fils de Louis Mayor, négociant à Bex

et de Marie Louise Fanny née Pice

2° Briccafiori Marguerite Emilie, couturière

de Florence (Italie) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt deux août — mil huit cent quatre vingt deux

fille de Emile Camille François Briccafiori, peintre en bâtiments

et de Marie Julie Nancy née Fivar domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Bex, aux Planures et à Payerne le premier Juillet mil neuf cent cinq. Une déclaration du Consul d'Italie à Genève constate que la publication n'est pas nuptiale en Italie.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Bex.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Montreux et Bex et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

M. Mayor

Marguerite Briccafiori

Signatures des témoins :

Léon Sarray, à Payerne

Jakob Duet, à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mayor, Requin



Hünziker. Wydegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hünziker Jakob, commis. voyageur

de Oberkilm (Argovie) domicilié à Payerne

celibataire

né à Oberkilm le quatorze Mars mil huit cent huitante

fil de Rudolf Hünziker, agriculteur à Oberkilm

et de défunte Anna Elisabeth née Hünziker

2° Wydegger Rosina, cigarière

de Rüscheegg (Berne) domiciliée à Payerne

Celibataire

née à Berne le quatre Décembre mil huit cent huitante

filie de Christian Wydegger, agriculteur

et de Anna Elisabeth née Birni, domiciliés à Sillarey

Les publications ont eu lieu à Oberkilm le sept, à Rüscheegg et Payerne le huit Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Oberkilm, Rüscheegg et Payerne.

Signatures des époux :

Jakob Hünziker  
Rosina Hünziker

Signatures des témoins :

Ernest Weckling  
Hermann Keller  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. M. R. R. R.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Oberkilm et Rüscheegg

D'une communication du bureau du droit de bourgeoisie de Bâle, il ressort que les époux Hünziker. Wydegger et leurs enfants ont été incorporés à la bourgeoisie de Bâle, tout en conservant leur lieu d'origine actuel. Décision du Grand Conseil du 7 Mai 1925. Inséré le 29 Mai 1925 L'officier de l'état civil L. M. R. R. R.

Communiqué à l'état civil d'Oberkilm et au Département de Justice et Police le 29. V. 1925 et par un extrait à l'état civil de Bâle

N° 26

Baumgartner - Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq août — mil neuf cent cinq —  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumgartner Oscar, sellier  
 de Siestal (Bâle) domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le quatre août — mil huit cent septante sept —  
 fils de Hocni Baumgartner, sellier  
 et de Emma née Ropin, domiciliés à Payerne

2° Berger Susanne Louise  
 de Eclépens domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le quatorze novembre — mil huit cent huitante trois —  
 fille de Hocni Marc Samuel Berger, municipal à Payerne  
 et de défunte Jenny Adèle Girgin née Berger

Les publications ont eu lieu à Eclépens et Payerne le huit et  
à Siestal le treize Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et pu-  
blications de mariage à Siestal  
Eclépens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Siestal et La Sarraz

Signatures des époux :

Oscar Baumgartner  
Susanne Baumgartner

Signatures des témoins :

F. Hubert à Payerne  
L. Grandin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mayer-Ropin

N° 27  
Maire. Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maire Henri François, monteur - constructeur  
des Ponts de Martel et Brot. dessous domicilié à Carouge  
Célibataire

né aux Ponts de Martel le onze Septembre — mil huit cent septante neuf —  
fils de Olympe Emma Maire, ménagère, domiciliée à  
et de Fleurier

2° Gerber Aimée Irène, blanchisseuse  
de Oberörsz (Suisse) domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Payerne le trente Décembre mil huit cent septante neuf —  
fille de Henri Auguste Gerber, journalier  
et de Rosine Deppieraz, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Carouge le dix sept, à Rochefort le dix  
huit aux Ponts de Martel, Herzogenbuchsee et Payerne le dix neuf  
Août mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Carouge. (Genève)

Communiqué : en Bureau de l'état  
civil Genève, aux officiers de l'état civil  
des Ponts, Rochefort et Herzogenbuchsee

Signatures des époux :

Maire Henri  
Irène Maire

Signatures des témoins :

Champion Benjamin à Payerne  
Blaser Jean à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

Par jugement du Tribu-  
nal de district de Zurich  
rendu en date du 13 Juin 1925  
déclaré définitif et exécutoire,  
le mariage ci. contre, a été dis-  
sout par le divorce en vertu de  
l'article 142 du C. C. S.  
Inscrit le 17 Septembre 1925  
L'officier de l'état civil  
S. Maxner. Rapin

Communiqué en Département de  
Justice et Police le 17. 7. 1925

N° 28

Sottas-Fornerod

Aujourd'hui huit Septembre ~~mil neuf cent cinq~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Sottas Eugène Alexandre, ouvrier charcutier

Lieu d'origine et de domicile :

de Montagny les Monts (Tribourg) — domicilié à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montagny les Monts le quinze Octobre — mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Nicolas Sottas, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise nie Santaux, domiciliés à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Fornerod Julie dite Rosalie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dombidier — domiciliée à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gross-Gurmels le vingt quatre Avril - mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fille de défunt Joseph Germain Fornerod

domicile :

et de Maria Anderset, domiciliée à Cormondes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts et Dombidier  
le seize et à Payerne le dix neuf Aout mil neuf cent  
cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
publications de mariage à  
Montagny les Monts, Dombidier  
et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Montagny les Monts et Dom-  
didier.

Signatures des époux :

Eugène Sottas  
Rosalie Sottas

Signatures des témoins :

Antoine Bongioni à Payerne  
Eug. Perrin à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier, Requin

N° 29

Aujourd'hui vingt un Septembre — ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup> —

Bruder-Röthlisberger

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bruder Jacob, marchand de bétail

Lieu d'origine et de domicile :

de Seengen (Argovie) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Seengen le dix neuf mai — mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Jacob Bruder, marchand de bétail à Seengen —

domicile des parents :

et de défunte Anna nie Hoäfeli

Nom et profession de l'épouse :

2° Röthlisberger Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Greuchen le seize Juillet — mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fille des défunts Gottlieb Röthlisberger

domicile des parents :

et de Anna Maria nie Glauser

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Seengen et Langnau le trente  
Août et à Payerne le deux Septembre mil neuf  
cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publica-  
tions de mariage à Seengen  
Langnau et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Seengen et Langnau

Signatures des époux :

Jacob Bruder

Marie Bruder

Signatures des témoins :

Ernest Weckling à Payerne

Edouard Hodell à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Manner, Requin

N° 30

Debarz-Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. deux Septembre — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debarz Alexis Julien, agriculteur

de Syens et Rossanges — domicilié à Salacret rive Moudon

célibataire

né à Salacret rive Moudon le vingt octobre — mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jules Alexis Debarz, agriculteur

et de Hermicte Lucie née Treymond, domiciliés rive Moudon

2° Crausaz Renée

de Chavannes sur Moudon — domiciliée à Syens

célibataire

née à Correvon le dix neuf Mars — mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Edouard Crausaz, laitier

et de Aline née Faurud, domiciliés à Syens

Les publications ont eu lieu à Moudon, Syens, Rossanges  
 et Chavannes le trente un Août mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Moudon

Signatures des époux :

Julien Debarz

Renée Debarz

Signatures des témoins :

Héli Crausaz, à Syens

Josué Joungar, à Payame

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Répim

\_\_\_\_\_

N° 31

Götschi-Dürig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 25 Septembre 1919 devenu définitif le 7 Octobre 1919, le Tribunal de district de Soleure-Sebern a prononcé le divorce du mariage Götschi-Dürig inscrit ci contre. Le divorce a été prononcé en vertu des articles 142 et 148 du Code civil Suisse.

Inscrit le 8 Octobre 1919

L'officier de l'état civil

S. Maxner. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 8. 8. 1919.

Rectification

En date du 23 Novembre 1956, le Département de Justice et Police du canton de Naud a ordonné la rectification de cette inscription en ce sens que le nom patronymique Götschi soit orthographié "Goetschi".

Payerne le 29 Novembre 1956

L'officier de l'état civil :

R. Liqueur

Aujourd'hui vingt trois Septembre — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Götschi Gottfried, fromager

de Galviz près Morat — domicilié à Payerne

célibataire

né à Galviz le quatre Septembre — mil huit cent huitante trois

fils de Johann Götschi, agriculteur

et de Elisabeth Bongni, à Grandcour

2° Dürig Marie

de Krauchthal — domiciliée à Hectiswyl (Krauchthal)

célibataire

née à Hectiswyl le treize Octobre mil huit cent huitante cinq

fille de Friedrich Dürig, agriculteur

et de Magdalena Gasser, à Hectiswyl.

Les publications ont eu lieu à Krauchthal le vingt huit à Morat le trente Août et à Payerne le deux Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Morat, Krauchthal et Payerne

Signatures des époux :

Gottfried Götschi

Marie Götschi

Signatures des témoins :

Joh. Götschi à Grandcour

Emile Wittner à Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Morat et Krauchthal.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

N° 32

Racoursier - Rattaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre

mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Racoursier Edouard, journalier

de Bussigny sur Oron — domicilié à Payerne —

célibataire

né à Moudon le vingt huit Juin — mil huit cent quatre vingt un-

fil de Eugène Racoursier

et de Fanny Elise née Cornamusaz, à Payerne, ménagère

2° Rattaz Marie Sophie, domestique de ménage

de Villeneuve (Fribourg) — domiciliée à Payerne —

célibataire

née à Cergy le (23) vingt trois Janvier — mil huit cent quatre vingt cinq

fille de défunte Françoise Louise Rattaz

et de

Les publications ont eu lieu à Bussigny et Villeneuve le dix-neuf et à Payerne le vingt deux avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Bussigny, Villeneuve et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Oron la Ville et Sur-

picre

Signatures des époux :

Racoursier Edouard

Racoursier Marie

Signatures des témoins :

Auguste Forestier à Payerne

Louis Lev. à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Repin



N° 33

Sambert-Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lambert Louis Antoine, employé au chemin de fer  
de Font (Tribourg) domicilié à Payerne  
célibataire

né à Font le premier Août - mil huit cent septante quatre  
fils de Pierre Joseph Lambert, agriculteur  
et de Anne Marie Louise née Devaud, domiciliés à Font  
2° Siegenthaler (Siegenthaler) Julia Bertha, domestique de ménage  
de Trub (Berne) domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le cinq Mars - mil huit cent huitante un  
fille de défunt Charles Siegenthaler  
et de Sérena Fbassener, ménagère, domiciliée à Payerne  
Les publications ont eu lieu à Payerne le seize, à Font le dix-  
sept et à Trub le dix huit Septembre mil neuf cent  
cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé  
et publications de mariage à Font,  
Trub et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Font et Trub

Signatures des époux :

Lambert Louis

Lambert Julia

Signatures des témoins :

Faccoud Louis

Galley Marianne  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Ropin

N° 34

Walther. Eckerfeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Walther Richard Heinrich, pharmacien

de Obernheim (Alsace) — domicilié à Payerne

célibataire

né à Obernheim le dix Juin — mil huit cent septante sept

fil de Heinrich Walther

et de Catharina Elisabeth Walther née Herbert, à Strasbourg

2° Eckerfeld Marie Julie

de Essen (Prusse) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt un Mars mil huit cent septante huit

fille de Theodore Eckerfeld, ancien professeur

et de Julie Adèle Baumgartner, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt six août, à

Essen le six et à Obernheim le huit Septembre

mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à Obernheim, Essen et Payerne avec certificats de non opposition et permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Sensenne.

Signatures des époux :

R. Walther

Marie Walther

Signatures des témoins :

C. Dabozat - Fomalla  
à Payerne

A. Walther à Sensenne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxther. Rapin

Par lettre de bourgeoisie reçue C. Bersier notaire à Payerne, le 5 Février 1920, Walther Richard Heinrich désigné dans l'acte ci-contre, acte reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Commune des Thioleyres. Jusait le 26 avril 1920. L'officier de l'état civil Sp. Maxther. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil d'Oron la Ville le 26. IV. 1920.

N° 35

Montserrat-Stucchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Montserrat José Federico Ramon, négociant  
de San Pablo de Ordal, province de Barcelone, Espagne domicilié à Payerne  
célibataire

né à San Pablo de Ordal le seize avril - mil huit cent septante sept  
fils de défunt Pablo Montserrat  
et de Teresa Guilera, domiciliée à San Pablo de Ordal

2° Stucchi Blanche Antoinette  
de Ornago, province de Milan, Italie - domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le vingt-sept Septembre - mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Giovanni Pierre Stucchi, maçon à Payerne  
et de défunte Emma Freitag

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier juillet et à Subirats  
(Espagne) le vingt trois août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Payerne, et à Subirats (Espagne), déclaration du Consul d'Italie à Genève établissant que la publication n'est pas nécessaire dans son pays et permis de célébration délivré par le Département de Justice Police à Lensanne.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lensanne.

Signatures des époux :

José Montserrat  
Blanche Montserrat

Signatures des témoins :

C. Widmer à Payerne  
S. Oldrochi à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Ingener, Lepin

N° 36

Tschopp-Schnewly

Aujourd'hui dix sept Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

Nom et profession de l'époux :

1° Tschopp Joseph Louis, ouvrier électricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Willisau-Sand (Lucerne) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montet (Fribourg) le vingt trois Janvier — mil huit cent septante six —

Noms, profession et

fils de 5 défunts Nicolas Benoit Tschopp

domicile des parents :

et de Anna nie Sacher

Nom et profession de l'épouse :

2° Schnewly Marie Joséphine, cigariense

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg et Wännenwyl domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cugy (Fribourg) le premier Octobre — mil huit cent quatre vingt —

Noms, profession et

fille de Jean Joseph Schnewly, journalier à Payerne —

domicile :

et de défunte Marie Geneviève nie Glardon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg le douze, à Wännenwyl le treize, à Payerne le quatorze et à Willisau-Sand le dix neuf Octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Willisau-Sand, Fribourg, Wännenwyl et Payerne.

Signatures des époux :

Tschopp Louis

Tschopp Joséphine

Signatures des témoins :

François Jacquier à Payerne  
Ch. Hüner à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Willisau-Sand, Fribourg et Wännenwyl

L'officier de l'état civil :

S. Natter-Rapin

N° 37  
Coubra - BaudetAujourd'hui dix sept Novembre — mil neuf cent cinq —  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Coubra Jean, coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montcaret (Dordogne) — domicilié au Petit-Baconnex

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montcaret le vingt deux Mai — mil huit cent septante neuf —

Noms, profession et

fils de Lionard Coubra, cultivateur

domicile des parents :

et de Marguerite Courac, domiciliés à Montcaret

Nom et profession de l'épouse :

2° Baudet Eugénie Lita, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Onnion (H<sup>te</sup> Savoie) — domiciliée à Payerne

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morat le six Mars — mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Franz Alexandre Baudet, négociant

domicile des parents :

et de Marie Josephine Boimond, domiciliés à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Petit Baconnex le vingt-un, à Payerne le vingt huit Octobre, à Montcaret et Onnion les vingt neuf Octobre et cinq Novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil du Petit Baconnex.

Signatures des époux :

Jean Coubra  
Eugénie Coubra

Signatures des témoins :

F. Assalot à Payerne  
J. J. J. à Genève

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathias Rapin

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et au Bureau Central  
de l'état civil à Genève.

N° 38

Chevalley. Hürni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup> novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Lucien, boulanger  
de Denezy (Saut) domicilié à Payerne  
célibataire

né à Denezy le vingtneuf mars mil huit cent huitante un  
fils de Jean François Chevalley  
et de Rosine née Porchet, décédée

2° Hürni Frida Marie  
de Fräschels (Fribourg) domiciliée à Montbrelloz (Fribourg)  
célibataire

née à Avenches le vingt trois novembre mil huit cent huitante un  
fille de Christian Hürni, agriculteur  
et de Caroline Sophie née Grauer, à Montbrelloz

Les publications ont eu lieu à Denezy le six, à Fräschels  
le sept et à Payerne le onze novembre mil neuf  
cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Denezy  
Fräschels, Montbrelloz et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Denezy, Herzens et  
Montbrelloz

Signatures des époux :

Lucien Chevalley  
Frida Chevalley

Signatures des témoins :

Ludus Jungblutiger à Payerne  
John Chevalley à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Repin

N° 39

Mermoud. Saclef

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre — mil neuf cent cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mermoud Alfred, avocat

de Poliez le Grand — domicilié à Payerne —

célibataire

né à Poliez le Grand le trente Janvier — mil huit cent septante —

fils de Louis Mermoud, agriculteur —

et de Jenny Menétray, domiciliés à Poliez le Grand —

2° Saclef Anne Lionie

de Indevillers (Doubs, France) — domiciliée à Payerne —

célibataire

née à Delémont le vingt deux Juillet — mil huit cent quatre-vingt un —

fille de défunt Emile Scipold Saclef —

et de Marie Elisabeth née Chariatte —

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze, à Poliez le  
Grand le douze et à Indevillers le vingt six Novembre  
mil neuf cent cinq.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et déclaration de l'ambassade  
française à Berne.

Signatures des époux :

Mermoud

Anne Mermoud

Signatures des témoins :

M. L. à Payerne

M. Marchand à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mayer, Rapin

Communiqué : à l'état civil de  
Poliez le Grand et à la Chancellerie  
d'état à Lausanne.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui Le numéro 39 de la page 164 est ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~ celui de la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: + inscription faite dans l'année 1905.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Les deux doubles du présent domiciliés à Régistre sont conformes

Ce que nous Certifions  
L'officier de l'état civil de Payerne

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

né à L. Mathier-Repin ~~mil huit cent~~  
fils de Payerne le 31 Décembre 1905.

~~et de~~

Un double a été remis le 2 Janvier 1906 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi de Payerne le 2 Janvier 1906

L'officier de l'état civil de Payerne.

née à L. Mathier-Repin ~~mil huit cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

~~Les publications ont eu lieu à~~



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1.  
Hodel - Koenig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier

mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hodel Adolphe Edouard, peintre en toitures

de Unterlangenegg (Berne) domicilié à Yverne

célibataire

né à Berne le quatorze août mil huit cent huitante un

fils de Gottlieb Hodel, imprimeur

et de Elise Emma née Geiser, domiciliés à Fribourg

2° Koenig Isaline Léa

de Walkringen (Berne) domiciliée à Yverne

célibataire

née à Norat le premier Février mil huit cent huitante sept

fille de Jean Frédéric Koenig, boucher

et de Isaline née Clot, domiciliée à Yverne

Les publications ont eu lieu à Walkringen le douze, à Schwarzenegg le treize, et à Yverne le seize Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications à Walkringen, Schwarzenegg et à Yverne, autorisation de la mère-tutrice de l'épouse mineure, déclaration de la Municipalité de Yverne constatant que le domicile du père de l'épouse n'est pas connu.

Communiqué : aux officiers de l'Etat Civil de Schwarzenegg et de Walkringen.

## Signatures des époux :

Edouard Hodel peintre  
Isaline Hodel

## Signatures des témoins :

Ernest Keoplin à Yverne  
J. Lhenk à Yverne

p. L'officier de l'état civil :

Matter  
comp.

N° 2

Bossy. Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bossy François Raymond, professeur  
de Avry sur Matran domicilié à Payerne  
célibataire

né à Bauderens le quatre avril — mil huit cent septante sept  
fils de Jacques Alphonse Bossy, instituteur à Avry —  
et de feu Marie Melanie née Sudan

2° Moret Cécile Hélène, ménagère  
de Ménières domiciliée à Ménières  
célibataire

née à Ménières le trente Mars — mil huit cent quatre-vingt trois  
fille de François Louis Alexandre Moret, agriculteur  
et de Marie Antoinette née Lanquar, à Ménières.

Les publications ont eu lieu à Ménières le vingt-cinq, à Avry  
sur Matran le vingt sept et à Payerne le trente Décembre  
mil neuf cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Avry  
sur Matran, Ménières et Payerne

Communiqué : à l'état civil de  
Matran et Ménières.

Signatures des époux :

Bossy Raymond  
Cécile Bossy

Signatures des témoins :

Thi Grouy à Payerne  
Mauron Louis, à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

Vue le 19 Janvier 1906  
Elmayer Drey

N° 3

Aujourd'hui dix Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent six</sup>

Germond - Gehret

Nom et profession de l'époux :

1° Germond Auguste, hongreur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vosatens domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sarzens le dix Septembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de défunt Jean Pierre Germond

domicile des parents :

et de Marie née Dutoit, domiciliée à Bevey

Nom et profession de l'épouse :

2° Gehret Caroline, cigarende

Lieu d'origine et de domicile :

de Saanen (Seme) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saanen le cinq Février mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Caroline Gehret, ménagère à Payerne

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saanen le quatorze, à Vosatens le quinze, et à Payerne le dix sept Février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
autorisation de la mère de l'épouse  
mineure, et publications de mariage  
à Saanen, Vosatens et Payerne.

Communiqué : à l'état civil  
de Vosatens et de Saanen (dit Encend)

## Signatures des époux :

Germond Auguste  
Gehret Caroline

## Signatures des témoins :

Eugène Colomb à Payerne  
Eug. Perrin à id

L'officier de l'état civil :

Mattier  
remplacé

N° 4  
Willommet - Wagnières

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Willommet Albert, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayerne domicilié à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fayerne le quatorze Mars mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fils des défunts Louis Willommet

domicile des parents :

et de Gusette Ringwald

Nom et profession de l'épouse :

2° Wagnières Sophie Hélène, ouvrière à la condenseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Rucyres (Vend) domiciliée à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rucyres le vingt cinq Mai mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de défunt Henri Daniel Wagnières

domicile :

et de Marguerite née Aegerter, domiciliée à Fayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt quatre et à Rucyres le vingt six Février mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Fayerne et Rucyres.

Signatures des époux :

Albert Willommet  
Hélène Willommet

Signatures des témoins :

Henri Bouclin  
Eug. Perrin

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Fay.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 5

Cherbuin-Pittet

mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui quatorze avril

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cherbuin Fernand Albert, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles près Payerne domicilié à Corcelles

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Corcelles le dix sept novembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Emme Cherbuin, domiciliée à Corcelles

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Pittet Jeanne, ouvrière à la Conduserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Seigneux domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt deux juillet mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de défunt Rodolphe Pittet

domicile des parents :

et de Jeanne Marie Bize, ménagère à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Seigneux et Payerne  
le vingt quatre Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Corcelles.

Signatures des époux :

A. Cherbuin tailleur

Jeanne Cherbuin

Signatures des témoins :

Adolphe Müller

Friedrich Duponcel

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Corcelles et  
Villarsel

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Pepin

N° 6

Hess. Baur

Aujourd'hui dix huit avril

mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Hess Gustave Otto, commis postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Wyssachen graben domicilié à Berne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Berne le vingt cinq Décembre mil huit cent huitante

Noms, profession et

fils de Johann Gottfried Hess, décédé

domicile des parents :

et de Elisabeth Meier à Berne

Nom et profession de l'épouse :

2° Baur Blanche Vanette

Lieu d'origine et de domicile :

de Gerlafingen et Täuffelen domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le dix neuf Décembre mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de défunt Frédéric Baur

domicile :

et de Marie Louise Meillard née Brossy à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne, Eriswil, et Täuffelen le  
scize et à Payerne le dix-sept Mars mil neuf  
cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Berne.

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Berne, Eriswil  
et Täuffelen

Signatures des époux :

Otto Hess.

Blanche Hess

Signatures des témoins :

H. H. Hermann à Payerne

A. Jomini

L'officier de l'état civil :

L. Maxher. Rapin

N° 7

Gaillet, Rohrbasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril

mil neuf cent six

~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillet Auguste, ouvrier à la trilerie  
de Môtiers (Vully) domicilié à Payerne  
célibataire

né à Hersens le sept Juillet mil huit cent huitante quatre  
fils de Auguste Gaillet, ancien employé au chemin de fer  
et de Elise née Mäder, domiciliés à Payerne

2° Rohrbasser Marie Augustine, cigareuse  
de Montet (Fribourg) domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Montet le vingt huit Septembre mil huit cent huitante deux  
fille de défunt Louis Stanislas Rohrbasser  
et de Rosine née Mändly, ménagère, domiciliée à Montet

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre, à Montet et  
en Haut-Vully le vingt cinq avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extraits de Naissance et publications  
de mariage à Haut-Vully, Montet  
et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Môtiers et Montet

## Signatures des époux :

Gaillet Auguste  
Gaillet Marie

## Signatures des témoins :

Benjamin Oberlin à Payerne  
Eug. Perrin à Payerne

## L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Repin

N° 8

Terrin - Humbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai

mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terrin, Fritz, négociant

de Corcelles près Payerne — domicilié à Payerne

célibataire

né à Corcelles le vingt trois Février mil huit cent quatre vingt trois

fil de Adrien Terrin, ferblantier

et de Emma née Buache, domiciliés à Corcelles

2° Humbert Lionora Valérie

de Ekuis, département de l'Ain, France domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le onze Mars — mil huit cent septante huit

filles des défunts Melchior Humbert

et de Louise née Rapin

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le dix et à

Ekuis le onze Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à Corcelles, Payerne et Ekuis et déclaration de validité de l'ambassade française à Berne.

Communiqué : à l'état civil de Corcelles près Payerne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Terrin

V. Perrin

Signatures des témoins :

Jos. Rothier à Payerne.

Ed. Savary à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapin



N° 9  
Thierwächter - Fontaine

~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
mil neuf cent six

Aujourd'hui cinq Mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

1° Thierwächter Gottfried, charretier  
de Hohlen (Berne) domicilié à Payerne  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à la Incher (Radelfingen) le cinq Juillet mil huit cent huitante un  
fils de Johannes Thierwächter, agriculteur à Ostermündingen  
et de Elisabeth Peter

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Fontaine Marie Joséphine, cigareuse  
de Fétigny (Fribourg) domiciliée à Fétigny  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Fétigny le trente août mil huit cent huitante deux  
fille de défunt Jacques Joseph Casimir Fontaine  
et de Madeleine Philomène née Fontaine

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hohlen et à Fétigny le onze, et à Payerne le quatorze avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Hohlen, Fétigny et Payerne

Signatures des époux :

Gottfried Thierwächter  
Marie Thierwächter

Signatures des témoins :

Fontaine Joseph à Fétigny  
Vial Amélie à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Hohlen et Fétigny

L'officier de l'état civil :

Matter.  
remplet

N° 10

Hoffer. San

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hoffer Robert Charles, employé au chemin de fer de Donatyre domicilié à Reuens célibataire

né à Dizy le quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de Charles Frédéric Hoffer, maréchal et de Lina nie Besson, domiciliés à Sayeme

2° San Marie Emma, ménagère de Sayeme domiciliée à Sayeme célibataire

née à Sayeme le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-fille de défunt François Daniel San et de Marie nie Querber, ménagère à Sayeme

Les publications ont eu lieu à Donatyre le onze, à Reuens le douze et à Sayeme le quatorze avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Romanel.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Avanches et Romanel

Signatures des époux :

Hoffer Robert.  
Emma Hoffer

Signatures des témoins :

Charles Hoffer  
H. B... tous deux à Sayeme

L'officier de l'état civil :

L. Maxher. Requin

N° 11.

Hermann-Vouillamoz

mil neuf cent six

Aujourd'hui vingt-un mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Hermann Auguste François, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayeme domicilié à Sayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sayeme le vingt deux novembre — mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Auguste François Hermann

domicile des parents :

et de Julie née Ochs, domiciliés à Sayeme

Nom et profession de l'épouse :

2° Vouillamoz Marie Virginie, cigareuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Isrables (Salais) domiciliée à Sayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Isrables le treize février — mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Eugène Vouillamoz, journalier à Frenières

domicile des parents :

et de défunte Marie Celestine née Maret

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sayeme le vingt huit et à Isrables le vingt neuf avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Sayeme et Isrables.

Communiqué : à l'état civil  
d'Isrables

Signatures des époux :

Auguste Hermann

Virginie Vouillamoz

Signatures des témoins :

A. Willommet, à Sayeme

Alfred Willommet  
à Sayeme.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Requin

N° 12

Rattaz - Dumoulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rattaz Louis Alfred, cigareur

de Silleneuve (Fribourg) domicilié à Fayenne

célibataire

né à Suissens le vingt deux Septembre mil huit cent quatre vingt six

fil de François Joseph Rattaz, menuisier

et de Salérie née Deschamps, domiciliés à Fayenne

2° Dumoulin Berthe Marie, cuisinière

de Bussy (Fribourg) domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Murist le quatorze Novembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Emma Henriette Dumoulin, ménagère à Fayenne

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fayenne le douze, à Silleneuve  
et à Bussy le treize Mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les deux extraits de naissance,  
autorisation du père de l'époux  
mineur, publications de mariage  
à Fayenne, Silleneuve et Bussy.

Communiqué : aux Etats Civils  
de Silleneuve et Bussy

Signatures des époux :

Louis Rattaz  
Berthe Rattaz

Signatures des témoins :

Ernest Dumoulin  
Rattaz Feois

Ap. L'officier de l'état civil :

Matter  
remplst

N° 13

Vallotton-Thuner

mil neuf cent six

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui vingt neuf mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Vallotton Jules Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe et Morges domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sausanne le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt deux

Noms, profession et

fils de défunt Jules Vallotton

domicile des parents :

et de Elise née Savary, ménagère à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Thuner Marie, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Enggistein près Worb (Berne) - domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vuchetel le treize Juin - mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de défunt Charles Gottlieb Thuner

domicile des parents :

et de Anna Maria née Weber, ménagère à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Worb le huit, à Vallorbe et Morges le neuf et à Payerne le douze mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Morges Vallorbe, Worb et Payerne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Vallorbe, Morges et Worb

Signatures des époux :

Aimé Vallotton

Marie Vallotton

Signatures des témoins :

Jules Bossy

Le Doyenné Fritz

Ems deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Requin

N° 44

Mutter - Tschopp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mutter Joseph, assortisseur de cigares

de Rütte & Säckingen, Baden domicilié à Sayeme

célibataire

né à Rütte le dix sept Juillet mil huit cent huitante

fils de Jakob Mutter, magasinier

et de Theresia Mutter née Stoll, domiciliés à Neuhausen près Sörsach

2° Tschopp Marie Joséphine, cigareuse

de Willisan-Land (Encerne) domiciliée à Sayeme

célibataire

née à Fribourg le quatorze Juillet mil huit cent soixante neuf

fille des défunts Benedict Tschopp

et de Anna Marie née Schacher

Les publications ont eu lieu à Sayeme le cinq, à Rütte le six, et à Willisan-Land le dix Mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, déclaration de l'état civil de Rütte, publications de mariage à Rütte, Willisan-Land et Sayeme, et permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police à Sansame.

Communiqué : à la Chancellerie d'état à Sansame et à l'officier de l'état civil de Willisan-Land.

Signatures des époux :

Joseph Mutter  
Josephine Mutter

Signatures des témoins :

Hermann Bern. (à Sayeme)  
J. Tschopp (à Sayeme)

L'officier de l'état civil :

Mutter  
remplacé

N° 15

Dommen - Assal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dommen Oscar, directeur de fabrique  
de Pfeffikon (Lucerne) et St. Cierges — domicilié à Payerne  
célibataire

né à Corsier le quatorze Septembre — mil huit cent septante neuf  
fils de Jean Georges Dommen  
et de Anna Maria nee Andres, domiciliés à Payerne

2° Assal Anna Rosalie dite Rose  
de Treytorrens — domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le vingt-deux Juillet mil huit cent quatre vingt deux  
fille de défunt Blaise Assal  
et de Marie nee Rapin, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à St. Cierges le huit, à Pfeffikon le dix  
à Treytorrens le onze et à Payerne le douze Mai, mil  
neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des  
époux et publications de mari-  
age à Pfeffikon, St. Cierges,  
Treytorrens et Payerne.

Communiqué : aux états civils de  
Pfeffikon, St. Cierges et Combremont  
le grand.

Signatures des époux :

Dommen.

Rose Dommen

Signatures des témoins :

Dommen

Afred Assal Sch

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapin

En date du 23 octobre 1952, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que le père de l'époux soit désigné sous les prénoms "Johann Georg" et non "Jean Georges".

Inscrit le 24 octobre 1952

L'officier de l'état civil :

et que l'épouse soit désignée sous les prénoms "Anna Rosalie" et non "Anna Rosalie dite Rose".

Communiqué au Département de Justice et Police, à l'état civil de St. Cierges, Combremont et Pfeffikon le 24 octobre 1952

N° 16

Graff et Mau née Krebs

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Graff Emile, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Glattfelden (Zurich) domicilié à Payerne

Etat civil :

veuf de Julie née Tumbach dès le quatre Mars mil neuf cent - quatre

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt-trois Juin - mil huit cent quarante neuf -

Noms, profession et

fil des défunts Felix Graff

domicile des parents :

et de Anne Barbara née Maret

Nom et profession de l'épouse :

2° Mau Emma Henriette Louise née Krebs, empaceteuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Brême (Allemagne) - domiciliée à Payerne

Etat civil :

veuve de Frederic Mau dès le quinze Juillet mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le premier Avril - mil huit cent soixante sept -

Noms, profession et

fille des défunts Jean Samuel Jules André Krebs

domicile :

et de Julie Louise Susanne Desmeules

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Glattfelden et Brême le vingt-trois et à Payerne le vingt six Mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, Actes de décès de Julie Graff et Frederic Mau, déclaration de validité de l'état civil de Brême et publications de mariage à Glattfelden, Brême et Payerne.

Communiqué : à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Glattfelden.

Signatures des époux :

Emile Graff  
 Emma Graff

Signatures des témoins :

Eugène Colomb agent à Payerne  
 Eug. Ferris à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier - Repin



N° 17

Aujourd'hui cinq Juillet

mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

Zimmermann-Willommet

Nom et profession de l'époux :

1° Zimmermann Rudolf Gottlieb, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Buchholterberg (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Erlen près Bruggarten le douze Octobre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de feu Friedrich Zimmermann

domicile des parents :

et de Amalia Serena née Stämpfli domiciliée à Bruggarten

Nom et profession de l'épouse :

2° Willommet Julia, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bayerne domiciliée à Bayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bayerne le treize novembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Louis Willommet, agriculteur à Bayerne

domicile des parents :

et de feu Susanne Julia Dessarzens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bayerne le seize, à Buchholterberg le dix huit et à Lausanne le dix neuf Juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

R. ZimmermannJ. Zimmermann

Signatures des témoins :

Eug. Pellerin à BayerneAlfred Willommet à Bayerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Buchholterberg et Lausanne

N° 18  
 Verdon. Bächler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil neuf cent six  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Verdon Auguste Henri, menuisier  
 de Montmagny (Vaud) domicilié à Payerne  
 célibataire

né au Carabinier rière les Geneveys le huit Octobre - mil huit cent quatre vingt un  
 fils de Henri Samuel Verdon, charpentier  
 et de Marie Susanne née Bessous, domiciliés à Payerne

2° Bächler Maria, cigareuse  
 de Paffeyen (Fribourg) domiciliée à Payerne  
 célibataire

née à Cordast le vingt deux Mars - mil huit cent quatre vingt trois  
 fille de Peter Bächler, agriculteur  
 et de Anna Barbara née Bonquet, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Montmagny et Paffeyen le six et  
 à Payerne le neuf Juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
 cations de mariage à Montmagny  
 Paffeyen et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Constantine et Paffeyen.

Signatures des époux :

Auguste Verdon

Maria Verdon

Signatures des témoins :

Stanislas Maurin  
 à Payerne

Josimi Paul  
 à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Repin

N° 19  
Ney. Tardy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_  
~~mil huit cent quatre vingt~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ney Edouard, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payenne \_\_\_\_\_ domicilié à Groschen Savary nie Payenne

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Etabloz nie Payenne le vingt huit février - mil huit cent huitante trois -

fils de Jean Samuel Ney, agriculteur, domicilié à Etabloz -

et de défunte Sophie Saccond \_\_\_\_\_

2° Tardy Justine Louise, domestique de ménage -

de Guarrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Payenne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Crissier le trois Janvier - mil huit cent huitante -

fille de Juste Tardy, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise Rosalie nie Vivian, domiciliés à Guarrens

Les publications ont eu lieu à Payenne le vingt trois et à Guarrens le vingt quatre Juin mil neuf cent six -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de ménage à Payenne et Guarrens. -

Communiqué : à l'état civil de Guarrens. -

Signatures des époux :

Ney Edouard  
Louise Ney

Signatures des témoins :

Eug. Perrin à Payenne  
Journé C. à Payenne

L'officier de l'état civil :

E. Maxime Repin

N° 20

Heer. Gremard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juillet mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heer Adolphe Charles, plâtrier, peintre

de Coinsins domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le seize août mil huit cent huitante un

fils de défunt Adolphe Heuri Heer

et de Marie Cécile Roussel, domiciliée à Payerne

2° Gremard Marie Josephine, ouvrière en tabacs

de Estavayer le Lac domiciliée à Payerne

célibataire

née à Estavayer le Lac le dix-neuf mars mil huit cent quatre vingt six

fille de Louise Gremard, ménagère, domiciliée à Estavayer-

le Lac

Les publications ont eu lieu à Estavayer le Lac le vingt neuf, à Coinsins le trente un Mai et à Payerne le deux Juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Coinsins, Estavayer le Lac et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Coinsins <sup>soit Baguins</sup> et Estavayer le Lac.

Signatures des époux :

Adolphe Heer  
Marie Heer

Signatures des témoins :

Colomb Charles, à Payerne  
Charles Martin  
à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Requin

N° 21.

Bulloz - Frolicet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent six</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bulloz Fernand, agriculteurde Villers le Comte domicilié à Villers le ComteCélibatairené à Villers le Comte le douze Janvier mil huit cent septante cinqfils de Charles Rodolphe Bullozet de Sydie Louise née Monod, décédée2° Frolicet Alice, institutricede Seigneux domiciliée à Oulens sur LucensCélibatairenée à Seigneux le premier Janvier mil huit cent septante unfille de Jean David Frolicetet de Emma née Bovey, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villers le Comte le trente deux à Seigneux le deux et à Oulens le trois Juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Denezy.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Denezy, Villerszel et Lucens.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Fernand BullozAlice Bulloz

Signatures des témoins :

René Bulloz DeyoneHenri Frolicet Seigneux

L'officier de l'état civil :

St. Mathieu Rapin


N° 22

Addor. Gingin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Addor Frédéric, jardinier horticulteur

de Sainte Croix domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le trente un Mai mil huit cent quatre vingt

fils de défunt Louis Eugène Addor

et de Julie née Brossy, domiciliée à Payerne

2° Gingin Marie Louise, négociante

de Eclépens domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le quatre Juillet - mil huit cent septante huit

fille des défunts Jean Louis Gingin

et de Jenny Adèle Berger

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, Payerne et Eclépens  
le sept Juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à St. Croix Payerne et Eclépens.

Communiqué : à l'état civil de St. Croix et La Sarraz.

Signatures des époux :

Frédéric Addor  
Marie Addor

Signatures des témoins :

de Dominique Fritzy  
Jules Brossy  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

N° 23

Mercier-Freyburghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mercier Arthur Henri, typographede Coppet domicilié à Venichâtelcélibatairené à Yverdon le vingt quatre Juin - mil huit cent septante neuffils de Ami Marius Mercier, décédéet de Adeline née Laurent, à Yverdon2° Freyburghaus Lia, ouvrière à la Condenseriede Neuenegg (Berne) domiciliée à Payernecélibatairenée à Payerne le seize Janvier - mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Gottlieb Freyburghaus, décédéet de Senny née Brossy à PayerneLes publications ont eu lieu à Coppet, Venichâtel et Neuenegg  
le trente un Juillet et à Payerne le quatre Août mil  
neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Venichâtel.

Signatures des époux :

Ami MercierLia Mercier

Signatures des témoins :

Ed. Bueche, à PayerneEug. Perrin, à PayerneCommuniqué : aux officiers de l'état  
civil de Coppet, Venichâtel et  
Neuenegg.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 24  
 Gilliard-Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliard Jules Isaac, agriculteur

de Combremont le Grand domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt cinq Mars — mil huit cent septante six —

fil des défunts Louis Gilliard

et de Jeanne née Givcl

2° Magnin Jeanne Emma, ouvrière à la Condenserie

de Cudrefin domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le premier Juin — mil huit cent quatre vingt trois

filles de Auguste Philippe Magnin, couvreur

et de Julie Caroline née Scannin, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand, et Cudrefin le sept et à Payerne le onze août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Combremont, Cudrefin et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand et Cudrefin

Drelin

Signatures des époux :

Jules Gilliard

Jeanne Gilliard

Signatures des témoins :

Philippe Fivaz à Payerne

Lou Louis à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Magnin-Drelin



N° 25

Ney. Rollinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal civil du district de Lausanne, du 5 Septembre 1912 devenu définitif et exécutoire le 30 Octobre 1912, le mariage Ney-Rollinet désigné ci. contre a été dissous par le divorce qui a été prononcé aux torts réciproques et ceux des deux époux qui ne pourront contracter un nouveau mariage qu'après l'expiration d'un délai d'un an dès le prononcé du jugement.

Payerne le 27 novembre 1912

L'officier de l'état civil

L. Maxther. Repin

Communiqué au Département de Justice et Police le 27 1912.

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent six

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ney François Jérôme, manoeuvre

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le quinze Décembre - mil huit cent quatre vingt cinq

fils de défunt Jules François Ney

et de Louise née Immos, domiciliée à Payerne

2° Rollinet Otilie Eugénie, empagueuse

de Dompierre (Fribourg) - domiciliée à Payerne

célibataire

née à Dompierre le dix neuf Mars mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Joseph Rollinet, cordonnier à Corcelles

et de défunte Marie née Rasper

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq et à Dompierre le vingt sept août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés  
Autorisation du père de la fiancée mineure  
et publications de mariage à Payerne  
et Dompierre.

Signatures des époux :

Ney François  
Ney Otilie

Signatures des témoins :

Graz Henri à Payerne  
Joseph Rollinet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

L. Maxther. Repin

Communiqué : à l'état civil de  
(Payerne) Dompierre (Fribourg)

N° 26

Chappuis - Trollic

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent six —  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chappuis Eugène, employé au S. M.

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge domicilié à Carrouge

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Carrouge le vingt huit Juin — mil huit cent huitante un —

Noms, profession et

fil de défunt François Chappuis

domicile des parents :

et de Caroline nie Nicolas, domiciliée à Carrouge

Nom et profession de l'épouse :

2° Trollic Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Seigneux domiciliée à Seigneux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Seigneux le vingt cinq Novembre — mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de défunt Jean Henri Trollic

domicile :

et de Lucie nie Besson domiciliée à Seigneux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carrouge le vingt sept et à Seigneux le vingt neuf août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mézières.

Signatures des époux :

Eugène Chappuis  
 Emma Chappuis

Signatures des témoins :

Emile Littel à Seigneux  
 Jules Wist. à

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mézières et Villersel.

- L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Requin

N° 27

Mauron. Gschwend

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ~~mil neuf cent six~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mauron Claude Elie, jardinierde Villars sur Glâne (Fribourg) — domicilié à Payernecélibatairené à Genève le vingt six Novembre — mil huit cent soixante neuf —fils de Madelaine Mauron

et de

2° Gschwend Emma Lucie, cuisinièrede Altstätten (St. Gall) — domiciliée à Payernecélibatairenée à Payerne le dix sept Mars — mil huit cent septante six —fille de Paul Gschwend, pöchieret de Marie vice Hoassener, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Villars sur Glâne et Altstätten le vingt neuf Aout et à Payerne le premier Septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et publications de mariage à Villars sur Glâne, Altstätten et Payerne.

Signatures des époux :

Mauron Claude Elie  
Lucie Mauron

Signatures des témoins :

Baptiste Rapin à Payerne  
Louis Babuc à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villars sur Glâne et Altstätten

L'officier de l'état civil :

S. Maurer. Rapin

N° 28

Favre. Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Louis Emile, palefrenier au haras fédéral —  
de Château d'Oex domicilié à Avenches —  
célibataire

né à Rossinière le quatorze Août — mil huit cent septante neuf  
fils de Emile Louis Favre, instituteur  
et de Julie Fanny née Rodieux

2° Rossier Julie Eugénie, couturière —  
de Villarsel domiciliée à Aigle —  
célibataire

née à Étival le quinze Décembre — mil huit cent septante neuf —  
fille de Constant Rossier, instituteur  
et de Marianne née Chevallier

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix, à Aigle et Villarsel  
(Villarsel) le onze et à Château d'Oex le douze Septembre mil  
neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Avenches.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Château d'Oex, Avenches, Villarsel et Aigle.

Signatures des époux :

Favre Louis  
Julie Favre

Signatures des témoins :

Eug. Perrin à Payerne  
Colomb Eugénie à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapi

N° 29  
Mian, Saquenod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent six

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mian Albert, agriculteur  
de Payerne domicilié à Corges rière Payerne  
célibataire

né à Corges rière Payerne le vingt cinq Mars mil huit cent huitante cinq  
fils de Marianne Mian née Rötthlisberger, ménagère à Corges  
et de

2° Saquenod Marie, couturière  
de Oleyres domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le vingt sept Juin mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Constant Emile Ernest Saquenod, ancien employé au chemin de fer  
et de Marie Rosine née Roussel, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne et Oleyres le treize Octobre  
mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse  
et publications de mariage à Payerne  
et Oleyres.

Communiqué : à l'état civil d'avoué.

Signatures des époux :

Albert Mian

Marie Mian

Signatures des témoins :

Jean Farin à Payerne  
Philippe Bersier à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathis, Répiz

N° 30

Pasche. Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil neuf cent six

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche Adrien, agriculteur

de Ferlens domicilié à Mézières

célibataire

né aux Tavernes le trente Septembre mil huit cent quatre vingt deux.

fils de Alfred Louis Pasche

et de Rosalie nie Rossier, tous deux décédés

2° Cavin Rosa, ménagère

de Sulliens domiciliée à Sulliens

célibataire

née à Sulliens le deux Décembre mil huit cent quatre vingt sept

fille de Jules Cavin

et de Anna nie Bovat

Les publications ont eu lieu à Mézières le quatre, à Sulliens le cinq et à Ferlens le six Octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mézières.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Orn le Ville et de Mézières.

Signatures des époux :

Adrien Pasche

Rosa Pasche

Signatures des témoins :

Emile Millonnet à Payema

Eug. Perrin à Payema

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Requin

\_\_\_\_\_

N° 31

Bigler - Otz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bigler Rodolphe, tailleur

de Muri (Berne) domicilié à Champagne

célibataire

né à Muri le quatorze Août mil huit cent septante

fils des défunts Jean Bigler

et de Anna Friedli

2° Otz Anna, tailleuse

de Oberbalm (Berne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le trente Décembre mil huit cent septante trois

fille des défunts Jean Otz

et de Anna Christen

Les publications ont eu lieu à Muri, Champagne, Oberbalm et Payerne le vingt Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Champagne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Muri, Champagne et Oberbalm.

Signatures des époux :

Rodolphe Bigler  
Anna Bigler

Signatures des témoins :

Jules Dondin à Payerne  
Luis Fessier à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu - Requin

N° 32

Rapin - Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin André, employé au chemin de fer  
de Corcelles près Payerne — domicilié à Payerne  
célibataire

né à Corcelles le deux Décembre — mil huit cent huitante un  
fils des défunts Paul Albert Rapin  
et de Marie Hélène Perrin

2° Dubois Alice, ouvrière à la Condenserie  
de l'abbaye de Rossenges — domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Villars-Mendraz le vingt deux mai — mil huit cent huitante trois  
fille de défunt Jules Dubois

et de Elise nie Auberson, ménagère à Corcelles le Forat

Les publications ont eu lieu à Rossenges le vingt-six, à Corcelles  
et Payerne le vingt sept octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publica-  
tions de mariage à Corcelles,  
Rossenges et Payerne

Communiqué : à l'état civil de  
Corcelles près Payerne et Mondon

Signatures des époux :

Rapin André  
Rapin Alice

Signatures des témoins :

Dubois à Payerne  
Rapin F. d. id

- L'officier de l'état civil :

J. Maxime Rapin



N° 33

Aujourd'hui dix sept Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent six</sup>

Wölflé - Chaupond

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Wölflé Emile, cigareur

Lieu d'origine et de domicile :

de Steinach (Grand Duché de Baden) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Steinach le vingt neuf août mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de défunt Joseph Wölflé

domicile des parents :

et de Caroline Wölflé née Oschwald, domiciliée à Steinach

Nom et profession de l'épousé :

2° Chaupond Eina Virginie, cigareuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à Montagny les Monts

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montagny les Monts le six Février mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Anguste Chaupond, maçon

domicile des parents :

et de Joséphine née Aebischer, domiciliés à Montagny les Monts

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le vingt huit, à Payerne le vingt neuf Septembre et à Steinach le sept octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
déclaration de l'officier de l'état civil  
et Bürgermeister de Steinach, publications  
de mariage à Steinach, Montagny les Monts  
et Payerne, et permis de mariage du  
Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'état à Lansanne et à l'état  
civil de Montagny les Monts.

## Signatures des époux :

Emile Wölflé  
Virginie Hoffli

## Signatures des témoins :

Fritz Bülgin (à Payerne)  
Germann Kern à id

p. L'officier de l'état civil :

Matter  
Remplaçant

N° 34

Brouty. Liardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brouty Charles Gustave, pierriste

de Bottens — domicilié à Payerne

célibataire

né à Cugy (Fribourg) le quinze mars — mil huit cent quatre-vingt deux

fil de Claude Joseph Brouty, employé au chemin de fer

et de Othilie née Cantin, domiciliés à Payerne

2° Liardet Lionie Melanie, cigareuse.

de Font (Fribourg) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Font le douze Juin — mil huit cent huitante sept

filles de Lucien Liardet, journalier

et de Marie née Brasey, domiciliés à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois, à Bottens et Font le quatre novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
autorisation du père de l'épouse et  
publications de mariage à Bottens  
Font et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Bottens à Polier le Grand et de Font.

Signatures des époux :

Brouty Gustave  
Lionie Brouty

Signatures des témoins :

Joseph Abou à Payerne  
Jacques Sidore à Payerne  
(à)

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu Rapin

N°

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Ce Volume se termine par le ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ N° 34 des inscriptions par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

+ de l'année 1906. La suite se trouve dans le Volume de Commencent par le N° 35. domicilié à

Ce que nous certifions L'officier de l'état civil de Payerne

~~né à~~ G. Mather. Repin ~~mil huit cent~~

~~et de~~ Payerne le 24 novembre 1906



<sup>2°</sup> de domiciliée à

née à mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N°

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Ce Volume se termine par le ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ N° 34 des inscriptions par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

+ de l'année 1906. La suite se trouve dans le Volume de commencement par le N° 35. domicilié à

Ce que nous certifions L'officier de l'état civil de Payerne

~~né à~~ G. Mather. Repin ~~mil huit cent~~

~~et de~~ Payerne le 24 novembre 1906



de <sup>2°</sup> domiciliée à

née à mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

	Ansermet	Charlotte Marguerite	Estavayer, Montbeller Bury	90
	"	Marie Louise	Montbeller	94
1905	Adler-Bunschwig	Charles	Montbeller	122
	Assal-Savery	Oscar Frédéric Albert	Freytorrens	133
	Assal	Anne Rosalie dite Rose	-	180
	Ador-Gingin	Frédéric	St. Croix	187

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



19  
19

19

19

19

	Biolley. Ducrot	Albert
	Berenson	Mary
	Ballemant	Marie
	Benninger	Rosa
1903	Buache	Marie Louise
1903	Bourgeois. Vellan	Albert
	Besson	Marie Louise
	Burtin ne Chevalley	Elise
	Bastian. Perrin	Charles Frederic
	Bossy. Gallotom	François
	Brossy	Marie Anna
	Bornand. Schwenter	Georges Hermann
	Bachmann. Givcl	Joseph
	Boverd. Rother	Alfred
	Bossy. Morettel	Emile
	Bersier	Anne Marie
1904	Bandois	Marie Anne
	Baumgartner	Marthe
	Barbonise. Mulhauser	Giulio Giuseppe Amelio
	Banmann. Reneroy	Emile
	Bepst	Anna Marie
	Buache. Widdeger	Charles
	Bielman. Volery	Bernhard
	Brunschwig	Lie
	Bornand. Jan	Louis Albert
1905	Bettex - Hermann	Henri
	Brun. Bassi	Charles Emile
	Bassi + Dusolina.	Ida
	Biadi. Ogneri	Hiram
	Briccioni	Marguerite Emilie
	Baumgartner. Berger	Oscar
	Berger	Susanne Louise
	Bruder. Rötlistenberger	Jacob
	Baudet	Engenie Lita
1906	Bossy. Moret	François Raymond
	Baur	Blanche Nanette
	Bächler	Marie
	Bulloz. Froliet	Fernand
	Bigler - Otz	Adolphe
	Brouty. Lierdet	Charles Gustave

épouse Zuber

	Zeuillens	4
	Eclagnens	16
	Walleried	21
	Jeuss	22
		26
	Courtilles	29
	Freytonens	33
	Meimier	34
	Monnaz	35
	Payerne	41
		55
	St. Croix	56
	Knutwil	57
	Sillette	60
F	Payerne	69
	Cugy	72
	Mozens	82
	Licstel	83
	Armeno	104
	Gilli	106
	Tafers	108
	Payerne	116
	Plattels + Muffelen	120
	Marnand	122
	Sainte Croix	123
	Combremont le Petit	126
	Niederwil	136
	Souvico	"
	Dudingen	135 135
	Florence	149
	Licstel	151
	Eclépens	"
	Seengen	154
	Ornion	162
	evry sur Marson	167
	Geislingen + Fänffelen	171
	Flaffeyen	183
	Villars la Comte	186
	Muri	196
	Bottens	199

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

19

19

19



1902 Chevalley. Deppieraz  
 Crausaz  
 Chapuis  
 Chambettes  
 Cornu  
 Chevalley  
 Cosendai. Viquerat  
 Capt  
 Cornamusaz Haldi (Cornamusaz. Haldi)  
 Chollet  
 Christer. Ferrin  
 Chambaz  
 Cherbuin. Bersier  
 Chuard. Chofflon  
 Chofflon  
 Cherbuin  
 Cent livres  
 Cachin  
 1905 Chevalley. Cosendai  
 Cosendai  
 Cherbuin  
 Colomb. Mathys  
 Crausaz  
 Combra. Bandet  
 Chevalley. Hürni  
 1906. Cherbuin. Fittet  
 Chappuis. Frolicet  
 Carin  
 Champond

Auguste  
 Lina  
 Emma  
 Marie  
 Genevieve dit decomp  
 Elise  
 Jules  
 Marie Louise  
 Henri  
 Jenny  
 Adolphe  
 Clémence  
 Emile  
 Charles Alexandre  
 Marie Adèle  
 Fanny Adèle -  
 Celine Elise  
 Lucie  
 Jules Elie  
 Lina  
 Louisa  
 Charles  
 Renée  
 Jean  
 Lucien  
 Fernand Albert  
 Eugène  
 Rosa  
 Lina Virginie

Denezey 2  
 Frey 12  
 Valeyres sous Ursins 17  
 Essens 20  
 23  
 34  
 46  
 Gessel  
 Cheint 47  
 Frey 63  
 Marecon 66  
 Dineuroth 67  
 Denezey 70  
 Fayene 72  
 Corcelles 80  
 Chensat-Vorion 80  
 Fayene 89  
 Chêne et Pâquis 91  
 Cerniaz 93  
 Champtanaz 130  
 Gassel -  
 Corcelles 132  
 St. Aubin. Gauges 147  
 Chevannes 155  
 Montceret 162  
 Denezey 163  
 Corcelles 170  
 Carronge 191  
 Vulliens 195  
 Montagny les Monts 198

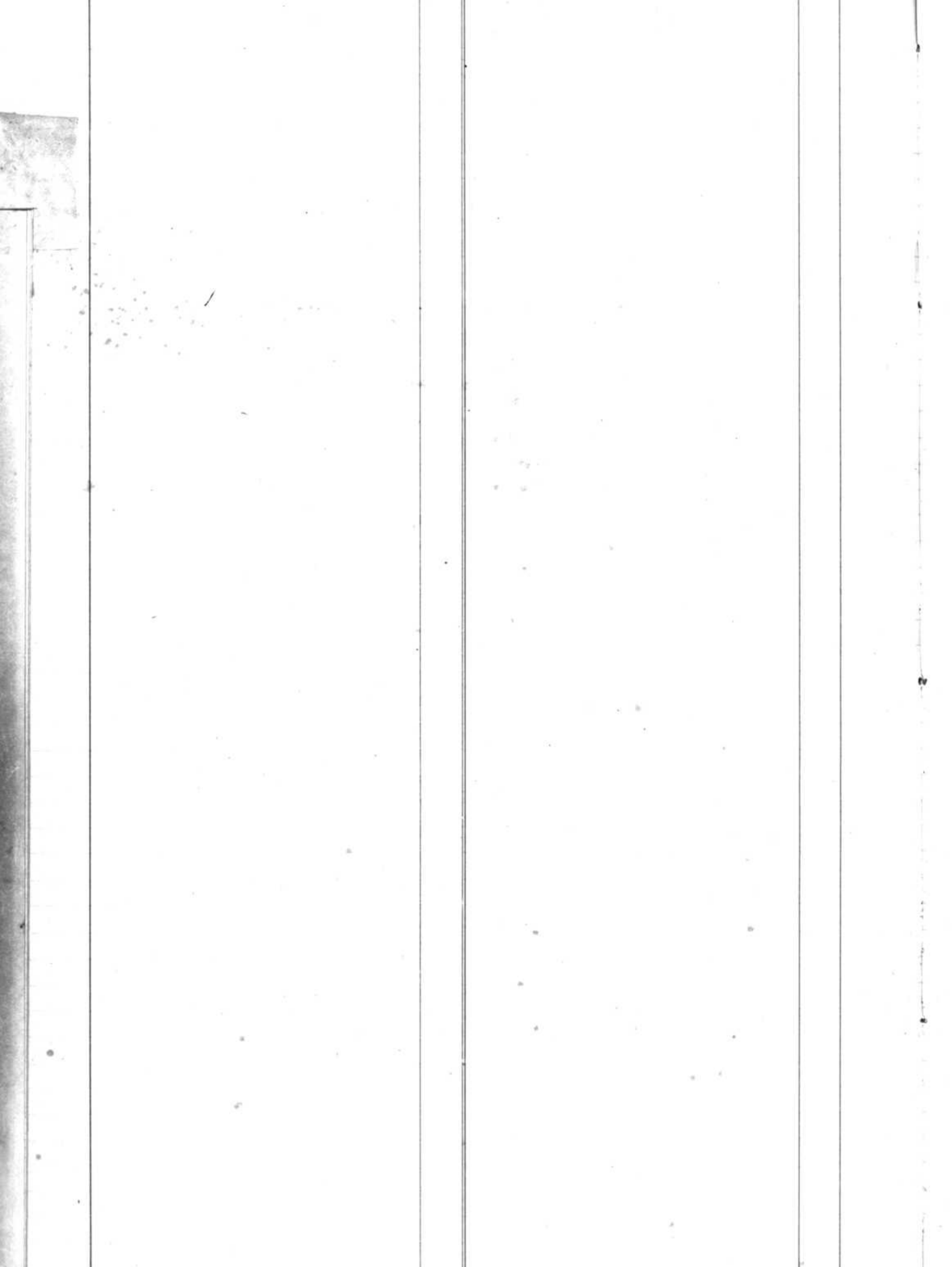
C  
 D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



1902 Deppieres  
 Ducrot  
 1903 Dicotterol  
 Duc. Jacquier Adolphe  
 DeDompierre. Ferrin Victor  
 Doudin nee Ducrot  
 Dommen  
 1904 Duc. Cédric  
 Delacombat - Doudin  
 Doudin  
 DeDompierre. Mottet  
 Decorges. Krebs  
 Dupereux - Tomini  
 1905 Dutoit. Gattereux  
 Doudin et Jenny nee Mayor  
 Dibaz. Crausaz  
 Düzig  
 1906 Dumontin  
 Dommen - Assal  
 Dubois

	Orphélie	Denezey	2
	Marie Jérémie	Montagny les Hauts	4
	Marie	Aubouenges	30
	Adolphe	Villers Brames	61
F	Victor	Payerne	64
F	Elise	"	68
	Ida	Piffikon et St. Cierges	74
	Alphonse	Villers. Brames	93
	Nicolas Louis	Albence	98
-	Berthe Elise	Payerne	98.
F	César	"	99
	Paul Samuel	"	102
	Jules Louis	Rougemont	110
	Heili	Chavannes et Montjay	131.
	Louis	Payerne	139
	Alexis Julien	Syens et Rossanges	155
	Marie	Kreuchtal	156
	Berthe Marie	Bussy.	177.
	Oscar	Piffikon et St. Cierges	180
	Alice	Abbaye de Rosengues	196

D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Engeler. Zbinden      Jean  
Emery et Millet via Tablot      Florent Ernest  
Eckerfeld      Marie Julie

Guntershausen  
Cherdonne  
Messen

127  
142  
159

E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1902	Friedli - Zbinden	Geon
	Frauchiger - Chappuis	Jacob
1903	Francy	Marie Josephine
	Forestier - Zbinden	Eugène Louis
	Fivar	Victorine Marie
	Forestier - Ney	Jules Louis
	Fivar - Pasche	Henri Samuel
	Forestier - Bandois	Henri Louis
	Favre - Moretel	Paul Henri
1905	Fivar - Cherbuin	Edmond Jules
	Fomerod	Julie dite Rosalie
1906	Fontaine	Marie Josephine
	Freyburghaus	Léa
	Favre - Rossier	Louis Emile

Rueggau	8
Eriswyl	17
Montagny les Mont	25
Cully & Liebey	37
Payerne	39
Cully et Lutry	54
Corcelles	65
Cully et Lutry	82
Cambrement et Thiennes	118
Corcelles	132
Damdidier	153
Fétigny	174
Venerey	188
Château d'Orx	193

F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



187

187

187

187

19

19

19

19

19

19

19

19

19



1903	Gutknecht. Rossier	Brutus Alfred Jules	Cemille
	Guye - Waserried	Hocni	
	Glarson. Gaillard	Joseph Ernest	
	Gaillard	Nadose Madeline	
	Grunder	Bertha	
	Gingin	Emme edile	
	Givel	Elve Eugenie	
1904	"	Marguerite	
	Grand. Baumgartner	Benjamin	
	Galmarini. Ansemiet	Giovanni	
	Gras. Udry	Hocni	
	Lenier	Blanche	
	Grandjean	Marguerite Marie Victoire	Sydie
1905	Gottreau	Blanche Constante	Aline
	Guggi. Strausack	rus edolphe	
	Gerber	Simée Irene	
	Götschi. Dürig	Gottfried	
1906	Germond - Gehret	Auguste	
	Gehret	Caroline	
	Gillet. Roubasser	Auguste	
	Greff et Men nie Krebs	Emile	
	Gremaud	Marie Josephine	
	Gingin	Marie Louise	
	Gilliand. Meguin	Jules Isaac	
	Gschwend	Emme Lucie	

Oberried	7
Venires et Coleaux Fais	40
Cugy	44
Villers d'Avy, Port, etc	"
Vichigen	50
Eclépens	52
Payerne	57
"	79
Vevay et Ecoteaux	83
Cardano al Campo	95
Poliziano et Vevay	105
Frievens	109
Bellerive	111
Evranus le Chêne	131
Greuchen	146
Oberöetz	152
Galmiz	156
Vorattens	168
Saanen	168.
Môtiers	172
Glattfelden	181
Estevayer le Lac	185
Eclépens	187
Combremont le Grand	189
Altstätten	192

95

G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

190  
190

19

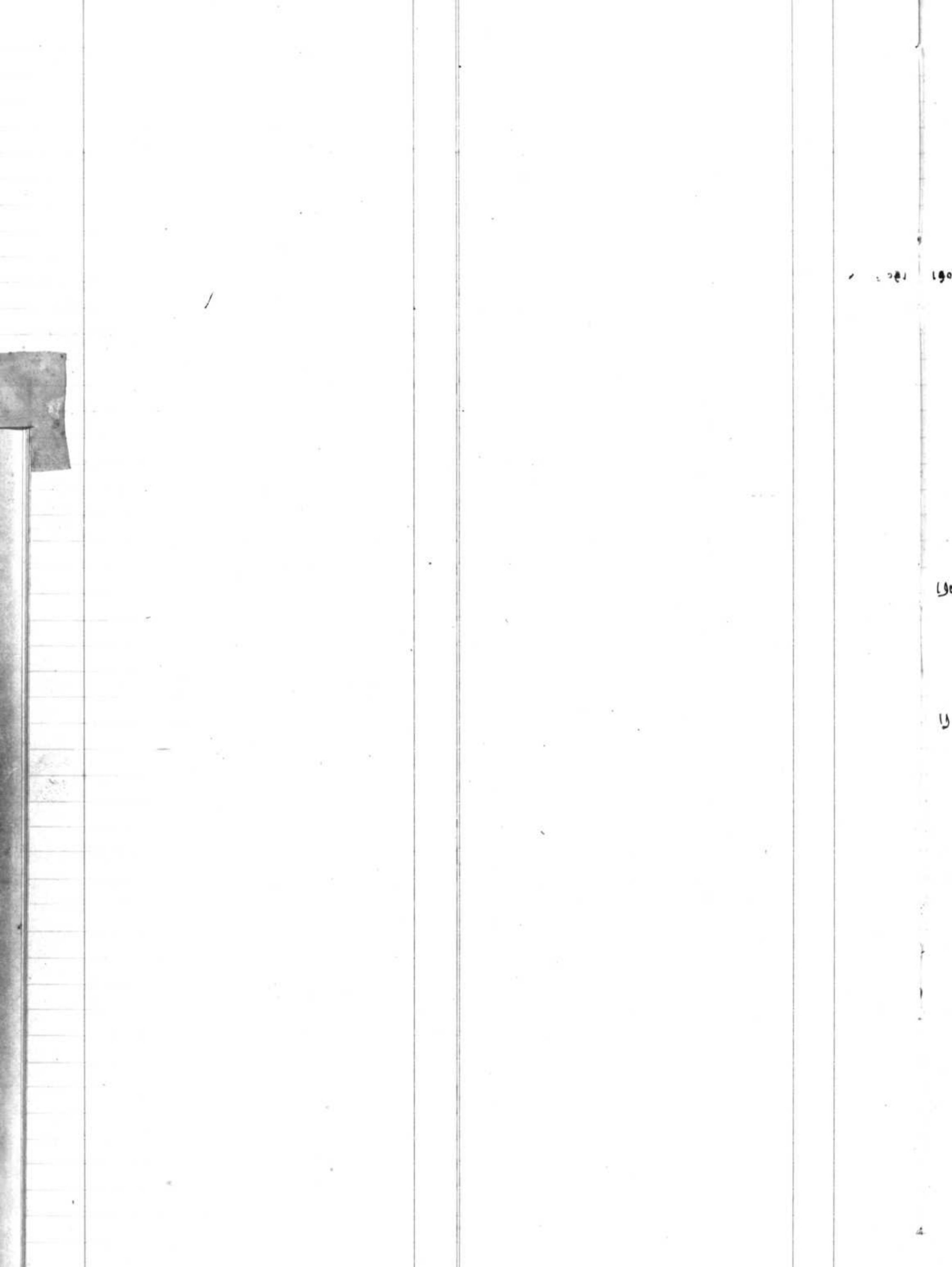
10

10

1902	Houbler. Gomin	Emile Henri
1903	Höing	Berthe
	Hämmerli. Besson	Ernest
	Hertel	Rosette
	Höringer. Gunder	Frédéric
	Housson. Gingen	Jules
	Heldi	Maria Elisabeth
1904	Hoskettler	Marie
	Höninger. Hoskettler	Jean Gottfried
	Hoskettler	Rosine
	Hausammann	Maria Anna
	Hoer	Blenche
1905	Hermann	Anna
	Höinziker. Wydegger	Jakob
	Hörni	Fride Marie
1906	Hodel. Koenig	Adolphe Edouard
	Hoss. Baur	Gustave Otto
	Humbert	Léonora Valérie
	Höfer. Sen	Robert Charles
	Hermann. Vuillemoz	Auguste François
	Hoer. Gremund	Adolphe Charles

Batterkinder	11.
Cordest	27
Vinels	33
Höentligen	38
Quwil	50
Payerne	52
Saanen	63
Guggisberg	88
Effoltern	92
Wahlen	-
Wohlen	115
Courmayeur	117
Payerne	126
Oberkühn	150
Fräschels	163
Unterlangenegg	166.
Wyschenengraben	171
Ernis	173
Donstyre	175
Payerne	176
Courmayeur	185

H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	Jomini	Lina del <u>Bm</u>	-	Payerne	9
	Gaggi	Hélène Bertha	F	"	11
	Josi - Heber	Maria Rosa		Aeschi	19
	Jomini - Hertel	Friedrich		Adelboden	74
	Jouve - Repin	Jules César	F	Payerne	38
	Jomini & Roumer	Giovanni Alfredo		Euseme - San Giovanni	48
	Sagrier	Henry Abram Henri		Payerne	55
	Saton - Sen	Lina Aline		Vucherens	61
1904	Jomini - Givél	Oscar		Taney le Tozet	75
	Jomini - Jomini	Benjamin		Payerne	79
	"	Jules Albert	F	"	84
	Jomini - Walther	Henricette	F	"	"
	Segner - Ausermet	Albert	T	"	87
	Sagrier	Louis Victorin		La Mayne	90
	Jomini	Maria Eudivine		Pres vers Sivisier	96
	"	Berthe Louise		Payerne	103
	" - Savary	Lina		"	110
	San - Vey	Jules César		"	113
	Jomini - Rossier	Louis François	F	"	119
	San	Jules	F <sup>t</sup>	"	121
	Jomini - Perrin	Julia	T	"	123
1905	Schenschmidt	César Jules		"	128
	San - du - Chêne - Siegenthaler	Elise		Dimpliz	129
	Jenny nie Meyer	Edouard		Corcelles	138
	Jomini - Kidegger	Marguerite Emma	F	Saugenbruck	139
1906	San	Auguste	F	Payerne	141
	Saquenod	Maria Emma	F	"	175
		Maria	-	Oleyres	194

F

I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1904 Kuntz  
 Holly. Pillonel  
 1905 Krebs  
 Klein  
 1906 Koenig  
 Krebs

Ida	Beretswil or Anberdorf	71
Cesar Jean Joseph	La Roche	76
Frida	Wattenwyl	102
Emma	Gulzfeld	143
Isaline Lea	Waltkingen	166
Emma Benicette Louise		181

K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



190

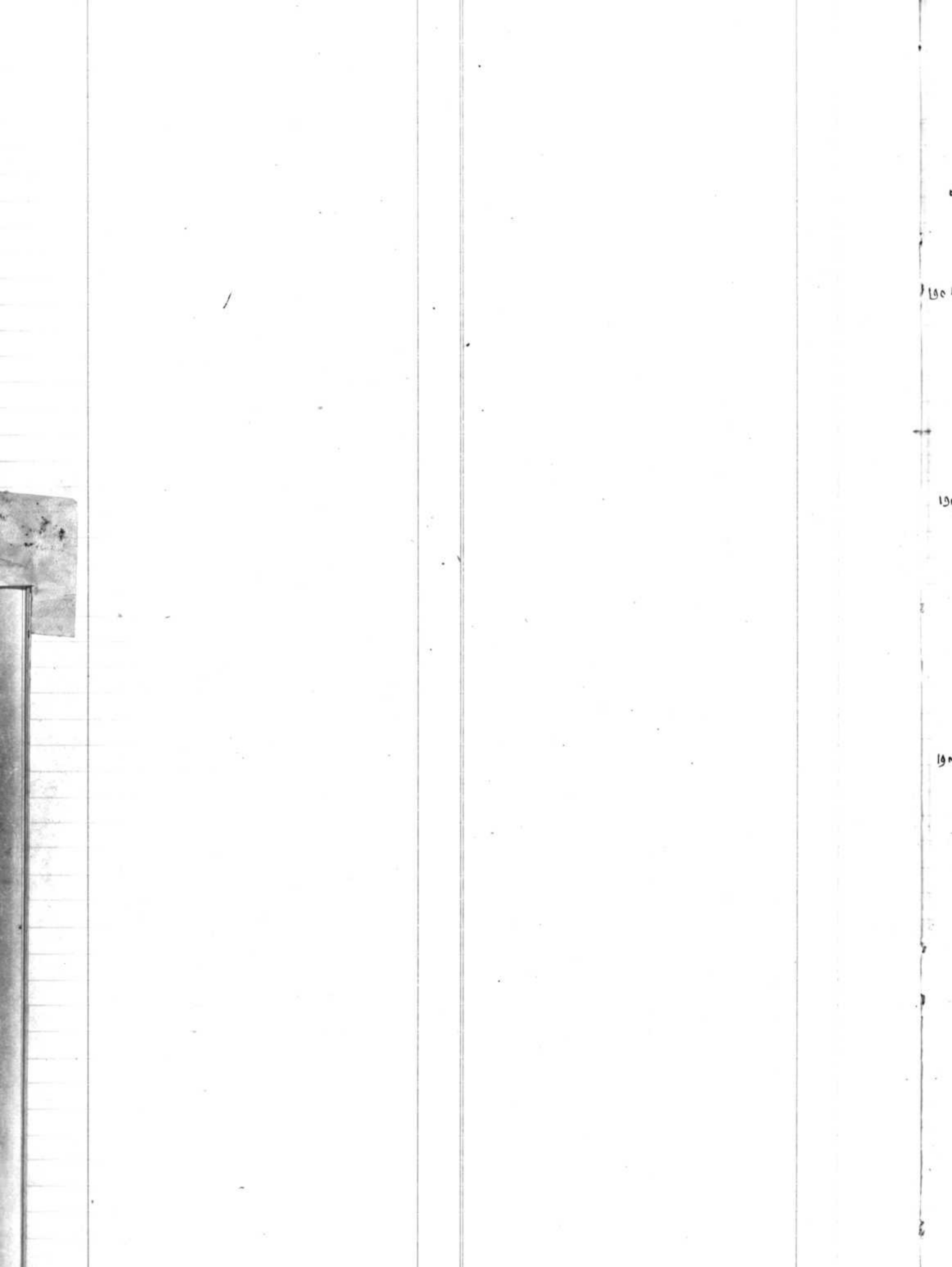
19

190



	Sen Pauline		Rahrbach	5
1905	Sador via Bueche	Marie Louise	Billet	26
	Liardet	Louise Adèle	(Chetouneye) Font	28
	Lademann, Seneyus	Lion	Subzefluk	31
	Leresche, Chevaley Bustin	Jules	Belleignes	34
	Sen	Lina Bertha	Rohrbach	59
	Sador	Elisa	Billet	62
	Siecht, Pidoux	Gottlieb	Sandiswyl	73
	Sen	Emma Frida	Rohrbachgraben	75
1904	Sen - Siecht	Frederich Charles	(Rohrbach.)	97. Rohrbachgraben
	Siecht	Bertha	Sandiswyl	97.
	Sador	Benjamin Albertine	Billet	107.
1905	Lehmann - Saclaf	Joseph Edouard	Wimmeril	144
	Saclaf	Marie Lionie	Judevillers	"
	Siniger	Ema	Coulevon	145
	Lambert - Siegenthaler	Louis Antoine	Font	158
	Saclaf	Anne Lionie	Judevillers	164
	Liardet	Lionie Melanie	Font	199

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	Müller Steiner	Jean
	Matter - Jorini	Albert Charles
	Monnier. Kay	Hume Auguste
	Michel	Rosine
	Misner. Säggi	Charles Emile Otto
	Marmy. Ballemund	Henni Jean
03	Muller	Herman Emma
	Meylan	Ida Angelle
	Modetel	Berthe
	Monnard	Emise
1904	Martin	Marie
	Mitrel nie Savary	Marie
	Mozetel. Cherbuin	Constant Louis
	Mottet	Lina
	Mulhauser	Rosa
	Mestral	Olga
	Mounoud. Hoer	Charles Daniel
	Moretel	Marie Julia
1905	Monney. Mathys	Samuel Antoine
	Mathys	Louise
	Mayor	Marguerite Emma
	Millet nie Foll. t	Marie
	Mathys	Anna
	Monneron	Marie Josephine
	Mayor. Briccior	Paul
	Maire. Gerber	Henni Francois
	Mousserrat. Stucan	José Federico Ramon
	Mermoud. Laclaf	Alfred
1906	Mozet	Cécile Hélène
	Mutter. Schopp	Joseph
	Mau nie Hrebo	Emma Henriette Louise
	Mercier - Freyburghaus	Arthur Henni
	Maguin	Jeanne Emma
	Manson. Gschwend	Cléme Elie
	Mian. Jaquenodt	Albert

	Möhli	6
	Moosleeraw	9
	Tramelon depons	15
		18
	Merseburg	19
	auterand	21
	Stussligger	42
	Lien	54
	Payerle	69
	Kenhardt	77.
	Nayruz	85
	Meyrin	86
	Payerne	89
	Hocunier	99
	Rechtthalen	104
F	Payerne	112
	Thioleyres	117
-	Payerne	118
	Villers le Grand	134
	ausserbir moos	-
		139
	Montbelloz	142
	Eriswil	147
	Murist	148
	Planches	149
	Pont de Mardel et Brot	152 152
	Sau Pabls de Ordal	160
	Poliez le Grand	164
	Ménières	167
	Rütte	179.
	Brême	181
	Coppet	188
	Cudrefin	189
	Villers sur Glâne	192
F.	Payerne	194.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	Ney	Alice Julia	-	Payerne	15
	Ney - Vatternicom	<del>Isabelle</del> <del>et Jeanne</del> Henri	F	Gouis	23
1903	Nobel - Muller	Joseph Alois		Möschingl	42
	Niggeler - Berin	Arnold		Grossaffoltern	43
	Nakel	Maria Barbara		Möschwil	49
	Ney	Louisa Marguerite	-	Payerne	54
1904	Niffenegger - Savary	Charles		Signeu	94
	Niddegger	Maria Catherine		Chetouneye	116
	Ney	Berthe	F	Payerne	119
	Nöth. Niddegger	Amidie		Zumboltz	100
1905	Newessel	Berthe Sophie		Mölessules	140
	Niddegger	Alphonsine Marie		Chetouneye	141
	Niddegger	Josephine Catherine		"	100.
	Niddegger	Rosina		Rüschegg	150
	Ney. Fardy	Edouard	F	Payerne	184
	Ney. Rollinet	François Jérôme	1	"	190

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1905

Oghezi  
062

Berta Elisa  
anna

Gallegio  
Oberbelin

135  
196

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1903

1904

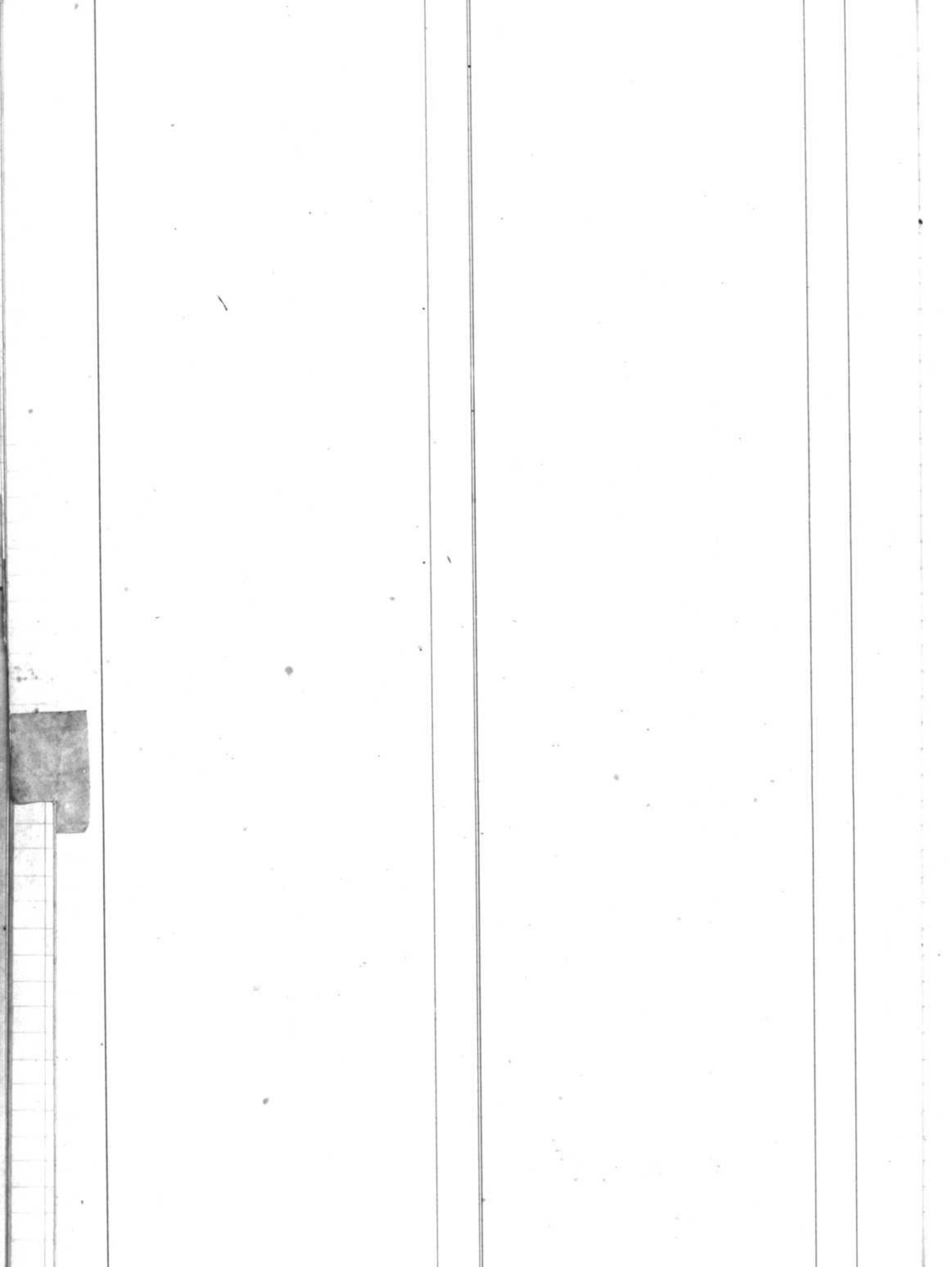
1905

1906



1903	Gasche. Vulliens	Ulysse		Servion	13	
	Gey trequet. Bezencon	Johy		Mollondins	16	16.
	Perrond. Chambettes	Alphonse Victorin		Villes 4 <sup>e</sup> Pierre Villain	20	
	Perrin. Benninger	Eugene Cesar	F	Payerne	22	
	Page. Lierdet	Etienne Vincent dit Sidore		Châtoumaye	28	
	Penseyres	Marie Louise		Corcelles le Jorat	31	
	Perrin	Louise Rose	1	Payerne	35	
	Prederwand. Fives	Gustave Louis		Corcelles	39	
	Perrin	Elise		Payerne	43	
	Pidoux. Randin	Herbert Louis		Villes le Comte	45	
	Pastem. Wacker	Marc Louis		4 <sup>e</sup> Croix	53	
	Perrin	Elise Sophie		Ependes	58	
	Porchet. Ledor	Emile		Naz	62	
	Perrin	Louisa	F	Payerne	64	
	Pasche	Marie Louise		Hermence et Ferals	65	
	Pidoux. Chollet	Jules Francois		Villes le Comte	66	
	Perrin	Lia	-	Payerne	67	
	Pidoux	Marie		Sucens et Forel	73	
	Pillonel	Berthe Julienne		Montagny les Monts	76	
	Perrin - Memard	Jacques Louis	F	Payerne	77	
1904	Perrin nie Savary	Lina dite Emma	-		81	
	Porchet. Martin	Jules		Corcelles le Jorat	85	
	Penseyres. Mitral	Charles Francois			86	
	Pidoux. Cantivres	Emile Ulysse		Forel	91	
	Plumettes. Jaquier	Friderich	F	Payerne	96	
	Sahnd - Genier	Emile Henri		Saint Cierges	109	
		Emma			114	
1905	Perrin	Rose Jehny		Ependes	128	
	Porchet. Nouvelle	Helvi		de Corcelles le Jorat, Mondor et Gollens	140	
1906	Pittet	Isabelle		Sciogneux	170	
	Perrin. Humbert	Fritz		Corcelles	173	
	Pasche. Cevin	Adrien		Ferals	195	

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

190

190

190

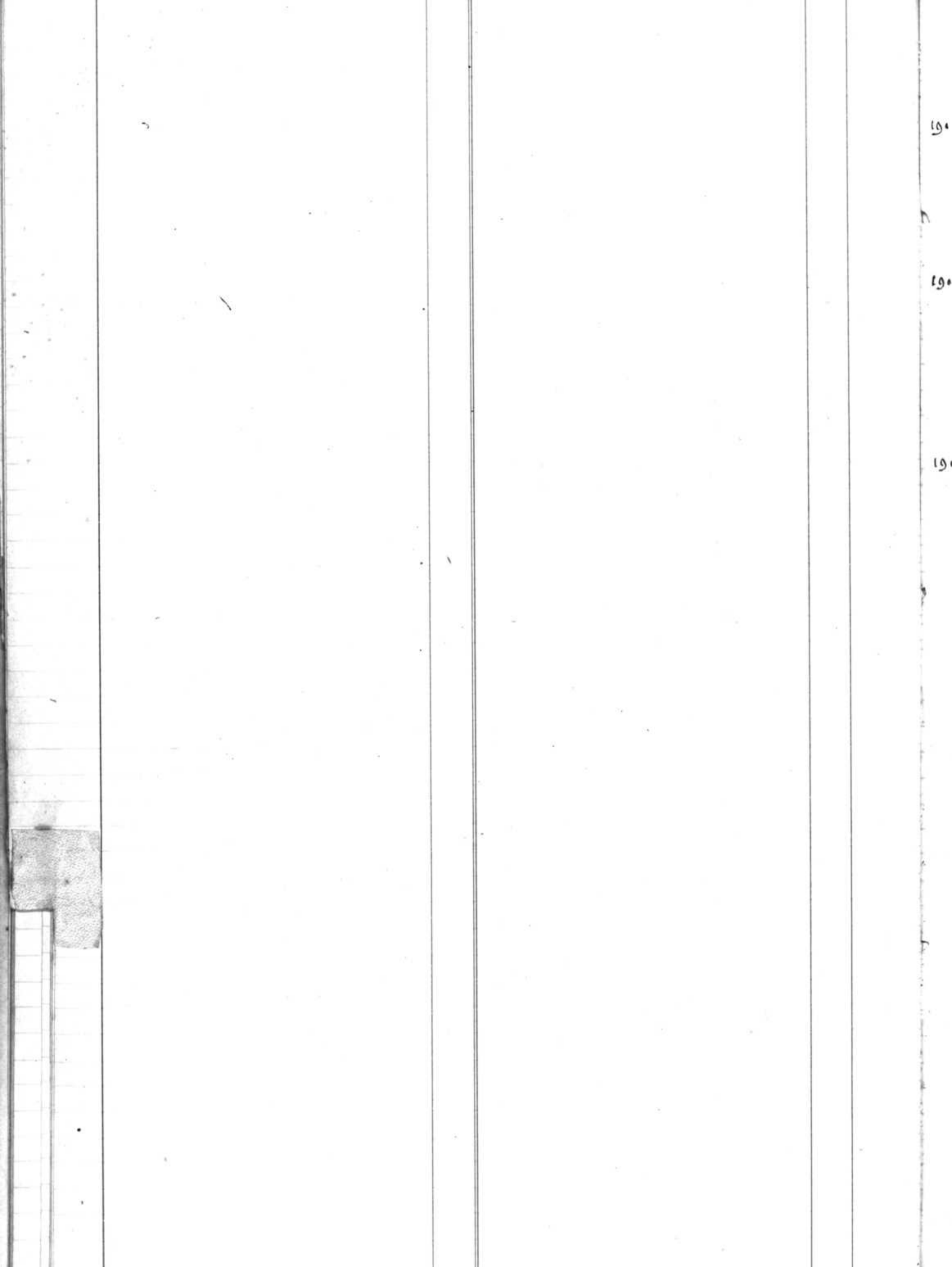
190

190

۱۹۰۰

1902	Ramund	Megdalena		Mühleberg	3
	Rapin - Sen	Emile	F	Payeme	5
	Rossier	Marie Louise		Villerzel	7
1903	Rapin	Augusta Rosine	-	Payeme	32
	Rendin	Celine		Rences	45
	Rapin	Rosine Anna		Corcelles	48
	Rothin	Marie Louise		Guggisberg	60
	Rosset - Chembaz	Florian Louis		Chevannes le Chien	70
	Raymond - Domney	Max Emile		Abbaye et Chevits	74
1904	Rechevey	Delphine Zélie Victorine		Fitigny	106
	Rapin - Sador	Gustave Arthur	1 -	Payeme	107.
	Righetti - Nestral	Baptiste Léon		Breno	112
	Rossier	Julie		Villerzel	121
	Ryser - Reppa	Auguste		Sützelflüh	124
	Reppa	Isabelle Marie Rose		Carcofara	-
1905	Racoursier - Monneron	Fritz Henri		Bussigny	148
	Röthlisberger	Marie		Saugunen	154
	Racoursier - Rattaz	Edouard		Bussigny	157
	Rattaz	Marie Sophie		Villeneuve	-
1906	Rombasser	Marie Augustine		Montet	172
	Rattaz - Dumoulin	Louis Alfred		Silleneuve	177.
	Rollinet	Stélie Eugénie		Dampierre	190
	Rossier	Julie Eugénie		Villerzel	193
	Rapin - Dubois	André		Corcelles	197

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	Steiner	Elisabeth	
	Stucchi	Jeanne	
	Schoch nee Michel	Rosine	
1903	Solari - Francey	Alfredo	Memisia
	Schönenberger - Heijoz	Iden	
	Sieber - Seiler	Ernst	
	Seiler	Emma	
	Schwenter	Emma	
	Savary & Dondin nee	Ducet Benjamin	
		Lina dite Emma	
1904	Savary	Marie	
	Schwab. Kostetler	Jacob	
	Savary	Alice	
	Schüpbach. Böpst	Louis	
	Stingelin. Grendjean	Johann Jakob	
	Savary	Bertha	
		Louise	
1905	Stäuffer - Fenschner	Friedrich	
	Siegenthaler	Lina	
	Siegrist. Liniger	Gottlieb	
	Strassack	Marie Martha	
	Sottas - Fomerod	Eugene Alexandre	
	Siegenthaler	Julie Bertha	
	Stucchi	Blanche Antoinette	
	Schneuwly	Marie Josephine	Fribourg at Wünnenyyl (Willisan Land)

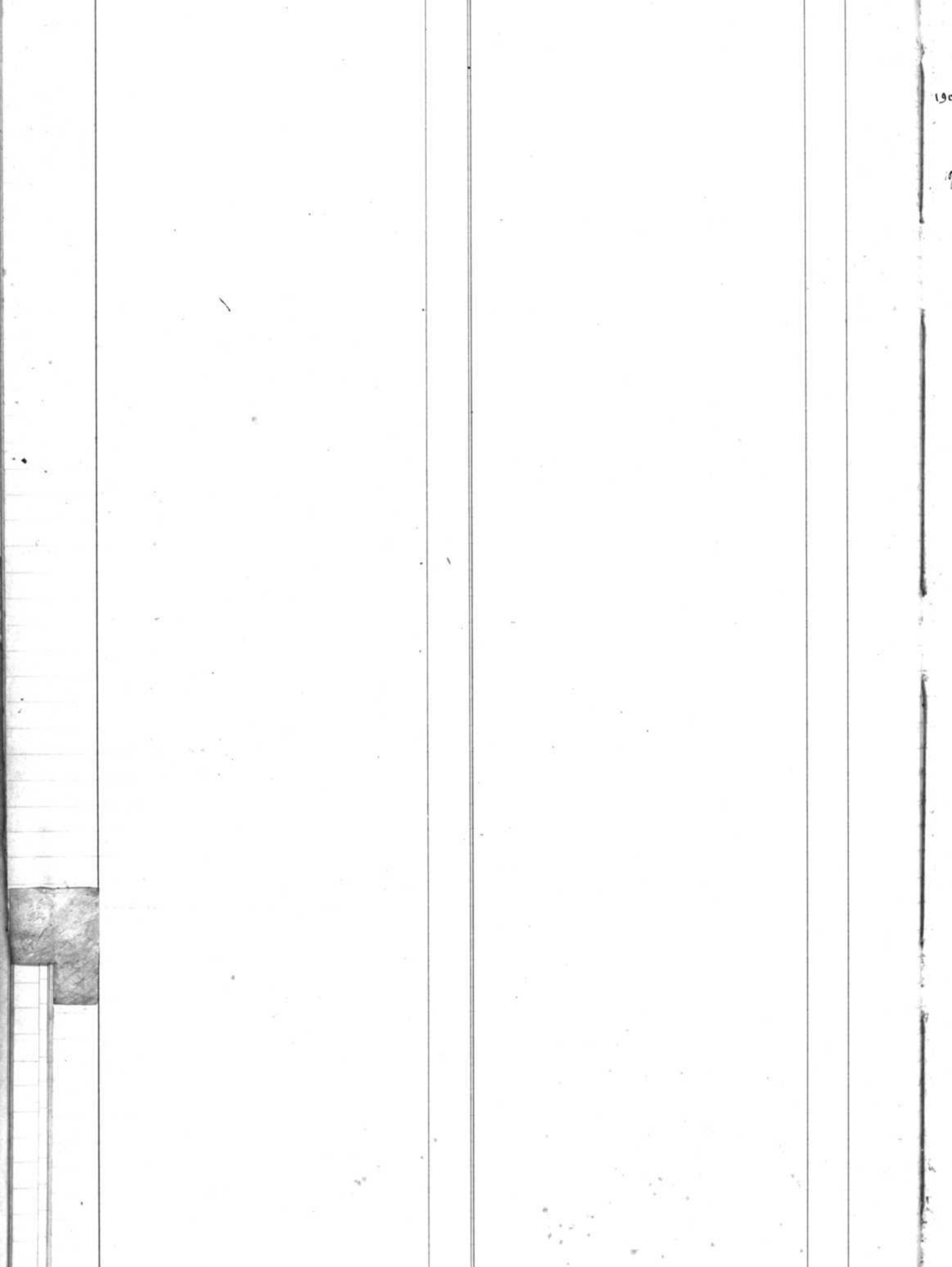
F

1

nt  
†

Sumisweld	6
Ornago	10
Thelwil	18
Cavallino	25
Hrichiwyl	27
Dickerswil	36
Seedorf	5
St. Stephen	56
Payerne	68
	81
	86
	88
Herzers	
Payerne	94
Sandiswyl	102
Pratteln	111
Payerne	113
	133
Rüti	137
Trub	138
Menziken	144
Grenchen	146
Montigny les Monts	153
Trub	158
Ornago	160
	161

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





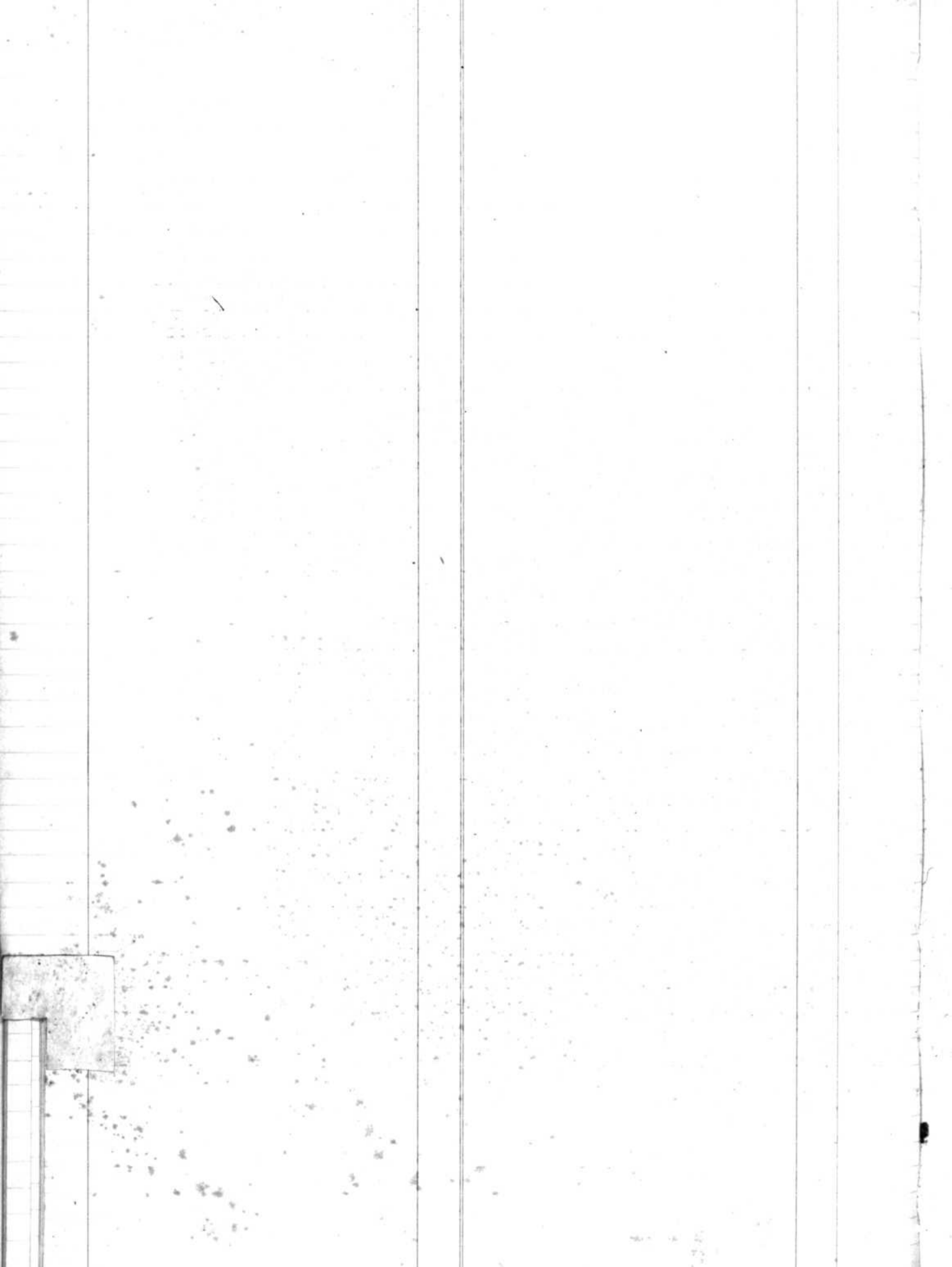
1905

Tonini. Nobel  
 Fenthoray. Ferrin  
 Fenschner  
 Fallent  
 Tschopp. Schnewly  
 1906 Frierwächter. Fontaine  
 Thuner  
 Tschopp  
 Tardy  
 Trollet

Vincenzo  
 Jules Louis  
 Rosa  
 Marie  
 Joseph Louis  
 Gouffier von 1908  
 Marie  
 Marie Josephine  
 Justine Louise  
 elice  
 Emma

Inoue	49
Seigneux, Dompierre	58
<del>Darsteller</del>	<del>134</del>
	142
Willisen. Sand	161
Wöhler	174
Eggstein	178
Willisan Sand.	179
Suerrens	184
Seigneux	186
-	191

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Ullmann. Capt  
Udry

Jean Samuel  
Fanchette dite Sironique

affoltern  
enry devant Pont

47  
105

U  
V  
X  
Y  
Z

				190
				190
			28	
				190
			217	190

1902	Weber	Céline		14
	Wenger. Remund	Christian		3
	Sandens. Stucci	andrea Giovanni	in Bompiane	10
	Saney. Creuser	Jules		12
	Gulliers	Rosa		13
	Wittwer or Gehoch. Michel	Rosine, Emile		18
	Satter nie Cornu	Jeannette dit Jeanne		23
1903	Vallon	Lia		29
	Villommet. Decotter	Aimé	1	30
	Sioget. Rapin	Frédéric		32
	Wesunich	Maria		40
	Sallotton	Elise		41
	Siqueret	Rose Caroline		46
	Sallon. Meyley	Louis Frédéric		51
	Bocher	Pauline Fridoline		53
	Souner nie Brossy	Maria Anna		55
	Villommet. Hunz	Henri	F	71
	Walther	Anna Lina		87
	Widmer. Zbinden	Conrad		101
	Willommet. Tomini	César	1	103
	Willommet. Schmid	Jules	F	114
	Souner. Houssemann	Maria Anna Samuel Benjamin	de Yronand	115
	Solery Marie edele			120
1905	Willommet. Klein	Albert Frédéric	1	143
	Walther. Eckfeld	Richard Heinrich		159
1906	Willommet. Wagnières	Albert	1	169
	Wagnières	Sophie Héléne		176
	Vouillamoz	Maria Virginie		178
	Sallotton. Thuer	Jules Aimé		182
	Willommet	Julia		183
	Verdon. Bäcker	Auguste Henri		198
	Wölfe - Charpond	Emile		

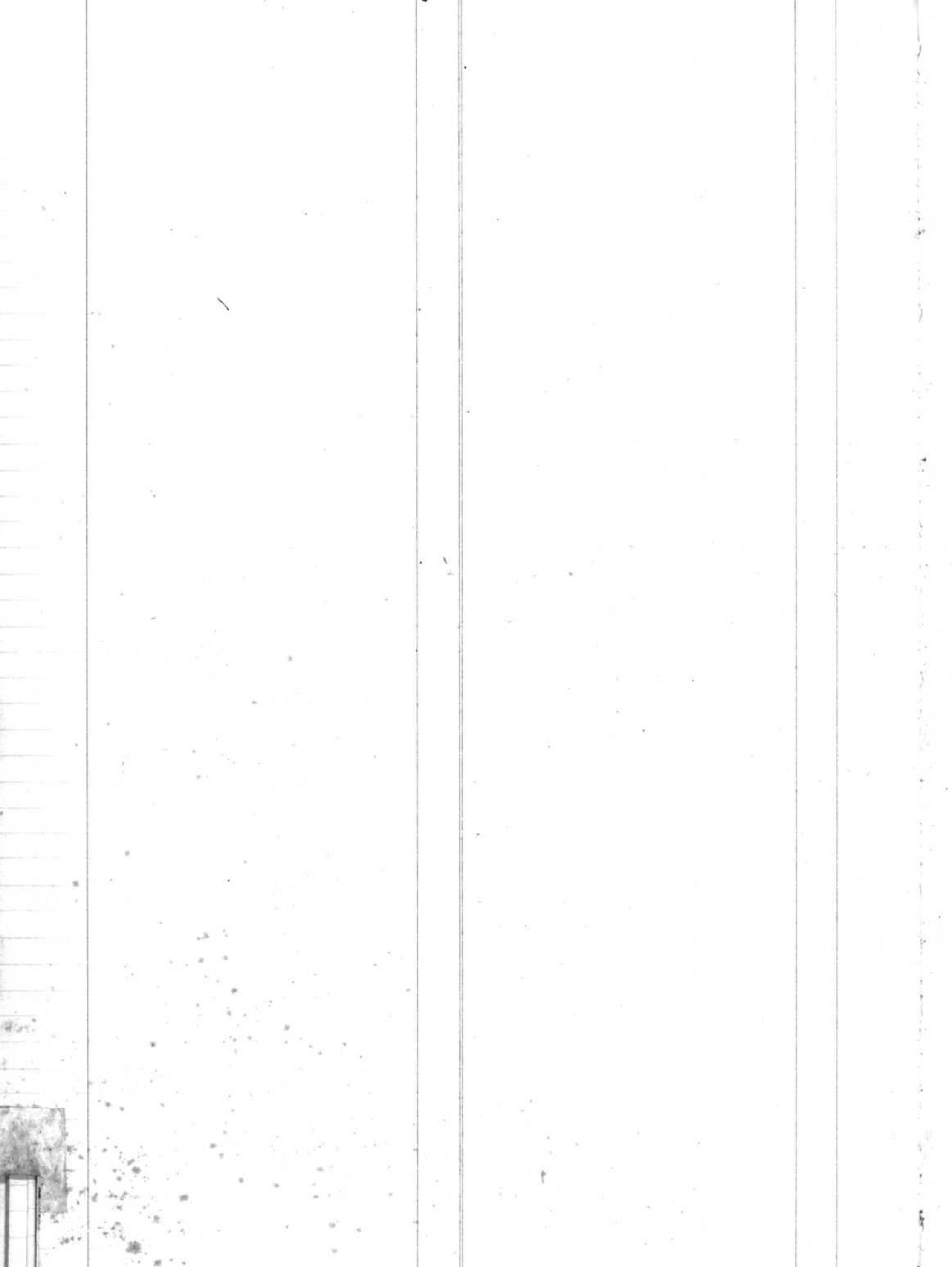
Längenbühl	3
Facetto. Forinese	10
Cugy	12
St. Cierges et Bouleus	13
Oberlenggenegg	18
Gönnigen	23
Mollondins	29
Payerne	30
Combremat le Petit	32
Korenbeek or Bouchen	40
Vallorbe et Morges	41
Combremat le G.	46
Mollondins	51
Guis et Montagny	53
Yvonand	55
Payerne	71
Deligkofen	87
Sargnan	101
Payerne	103
"	114
(Wohlen)	115
Aumont	120
Payerne	143
Trivales	159
Oberolthausen	169
Payerne	169
Rueyres	"
Trévies	176
Vallorbe et Morges	178
Payerne	182
Montmagny	183
Steinach	198

87.

V  
X  
Y  
Z



X  
Y  
Z







190

190

190

	Zbinden	Celestine	Ramsenboden	8
1903	Tuber - Sedor niedwede	Joseph Theodore	Ziswyl or Prilly	26
	Zbinden	Anna	Guggisberg	37
	Zbinden. Sen	Gottfried	"	59
1904	Zumbach a Penin ne Savoy	Lina Marie Louis	Toffen	81
	Zbinden	Christina Philomena	Rechtthalten	101
1905	"	Louise	Guggisberg	127
	Zunstein - Isenschmidt	Jakob	Seeburg	129
	Zimmermann. Willommet	Rudolf Gottlieb	Buchholterberg	182

